

FETE DU JOUR
SAINT MATTHIAS, Apôtre
Gracieuseté de J.A. Racette
Opticien d'Ordonnance
6528 Saint-Denis — CR. 2-9572

TEMPERATURE
NUAGEUX AVEC AVERSES
Minimum... 18 — Maximum... 32
Gracieuseté de
Shearer Lumber Co. Ltd
Montréal

VOL. XLVIII — No. 46

Malgré Laval, l'Association des universitaires de langue française est fondée

SHERBROOKE (PC). — L'Association canadienne des universitaires de langue française a été fondée à Sherbrooke, en fin de semaine.

Les délégués de neuf universités d'expression française du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, ont décidé par un vote de huit contre un, de fonder l'Association. Laval s'est opposé.

La majorité des universités ont donné leur approbation à l'ACULF et quelques-unes d'entre elles, dont les délégués n'étaient pas porteurs de mandats officiels, ont adhéré avec réserve de ratification dans un délai d'un mois.

Les universités de Sherbrooke, de Montréal, de Saint-Louis, d'Edmundston, d'Ottawa, de Bathurst, N.B., et de Sudbury ont adhéré pleinement à l'Association, tandis que les universités Saint-Joseph, N.B., et Sainte-Anne, N.E., ont donné leur adhésion avec réserve.

L'Université Saint-Joseph du Manitoba, qui n'avait pas de représentant, avait fait parvenir une lettre à l'effet qu'elle adhérait en principe à l'Association.

Seule l'Université Laval, de Québec, a refusé de faire partie de l'ACULF et a donné un vote négatif au projet.

Les délégués des étudiants de Laval ont soumis une motion, secondée par l'Université d'Ottawa. Elle se lit comme suit:

1. — "Il est souhaitable et opportun que l'élément étudiant universitaire de langue française devienne une réalité plus concrète sur le plan canadien.

2. — "Il est proposé par Laval et appuyé par l'Université de Montréal, qu'au point de vue culturel cette réalité française se manifeste et se développe non seulement dans la seule province canadienne mais dans toutes et chacune des provinces canadiennes.

3. — "Il est proposé par Laval, appuyé par l'Université d'Ottawa, qu'il est impératif que l'on continue de promouvoir entre les deux groupes ethniques du pays une meilleure entente et une meilleure compréhension non seulement des problèmes communs mais aussi des problèmes spécifiques à chacun."

Les deux premiers articles ont été adoptés à l'unanimité, mais un amendement a été proposé par l'Université de Montréal à l'effet de biffer la dernière partie du troisième article, qui se lit comme suit:

3. — "Il est proposé par Laval, appuyé par l'Université d'Ottawa, qu'il est impératif que l'on continue de promouvoir entre les deux groupes ethniques du pays une meilleure entente et une meilleure compréhension non seulement des problèmes communs mais aussi des problèmes spécifiques à chacun."

L'amendement a été adopté à l'unanimité, puis la motion amendée a été remise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Après ce vote, chaque délégué a donné son opinion. Celle de Laval a été soumise sous forme de résolution qui fut rejetée par l'Assemblée, faute de second.

Cette résolution est la suivante: Laval propose que pour promouvoir plus sûrement et plus intégralement les principes adoptés par ce congrès, les étudiants universitaires de langue française, occupent la place qui leur revient à l'intérieur de la Fédération nationale des étudiants universitaires canadiens — FNEUC, association qui groupe déjà les étudiants universitaires du pays, et qu'en qualité d'universitaires de langue française ils appuient Laval dans le projet de restructuration du secrétariat de la FNEUC.

Les étudiants de Laval approuvent les principes de l'Association en regard du fait français mais ils ne sont pas d'accord avec les modalités parce que le tout n'est pas intégré dans le cadre national.

Laval a demandé qu'on tienne compte de la réalité bilingue du pays. Les étudiants de Laval ont suggéré d'introduire un élément français au sein de la FNEUC pour former un secrétariat bilingue.

MONTREAL ET OTTAWA

Pour sa part l'Université de Montréal a soutenu la thèse opposée en affirmant qu'il fallait d'abord former une association groupant les universitaires de langue française de laquelle pourrait découler, plus tard une association de langue anglaise, formant ensuite une confédération de caractère national.

M. Bernard Gratton, de l'Université de Sherbrooke, a été élu président; Réjean Patry, de l'Université d'Ottawa, vice-président; Albert Gobeil, de l'Université de Sherbrooke, secrétaire trésorier; George Hooper, de l'Université de Montréal, et Claude Duguay, de l'Université du Sacre-Coeur, de Bathurst, ont été élus conseillers.

\$100,000

\$25,000 avant jeudi le 28?

Aurons-nous atteint notre objectif intermédiaire de \$25,000 jeudi matin? Le courrier de ce matin, que nous n'avons pas encore ouvert au moment de mettre sous presse, nous donnera une bonne partie de la réponse.

Car c'est traditionnellement le courrier le plus riche de la semaine. Il nous apporte, en effet, les lettres du samedi, du dimanche et du lundi.

Si nous avons plus de \$1,500 aujourd'hui nous aurons d'excellentes chances d'atteindre \$25,000 (le quart de l'objectif total) jeudi matin.

Nous en reparlerons demain.

Le DEVOIR parle rarement de reconnaissance. Il fait son travail quotidiennement et laisse à ses lecteurs le soin d'évaluer ce que cela représente pour eux et pour la communauté canadienne-française.

Il nous a d'ailleurs prouvé jusqu'à l'évidence qu'ils nous épaulent.

est un si bel exemple que je m'empresse de vous envoyer ma part.

Nos amitiés ne se limitent d'ailleurs pas à nos "fidèles". Exemple ce cultivateur de l'île d'Orléans qui écrit:

"Malgré que je sois un Canadien tout court, j'aime beaucoup lire le DEVOIR, le seul journal libre..."

Cette liberté c'est à la fois notre titre de gloire... et la source de la majorité de nos souscripteurs!

Ajoutons que nos lecteurs ne manquent pas d'humour. Une lectrice nous rappelle que nous avons "passé le chapeau" en 1955 et en 1956 et que nous revenons à la charge pour \$100,000 en 1957.

"Un journal qui trouve que l'on dépense trop à Québec!" commente-t-elle.

L'an dernier nous avons fréquemment parlé des "retardataires". A preuve que nous avions raison, voici la lettre d'un lecteur d'Estevic:

"L'an dernier j'ai tant différé ma contribution que j'ai manqué complètement le bateau, si bien que 1957 est arrivé et je n'avais encore rien envoyé."

"Pour vous prouver mon repentir et ma bonne foi, je vous transmets immédiatement la somme que j'ai versée. Alors nous vous suggérons le même "repentir".

Voici une autre liste de nos souscripteurs:

Une lectrice, Mlle Denise Ranger, de Buckingham, nous écrit à ce sujet:

"Nous avons l'occasion de prouver notre reconnaissance au DEVOIR. La coopération en

LES CANADIENS FRANÇAIS ONT PEU DE FOI EN LA DÉMOCRATIE

Déclaration de l'abbé O'Neill à la conférence de l'Institut canadien des affaires publiques à Toronto

TORONTO (PC). — Les Canadiens de langue anglaise tendent à croire que l'emploi du mot "démocratie" fait de celle-ci une réalité.

Les Canadiens de langue française, peut-être pour des raisons historiques, manquent d'une foi profonde en la démocratie.

Ces points de vue ont été exprimés par l'abbé Louis O'Neill, professeur de philosophie à l'Université Laval. Il en a fait part à la conférence de fin de semaine de l'Institut canadien des affaires publiques.

Le jeune prêtre, ordonné il y a six ans seulement, a fait manifestement forte impression sur son auditoire, généralement plus âgé.

Ses traits mobiles et ses cheveux coupés court le rendaient encore plus jeune dans sa soutane noire, et il a recueilli peut-être les applaudissements les plus nourris de la conférence lorsqu'il a déclaré:

Vraie démocratie

"Nous devons nous rendre compte que la démocratie exige la vertu, l'intelligence et le sens social que nous devons établir."

L'abbé O'Neill, bien connu comme co-auteur d'un article publié l'an passé et intitulé "L'immoralité politique dans la province de Québec", a traité surtout des attitudes politiques prévalant dans sa province et a résumé plusieurs des critiques dans cet article.

Cependant, à l'occasion, il a fait les commentaires suivants:

"On pourrait probablement établir les preuves d'une attitude analogue dans les autres provinces."

Une déléguée, prenant la parole dans l'assistance, a alors dit:

"Je crois que l'abbé O'Neill est simplement plus franc que nous les sommes dans les autres provinces."

L'abbé a conclu en affirmant que "dans le Canada français, comme dans les autres régions d'Amérique du Nord, la démocratie n'est pas une réalité accomplie, mais seulement une tendance."

Tâche difficile

Il ne sera pas facile de mettre en évidence la conscience de la population, mais quelques-uns s'y entretiennent au Canada français. Depuis déjà plusieurs mois, des comités de moralité publique, tel que celui qui fonctionne à Montréal, ont réagi contre les situations courantes.

Passant en revue l'attitude des électeurs, canadiens-français, l'abbé O'Neill a déclaré qu'un certain nombre d'entre eux semblaient sceptiques quant à la politique et aux politiciens.

On entend souvent dire: "D'un côté ou de l'autre, quelle est la différence?" Quelques représentants seraient désagréablement surpris d'apprendre que leurs partisans pensent réellement d'eux.

"Le souci primordial de beaucoup d'électeurs est d'éviter le pire. Ils s'efforcent de préserver les valeurs ou sentiments essentiels ou supposés essentiels, tels que l'autonomie et la langue; des orateurs habiles les convainquent qu'ils sont en danger."

Les Canadiens de langue anglaise, par leur manque de compréhension de leurs compatriotes ne parlant pas la même langue, ont beaucoup contribué à l'importance des valeurs sentimentales dans l'esprit des Canadiens-français et ont ainsi influé sur leur manière de voter. De même, trop de Canadiens-anglais tendent à croire que le gouvernement fédéral leur appartient.

On a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

L'Assemblée générale, où sont représentées 80 nations, est censée commencer ce matin la discussion de la résolution qui réclame l'imposition de sanctions contre Israël.

Il a ajouté: Tout dépend du résultat de pourparlers à Washington entre le secrétaire d'Etat, Dulles et M. Abba Eban, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis et à l'ONU. Le délégué en question a dit ensuite qu'il ne sait pas ce que contiendra la résolution américaine, si celle-ci est présentée.

Vers une série d'importants entretiens Départ de Mollet et Pineau pour les E.-U. et le Canada

PARIS (PA). — M. Guy Mollet, président du Conseil français, a pris l'avion dimanche soir pour Washington, afin de tenir des discussions urgentes avec le président Eisenhower, alors qu'une nouvelle scission est en train de s'élancer entre les Etats-Unis et ses alliés européens au sujet du Moyen-Orient.

Le voyage de M. Mollet avait à l'origine pour but de mettre fin aux divergences franco-américaines résultant de l'invasion anglo-française de l'Egypte. Il doit être suivi bientôt par une conférence entre Eisenhower et le premier ministre britannique Harold Macmillan. Tout cela était décrit comme le prélude d'une réconciliation finale des trois grands alliés occidentaux.

Au lieu de cela, l'insistance du président Eisenhower et du secrétaire d'Etat Dulles quant au retrait inconditionnel des forces israéliennes du territoire égyptien a provoqué une nouvelle tension. La Grande-Bretagne et la France sont opposées à cette ligne de conduite, telle qu'elle est combinée avec la menace de sanctions contre Israël.

Israël a demandé à M. Mollet et à M. Pineau, ministre des Affaires étrangères, d'intervenir en sa faveur auprès du président Eisenhower et de M. Dulles. On croit que, dans les limites du protocole, M. Mollet présentera ce qu'il considère comme des arguments en faveur d'Israël, en même temps que le propre point de vue français.

Mais l'opinion prévalant à Paris est que le président du Conseil ne voudra pas laisser le problème israélien prendre le pas sur les pourparlers. Un des points de discussion les plus importants est l'adhésion à l'Organisation pour l'économie méditerranéenne de l'économie française, menace de crise par la diminution drastique de devises étrangères.

M. Mollet parle l'anglais couramment et n'aura pas besoin des services d'un interprète. Après les discussions, il rencontrera avec M. Pineau les leaders canadiens à Québec, Montréal et Ottawa. Les deux hommes d'Etat seront de retour à Paris le 4 mars.

Selon certains économistes, le franc serait dévalué. Le journal "Dimanche Matin" conseille à Mollet de céder au point de vue américain, car ce sont les Etats-Unis qui peuvent soutenir le franc. Mais le journal accuse également le président Eisenhower de vouloir se concilier le monde arabe à tout prix. Selon l'ensemble de la presse française, le désir de réaliser des bénéfices sur le pétrole a conduit les Etats-Unis à modifier leur politique, traditionnellement amicale envers Israël.

De son côté, la presse britannique s'oppose unanimement aux pressions américaines à l'égard d'Israël. Voici ce qu'en dit le "Times" de dimanche:

"On était la pression américaine, où étaient les sanctions contre l'Egypte afin d'obliger ce pays à autoriser la navigation israélienne dans le canal de Suez, alors qu'en fait il l'a empêchée d'année en année, malgré les injonctions des Nations unies?"

Mais une source diplomatique s'est étonnée de cette accusation, en soulignant que 80,000 soldats anglais occupaient alors la zone du canal et n'avaient rien fait pour assurer ce libre passage.

WASHINGTON, (PA). — M. Foster Dulles, secrétaire d'Etat américain, a assuré dimanche aux leaders du Sénat que son gouvernement essayait d'empêcher un vote des Nations unies à l'égard de sanctions contre Israël.

Après une réunion d'une heure et demie avec M. Dulles, le sénateur Lyndon Johnson du Texas, leader démocratique, a déclaré: "L'administration semble étudier tous les moyens possibles pour amener un règlement de cette affaire."

M. Dulles aurait dit aux leaders que le succès de la dernière heure de ces efforts dépendait de la réponse de l'ambassadeur israélien Abba Eban au sujet d'une attitude plus conciliante de la part de son pays.

Eban est rentré dimanche à Washington après avoir eu des consultations à Jérusalem avec le premier ministre David Ben-Gurion. Il devrait rencontrer M. Dulles dans l'après-midi.

Moscou (Reuters). — La "Pravda", journal du parti communiste soviétique, a déclaré hier que la Russie est prête à appuyer la demande pour l'application de sanctions contre Israël si l'Etat juif ne se retire pas immédiatement de l'Egypte.

Le journal déclare en éditorial que le refus d'Israël de se retirer d'Egypte crée la menace d'une nouvelle guerre dans la région et demande comment "un Etat aussi petit qu'Israël peut-il défier l'organisation de l'ONU?"

La réponse repose dans l'attitude des Etats-Unis, dit le journal. Des milieux influents américains ont encouragé Israël à attaquer l'Egypte et "l'agression a été préparée avec les dollars généreusement fournis par les Etats-Unis à Israël."

Parce qu'ils n'osent pas se ranger ouvertement aux côtés d'Israël, "les impérialistes américains... préfèrent jouer un double jeu". Le récent appel du président Eisenhower réclamant un retrait sert à couvrir la diplomatie secrète destinée à appuyer "les agresseurs".

Le médecin qui accepte les méthodes anesthésiques pour diminuer la douleur "ne vient pas en contradiction avec l'ordre moral naturel ou avec l'idéal spirituel chrétien", a dit le Saint-Père. "Il cherche, selon l'ordre du créateur, à soumettre la douleur au pouvoir de l'homme et emploie à cette fin les acquisitions de la science et de la technique."

Sous certaines conditions, il est conforme à l'esprit des Evangiles de priver un patient de sa conscience et de l'emploi de ses facultés supérieures au moyen de la narcose, a dit le pape. Les souffrances physiques comme expression de la foi.

Le pontifex, qui célébrera son 81e anniversaire de naissance samedi prochain, a déclaré qu'on ne doit pas croire que "chaque fois qu'une occasion d'endurer des souffrances se présente, Dieu le veut; quelles que soient les conditions et les circonstances."

Le pape a déclaré qu'il n'y avait aucune objection à ce qu'un médecin emploie l'hypnose à des fins cliniques.

Mais il a déclaré que les recherches dans cette méthode ne doivent être faites que par des savants sérieux dans les limites de la morale, valides pour toute l'activité scientifique. Elles ne doivent pas être faites "dans le seul but de la simple expérience, ou même du simple passe-temps".

"Le patient désireux d'éviter ou de calmer la douleur peut, sans inquiétude de conscience, utiliser

Aux quatre coins du monde...

Des sanctions à Israël réduiraient la Commission d'armistice à l'impuissance

JERUSALEM. — M. Walter Eytan, directeur général du ministère des Affaires étrangères d'Israël, a affirmé hier, au cours d'une conférence de presse, que si l'ONU décide d'imposer des sanctions à l'Etat juif, le gouvernement israélien pourra difficilement considérer la commission de surveillance de la trêve comme étant un organisme "impartial". Des sanctions réduiraient probablement à l'impuissance la commission d'armistice, a-t-il ajouté. On sait que cette commission est une émanation des Nations-Unies. M. Eytan a précisé que si les sanctions sont effectivement votées, Israël ne pourra plus considérer les Nations-Unies elles-mêmes comme une puissance médiatrice dans le Moyen-Orient. En remettant un "livre blanc" aux journaux à l'occasion du huitième anniversaire de la conclusion d'un armistice entre l'Egypte et Israël (livre blanc qui contient un bilan de la violation de ces accords par les Egyptiens), M. Eytan a annoncé que les fedayens ont rétabli leur quartier général et que les nouveaux raids partent précisément d'El Arish, pourtant sous le commandement de la force de police internationale de l'ONU.

M. Kishi remplace M. Ishibashi comme premier ministre du Japon

TOKYO. — Une crise politique a été évitée de justesse, dans la capitale japonaise, en fin de semaine, quand les démocrates-libéraux ont réussi à convaincre le ministre des Affaires étrangères, M. Nobusuke Kishi, d'assumer les fonctions de président du Conseil (premier ministre) dont il assurait déjà l'intérim depuis quel que temps. M. Ishibashi, qui est âgé de 72 ans, avait succédé en décembre dernier à M. Hatoyama; malade, il n'a cependant pas pu assister à une seule séance du cabinet qu'il formait voici deux mois. Il a remis sa démission vendredi et les ministres avaient d'abord décidé de démissionner en bloc. Mais ils se sont ravisés par la suite et ont demandé à M. Kishi, qui a accepté, de remplir le poste de premier ministre. On prévoit que, comme ils l'ont fait lors de la démission de M. Hatoyama, les socialistes, principal groupe de l'opposition, réclameront la tenue d'une élection générale. Mais les démocrates-libéraux, forts de leur actuelle majorité à la Chambre, s'y refusent certainement. M. Kishi est considéré comme plus favorable à l'Occident que son prédécesseur qui voulait renouer avec Pékin, au grand dam de Washington.

Nehru: sagesse des propositions soviétiques pour le Moyen-Orient

BANGALORE. — Au cours d'une réunion électorale, le premier ministre de l'Inde, faisant un tour d'horizon des grands problèmes de politique internationale, samedi soir, a exprimé sa vive approbation des propositions formulées il y a une dizaine de jours au sujet du Moyen-Orient par l'ex-ministre soviétique des Affaires étrangères, Gheorgi, propositions reprises à son compte par son successeur, A. Gromyko. Essentiellement, ces propositions consistent en une entente des quatre "Grands": URSS, France, R.-Uni, Etats-Unis pour l'élaboration d'une politique commune, sur les plans économique et militaire, envers le Moyen-Orient, l'exclusion de ces pays de toute alliance militaire, etc. "Ces propositions semblent raisonnables, a dit Nehru, et indiquent la voie à suivre pour la solution d'un problème complexe. On peut les modifier ici ou là; il ne serait certainement pas sage de les rejeter en bloc". On sait que Washington a opposé une fin totale de non-recevoir à ces propositions soviétiques, sans même les examiner sérieusement.

Mesure de ségrégation en Afrique du Sud condamnée par l'archevêque du Cap

LE CAP. — L'archevêque de la ville du Cap, Mgr O. McCann, ainsi que le surintendant de l'Eglise méthodiste, le révérend Edgar Wilkinson ont condamné hier, dans une déclaration conjointe, un projet de loi par lequel le gouvernement de l'Union Sud-Africaine entend empêcher que les Blancs et les Noirs puissent se mêler lors des cérémonies religieuses dans les églises et les temples. Dénonçant ce projet au nom de la morale et de la charité chrétienne, les deux signataires de la déclaration ont ajouté que cette mesure, si elle était adoptée par le parlement, constituerait une ingérence directe dans les affaires internes des Eglises, une attaque caractéristique contre la liberté de religion et qu'elle pourrait entraîner de graves conséquences. On ignore encore la réaction des autorités gouvernementales et la portée que pourra avoir cette déclaration venant des deux chefs religieux les plus éminents du pays.

Double menace de démission si les Etats-Unis votent les sanctions contre Israël

WASHINGTON. — Le sénateur Humbert Humphrey, démocrate du Minnesota a annoncé samedi qu'il considérerait sérieusement l'éventualité de sa démission comme membre de la délégation américaine à l'ONU, si le gouvernement des Etats-Unis décide de se prononcer en faveur de sanctions contre Israël. On sait que le Liban et cinq autres pays ont présenté une résolution invitant les Nations-Unies à appliquer des sanctions à l'Etat juif pour refus de se conformer aux résolutions lui ordonnant de retirer ses troupes du territoire égyptien. Le leader républicain au Sénat, William Knowland, également membre de la délégation américaine à l'ONU a aussi déclaré qu'il démissionnerait en guise de protestation contre toute tentative de "punir" Israël. Cette position est apparemment partagée par la majeure partie des membres du Congrès, cependant que le président Eisenhower et M. Dulles semblent de plus en plus décidés à appuyer une certaine forme de sanctions contre Israël.

Londres réduirait ses forces aériennes en Allemagne occidentale

BONN. — Le journal "Neue Rhine Zeitung" écrivait dans sa livraison d'hier que le gouvernement britannique a décidé de réduire considérablement ses forces aériennes en Allemagne de l'Ouest. Plusieurs escadilles seraient rappelées et le nombre des appareils britanniques serait ainsi ramené de 460 à 250. Le journal prétend tenir ses renseignements de personnes dignes de confiance et bien renseignées sur le sujet. Il ajoute que cette décision de Londres inspire de vives inquiétudes au gouvernement du chancelier Adenauer. On sait déjà que les effectifs de l'armée britannique cantonnés en Allemagne seront ramenés de 80,000 à 50,000 hommes, dans le cadre d'une politique générale d'économies et d'efficacité. Ces mesures ont été adoptées par le gouvernement anglais contre la volonté du commandant en chef des forces alliées en Europe, le général américain Norstad, qui craint fort que d'autres pays membres de l'OTAN imitent le Royaume-Uni, ce qui affaiblirait considérablement le dispositif de l'organisation militaire atlantique.

Importante déclaration de Pie XII

Rien d'immoral dans les efforts pour abréger ou supprimer la souffrance

piétants causant une diminution ou une suppression totale de la conscience sont permis par la loi naturelle "et sont compatibles avec l'esprit des Evangiles".

Tout en condamnant l'euthanasie appelée le "meurtre par pitié", le pape a dit qu'il était permis d'employer des narcotiques même si la diminution de la douleur est probablement accompagnée d'une abréviation de la vie. Si "l'administration actuelle de stupéfiants produit deux effets — l'un le soulagement de la douleur et l'autre l'abréviation de la vie — elle est permise".

Mais, dit-il, "on ne doit pas nier ou sous-estimer le fait que l'acceptation des souffrances physiques, même à l'occasion des opérations chirurgicales peut se révéler d'un héroïsme élevé et apporter fréquemment un témoignage authentique d'une imitation héroïque de la passion du Christ".

Il a déclaré que les anesthésiques sont souvent essentiels dans une opération et que le chirurgien ou le patient ne peuvent les éviter sans un manque de prudence chrétienne. Il en est de même pour les pratiques analgésiques avant et après une opération.

Cependant, le Saint-Père déclare qu'en réduisant les facultés supérieures d'un patient, "il peut même attendre un point où il manifeste des impulsions instinctives non contrôlées qui sont immorales".

Un autre danger, dit le pape, c'est que le malade, privé de son mécanisme de contrôle, lorsqu'il est sous l'influence des anesthésiques, peut révéler des secrets qui ne doivent être révélés à personne.

Le pontifex, qui célébrera son 81e anniversaire de naissance samedi prochain, a déclaré qu'on ne doit pas croire que "chaque fois qu'une occasion d'endurer des souffrances se présente, Dieu le veut; quelles que soient les conditions et les circonstances."

Le pape a déclaré qu'il n'y avait aucune objection à ce qu'un médecin emploie l'hypnose à des fins cliniques.

Mais il a déclaré que les recherches dans cette méthode ne doivent être faites que par des savants sérieux dans les limites de la morale, valides pour toute l'activité scientifique. Elles ne doivent pas être faites "dans le seul but de la simple expérience, ou même du simple passe-temps".

"Le patient désireux d'éviter ou de calmer la douleur peut, sans inquiétude de conscience, utiliser

(Suite à la page 3)

La rencontre des Amis du Devoir de Québec aura lieu le 16 mars

La rencontre des AMIS DU DEVOIR de Québec aura lieu le samedi 16 mars, à 2 h. p.m., au restaurant Kerhul.

Pour la section de Québec, c'est la réalisation d'un vœu exprimé il y a près de deux ans. On avait alors souhaité que les lecteurs du DEVOIR de la vieille capitale aient, comme ceux de Montréal, l'occasion de se rencontrer et de discuter de leur journal.

Il y aura deux sujets à l'étude: les attitudes politiques du DEVOIR et ses attitudes nationalistes. Comme à Montréal, il y aura un rapporteur pour exposer chacun des sujets, puis il y aura discussion générale.

Le premier sujet sera étudié à 2 heures; le deuxième à 4 heures.

Liste des souscripteurs

\$100.00

M. l'abbé O. Dufresne, ptre, Blind River, Ont.

(suite à la page 4)

L'école de la rue Macaulay

Une affaire Dozois en miniature à St-Lambert?

Le président de la commission scolaire refuse de signer les minutes.
Une commission-croupion fera-t-elle bâillir l'école?

Hier après-midi, à la Commission scolaire de Saint-Lambert, le fossé s'est définitivement creusé entre le président, soutenu par la population, et les quatre commissaires. Refusant de signer les minutes, le président M. Horace Bissonnette a ainsi les votes pris subseqüemment. Mais un des commissaires, M. J.H. Bussière, se fait élire président suppléant et fait accorder le contrat révisé à l'entrepreneur L. Bédard, refusant ainsi de passer à de nouvelles soumissions publiques demandées par Québec et exigées par la population.

Une école nécessaire

L'école de la rue Macaulay, à St-Lambert, tout le monde en exige la construction et le plus vite possible. Et on la veut de première catégorie. Les plans de l'architecte Marc Saint-Mars ne soulevaient aucune contestation. Les soumissions ont été faites régulièrement et M. Lucien Bédard, entrepreneur, a fourni le plus bas prix acceptable: \$278,000.

Or voilà que le surintendant de l'instruction publique à Québec, M. Omer Desautels ainsi que son bureau technique comparent ce prix à celui de la moyenne des écoles de même catégorie et le

trouvent trop élevé de \$30,000 approximativement. M. Desautels propose donc: a) que l'entrepreneur baisse son prix sans changer le plan; b) en cas d'impossibilité de sa part, que de nouvelles soumissions publiques soient proposées.

Division

A la réunion publique de la Commission scolaire de Saint-Lambert, jeudi, les jeux se dessinaient nettement. Le président de la Commission scolaire, M. Horace Bissonnette, soutenu par la grande majorité du public, s'est déclaré en faveur de nouvelles soumissions, susceptibles de faire baisser le prix de l'école. Mais il allait à contre les intentions des quatre commissaires dont l'un d'eux se fait le leader et outre-passe ses fonctions pour empiéter sur les prérogatives du président. En effet, ce "leader", M. J.H. Bussière, a fait modifier le plan initial par un addenda qui supprime certains travaux prévus et a soutenu que ce plan modifié devait être remis à l'entrepreneur pour en obtenir un rabais.

Assemblée houleuse, car le public s'étonne que l'entrepreneur soit seul bénéficiaire de ce changement, alors que les normes demeurent proportionnelles et aussi élevées. Le président reporte la séance au dimanche suivant, chacun comptant mieux y apporter armes et munitions.

Les jeux sont faits

M. Bussière et ses suivants apportent donc à cette assemblée du dimanche, c'est-à-dire hier après-midi, l'accord de M. Lu-

cent de l'article 211 du code des commissions scolaires qui prévoit l'élection temporaire d'un commissaire au titre de président lorsque celui-ci est absent. Mais M. Bussière sait bien qu'il ne s'agit pas d'absence puisque le seul et véritable président a ajourné l'assemblée. Le président est le seul commissaire élu par la population, les quatre autres ayant été nommés; et ce fait compte pour beaucoup dans l'esprit du public.

Néanmoins l'assemblée se poursuit puisque les quatre commissaires ont voté la résolution O'Donnell, vingt-cinq minutes pour entendre les félicitations des amis devant ce coup de force. C'est tout au moins ce qu'on croyait.

Mais des opposants sont restés, ne consentant pas à laisser la place à ce qu'ils appellent nettement de la concussion. L'un d'eux revient sur la question des soumissions publiques. M. Bussière sort un argument: L'entrepreneur Bédard a immobilisé un capital de \$29,000 déposé en garantie. Serait-il honnête de le renvoyer en lui retournant son chèque?

"Qu'on lui donne ses \$300 d'intérêt sur les économies à réaliser sur de nouvelles soumissions", rétorque l'interrompateur.

Les amis s'indignent de ces remarques. Alors ils se lèvent l'un après l'autre, encourageant le vote à prendre, faisant des allusions sur le compte des personnes qui se sont retirées avec le président, mettant en doute la bonne foi de certains, la compétence d'autres, accusant le journal de la Rive Sud de soulever un problème qui n'existe pas, accusant le bout du nez "par des personnes que je ne nommerai pas pour ne pas me salir la bouche" termine un ancien commissaire, M. Charron.

Et dans le brouhaha, le vote de la soumission révisée de l'entrepreneur est acceptée à l'unanimité.

Un doute entretenu

Pourtant, un des commissaires a des doutes. L'assemblée a été agitée, la nervosité communicative. Il demande qu'un bref compte rendu de la séance soit envoyé à Québec pour un avis légal. Les deux dernières assemblées ont été une valeur légale? Si le me qui n'existe pas, tous ces votes sont-ils sans valeur?

C'est alors qu'est introduit l'avis légal de la Commission. M. Mario Dumesnil, M. Charron se hâte de prendre la parole; à coups de félicitations pour M. Bussière, il s'insurge contre les agissements. M. Dumesnil tente de prendre à son tour la parole. Mais M. Bussière s'est hâté: "Hein, des fois qu'ils feraient une commission-croupion? Bussière, président de l'office de construction de l'école Macaulay?"

SERIE DE COURS A LA CONFERENCE FROSST

La huitième d'une série de conférences organisées par le service de Médecine de l'Hôpital Notre-Dame et données par le docteur George Weber de cette même institution, aura lieu le lundi 25 février à 11 h. a.m. Le sujet en est la "Physiologie du métabolisme des lipides".

Huit morts accidentelles en fin de semaine

Selon des porte-parole de la police provinciale et municipale, hier soir, huit personnes avaient perdu la vie accidentellement dans la province en fin de semaine. Il y a sur ce nombre cinq victimes de la route. Les autres ont succombé à la suite d'accidents divers: gaz, brûlures. Un homme a été trouvé gelé à mort sur un quai.

Voici la liste des victimes: M. Richard Desbiens, de Saint-Joseph, Chicoutimi, tué sur la route entre Chicoutimi et Arvida, quand son auto est entrée en collision avec un véhicule de l'Autobus Saguenay Inc.

Mme Robert Pelletier, 55 ans, 1480 rue Gifford, Montréal, a perdu la vie quand le conducteur de l'auto dans laquelle elle se trouvait a perdu le contrôle de son véhicule à l'intersection des rues Sherbrooke et Marier.

M. Claude Isabelle, 23 ans, 5 Terrasse Bélanger, Sainte-Rose, est décédé hier matin à l'hôpital Hôtel-Dieu de St-Jérôme, à la suite d'un accident de la route survenu la veille sur la route numéro 11, à quelque trois milles au nord de St-Jérôme.

Daniel Gérard, 4 ans, mort à l'hôpital St-Luc des suites d'un accident de la route.

M. Edouard English, 69 ans, 2467 avenue Maplewood, appartement 5, mort au dispensaire de l'hôpital Victoria, à la suite d'un accident de la route.

M. Joseph Sheridan, 41 ans, 45 Bridge, Pointe St-Charles, mort à la suite de brûlures causées par l'explosion de sa fournaise, à l'hôpital St-Mary's.

M. Robert Simpson, 21 ans, 12059 Ranger, Greenfield, intoxiqué dans son garage, et mort à l'hôpital Sacré-Coeur.

M. John Turcotte, 50 ans, 2351 rue Notre-Dame est, trouvé gelé à mort sur un quai, au pied de la rue Poupard, à Montréal.

OUVERTURE DU CANAL LACHINE LE 15 AVRIL

Le ministère des Transports prévoit que les canaux de Lachine et de Soulanges seront ouverts le 15 avril. L'ouverture du canal Welland aurait lieu le 1er avril et celui du Sault-St-Marie (entre les lacs Supérieur et Huron) le 4 avril.

Votre responsabilité à vous aussi!

Un lecteur nous écrit: "Tous les Canadiens français conscients de leurs responsabilités devraient vous faire parvenir une obole". S'ils le faisaient, nos problèmes financiers seraient probablement oubliés pour longtemps. Faites votre part, pour remplacer ceux qui oublieront. Souscrivez à la campagne des Amis du Devoir.

Pour la Meilleure TERRE à BOUQUETS et SEMIS

Achetez le terrain préparé spécial de W.H.P., une préparation scientifiquement préparée et tamisée, idéale pour la culture des plantes dans la maison ou la serre.

Prix livrés, Montréal et banlieue, commande minimum de \$3.00, votre choix de mds: 100 lbs \$2.50; 50 lbs \$1.85; 25 lbs \$1.15; 10 lbs \$0.55; 5 lbs \$0.40. Prix F.O.B. notre magasin: moins 10%.

Ouvrez de 8.30 a.m. à 5 p.m. du lundi au samedi (compris)

W.H. PERRON & CIE LIMITÉE

515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 9) TÉL. MU. 1-1015

ACTIVITES SPECIALES A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Du lundi au samedi, de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. et dimanche de 10 h. a.m. à 5 h. p.m. au Hall d'honneur: Exposition "Photographie 57", sous les auspices de la Société Artistique de l'A.G.E.U.M. Entrée par porte principale. L'exposition se continue jusqu'au 1er mars 1957.

Mardi à 4 h. p.m. en la salle A425: Conférence de M. Yvon Blanchard, sous les auspices de la Société de Philosophie: "LE RAPPORT DE L'UNESCO" SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE: ETUDE CRITIQUE ET ORIENTATIONS ACTUELLES.

Mardi à 5 h. p.m. en la salle G404: Réunion de la Société de Biologie de Montréal. Le Dr Yves Clermont parlera sur "HISTOLOGIE DES TUBES SÉCRÉTOIRES CHEZ LES MAMMIFÈRES".

Mardi à 8 h. p.m. en la salle H404: Conférence de Théologie donnée par le R.P. Benoit Pruche, o.p.: "DECEP-TION DE L'ESPOIR ET FIDÉLITÉ DE L'ESPERANCE. I.-ESPOIR DU PAS-SÉ" sous les auspices de l'Institut Supérieur de Sciences Religieuses. Entrée par porte principale.

Mardi à 4 h.30 p.m. en la salle G404: Réunion de la Société de Biologie de Montréal. Le Dr Yves Clermont parlera sur "L'ATE GLACIAL VEGETATION OF NEW ENGLAND".

Mardi à 5 h. p.m. en la salle F 613: Conférence de M.M. Gaston Boulay et E. DiFranco sur "EPREUVES IN VITRO DU VACCIN ANTIPOLIO-MYELITIQUE", lors du Micro-Hédo-Actualité.

Mardi à 7 h.30 p.m. au Salon du Droit (H602): Parlement-école de la Faculté de Droit. Entrée par porte principale.

Mardi à 8 h.15 p.m. en la salle H404: Conférence de M. Léon Lortie sur "INDICES 1956", sous les auspices

DETECTIVES DANS LES POSTES DE LA VILLE

Les détectives de la Sûreté municipale auront d'ici deux semaines leurs bureaux permanents dans les postes des districts où ils sont attachés. "Ils n'auront donc plus à se présenter tous les jours au quartier général de la police, rue Gosford, comme ils le font actuellement. On croit que les détectives des escouades spéciales resteront attachés au quartier général, mais on ignore si les détenus soupçonnés de vols dans plusieurs districts seront gardés dans les cellules du quartier général ou celles des postes."

REUNION DES ANCIENS DE STE-MARIE

La réunion des anciens du Collège Sainte-Marie de Montréal aura lieu lundi, le 25 février, à 8 h.15 p.m., à la suite vice-royale de l'hôtel Ritz-Carlton. Me Noël Dorian, assistant procureur général de la couronne, fera une conférence dont le sujet est: "La loi et les causes de la couronne".

En quelques heures!



Dormez peu mais dormez bien!

Dormir beaucoup ne signifie rien. C'est dormir profondément qui s'impose. Comment expliquer autrement la vitalité d'un Napoléon ou d'un Churchill, par exemple? Quelles sont les lois qui font de l'homme un être d'exception en matière de sommeil? C'est ce que nous apprenons CONSTELLATION de mari et aussi "Comment choisissent-elles leur mari?", "L'Atome sans danger?", "Chères, devez-vous désespérer?", et quantité d'autres articles. N'oubliez pas votre numéro de mars de CONSTELLATION chez votre marchand de revues, chaque mois.

Toute la journée à

NEW-YORK

et retour le même soir en VISCOUNT

Partant le matin à 6h.10 (sauf le dimanche) et à 7h.45, les avions d'Air Canada vous déposent à New-York à temps pour y passer la journée entière! Pas de frais d'hôtel.

Déjeuner gratuit à bord de l'avion. Et vous pouvez être de retour le même soir en prenant l'avion de 6h.50, 8h.35 ou 10h.20 (sauf le samedi!).

Adressez-vous à une agence de voyage ou aux bureaux d'Air Canada: angle Université et Dorchester; Hôtel Sheraton Mont-Royal, place Mont-Royal, et 5108, boulevard Décarie. — Tél. HUinter 9-3411. ...

...voyagez par

AIR CANADA

Birkdale, Eaton: bonnes marques dans les sous-vêtements pour hommes



Garantie EATON depuis 1869:

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

Seulement chez

EATON'S

L'homme avisé recherchant qualité, variété et prix avantageux, trouve le tout dans ces marques "exclusives à EATON"

G. CALECONS BIRKDALE broadcloth de coton mercisé anglais, deux brins, à siège ballon très ample. Teintes unies et rayures. Grandeur: petite, moyenne, grande, forte pour 30 à 44 de taille. Chacun 2.50

GILETS ET CALECONS BIRKDALE — coton croisé anglais, blanc, très fin et très doux. 5 modèles

A. Gilets "T", droits, 38 à 44 2.00 E. Gilets athlétiques, 36 à 44 1.50
B. Calecons longs à ceinture élastique, 34 à 44 2.50 F. Calecons à ceinture élastique, 34 à 44 2.00

• Combinaisons, teinte crème, manches courtes et longues longueur cheville, 36 à 46 3.95

C. GILETS, CALECONS COURTS BIRKDALE coton peigné très fin — modèle athlétique, siège double. Tailles: petite, moyenne, grande. Chacun 1.00

GILETS, CALECONS COURTS EATONIA — Sanitized* — coton peigné fin. Gilets galonnés, calecons à fourche "Cumfo" et siège double. D. Gilets — petits, moyens, grands 1.25 forts et très forts 1.50
Calecons courts — 30 à 44 1.25 forts et très forts 1.75

G. CALECONS DE BROADCLOTH EATONIA — coton résistant "Sanitized", siège ballon, ceinture élastique. Teintes unies et rayures. Tailles: petite, moyenne, grande, forte 1.50 très forte 2.25

ARTICLES POUR HOMMES (RAYON 228), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL

SALON ELYSÉE

Présentation de la nouvelle Rayette "Masterpiece"

Permanente qui laisse les cheveux souples et doux. Mlle Juliette Pellerine, conseillère Rayette, sera à notre Salon cette semaine pour discuter de cette belle permanente avec vous. La "Masterpiece" reconstruit le cheveu, le assouplit et permet les coiffures les plus élégantes.



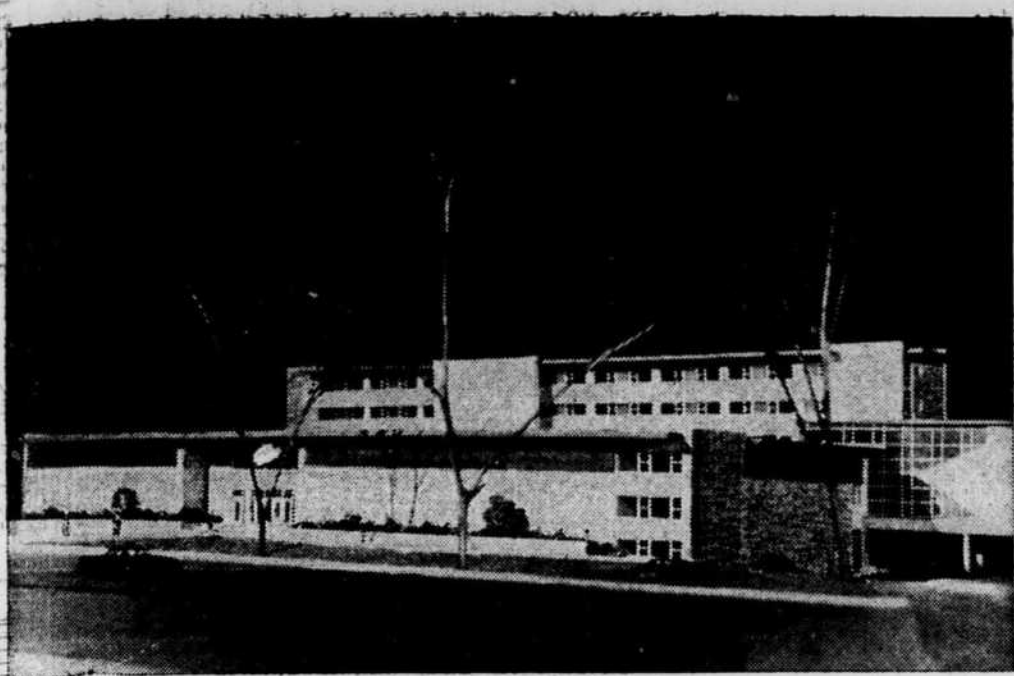
Le prix comprend:

- Shampoing préparatoire
- Coupe nouvelle
- Mise en plis

PRIX EATON
15.00

SIGNEZ-PL. 9211 — Demandez le Service des Commandes

SALON ELYSÉE (RAYON 223) AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ EATON



Futur pavillon — Le Collège Notre-Dame entreprendra bientôt la construction d'un pavillon dont on voit la maquette sur cette photo. Les plans, conçus en fonction des besoins actuels du Collège, sont l'oeuvre de M. Gérard Notebeart, architecte et ancien du Collège Notre-Dame. M. Eugène Larose, architecte bien connu, a agi en qualité d'architecte-conseil.

Agrandissement du collège Notre-Dame

Le Collège Notre-Dame, situé à la Côte-des-Neiges à Montréal, entreprendra bientôt la construction d'un magnifique pavillon au coût de \$1,300,000. Cette construction devenue urgente en fera l'un des collèges commerciaux et scientifiques les plus modernes de la province. Les autorités du Collège, qui est dirigé par les Frères de Sainte-Croix, ont révélé aujourd'hui en annonçant également qu'une campagne de souscription sera lancée afin de recueillir les fonds nécessaires. Cette campagne aura lieu du 5 au 19 mai 1957. Ce pavillon, que l'on doit commencer dès le printemps, comprendra une vaste salle d'étude, une piscine, un gymnase, une salle académique, un auditorium, une soixantaine de chambres pour les finissants, des salles de jeux, une salle de réception et un Salon qui sera mis à la disposition des élèves du Collège. Le pavillon servira également de Centre récréatif pour la population des environs.

Deux motifs

Le T. H. Frère Jean-Pierre LeFebvre, c.s.c., supérieur, a démontré que cette construction était nécessaire et même urgente pour deux motifs bien précis : la crise actuelle du logement au Collège, et le rôle toujours grandissant que doit jouer un collège scientifique et commercial.

Le collège Notre-Dame a été un jardin d'enfance depuis sa fondation en 1869 jusqu'en 1932, époque où, et les aménagements actuels, fruits de six constructions successives, ont été conçus pour recevoir 400 élèves de moins de 15 ans. Le collège compte actuellement 400 pensionnaires et demi-pensionnaires de 10 à 20 ans. Nous sommes déjà à l'étroit et, pourtant, nous voudrions pouvoir recevoir encore un plus grand nombre d'élèves. Nous en avons refusé plus d'une centaine l'an dernier, faute d'espace.

Quant à l'importance de notre enseignement, les journaux eux-mêmes le soulignent presque quotidiennement. Nos cours de Sciences et de Commerce devraient être accessibles à un plus grand nombre d'élèves. Le nombre d'élèves augmente de 40,000 par année dans la province. Ce ne

sont donc pas les candidats à l'instruction qui manquent. Nous préparons les jeunes aux carrières scientifiques et commerciales, et l'on sait que la société réclame de grands cris des hommes compétents dans ces domaines.

Une campagne de souscription sera lancée du 5 au 19 mai prochain, sous la présidence d'honneur de Son Excellence le Cardinal Paul-Émile Léger, de Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, M. Gaspard Fautoux et de Son

Honneur le maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Le lieutenant-colonel Sarto Marchand, ancien du Collège Notre-Dame, a accepté la présidence de cette campagne, et un groupe d'éminents citoyens ont accepté leur patronage à cette sollicitation.

L'objectif de la campagne est de \$1,300,000. Le collège s'engage à verser à la souscription de \$500,000, qu'il devra emprunter.

Le plan Dozois

L'Office invitera aujourd'hui le Conseil à se réunir jeudi

M. Croteau tentera d'obtenir un règlement
d'emprunt de \$4,700,000.

L'Office municipal de l'Habitat salubre décidera aujourd'hui de convoquer une assemblée spéciale du Conseil pour jeudi, après-midi à 3 heures, sous la présidence de l'Office, à la veille de l'ouverture de l'Assemblée législative du 1er mars pour l'étude du budget. L'Office a l'intention de se faire voter un règlement d'emprunt de \$4,700,000 pour la première phase du projet — acquisition, démolition et déblaiement — et un crédit de \$3,480,000 à même ce règlement d'emprunt pour les expropriations nécessaires.

Une deuxième réunion de l'Office sera tenue aujourd'hui en vue de cette séance du Conseil, pour s'assurer, a dit M. Croteau, que rien n'a été oublié et que tout est prêt. Quant au règlement d'emprunt, l'Office n'a pas encore obtenu de certificat du directeur des finances, mais M. Croteau est d'avis qu'il n'en a pas besoin pour le moment et qu'il l'aura en temps et lieu.

L'ordre du jour, qui sera envoyé aujourd'hui à tous les conseillers, comprendra six items dont le projet de règlement d'emprunt, l'approbation par le Conseil d'un contrat et de deux projets d'entente et le vote du crédit en question. La nouvelle a été communiquée un peu avant minuit vendredi, à l'issue d'une réunion de l'Office à laquelle assistèrent quatre membres, les conseillers Norman English et M. Victor étant absents.

"Si le Conseil approuve les rapports de l'Office, a déclaré M.

Lucien Croteau, ce sera le premier pas positif vers la réalisation du projet Dozois. Nous allons alors terminer la phase préparatoire et la phase constructive sera en marche".

L'ordre du jour

Voici les six items de l'ordre du jour de cette assemblée spéciale :

1) Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Cynisme de M. Croteau

"On n'a pas enlevé
tous les pouvoirs
au maire Drapeau!"

"Tous les pouvoirs spéciaux du maire ne lui ont pas été enlevés en ce qui concerne la réalisation du Plan Dozois a déclaré M. Lucien Croteau. C'est encore le maire qui est appelé à signer les résolutions du Conseil sur cette matière comme sur toutes les autres, et c'est lui qui sera invité à signer au nom de la Cité les projets de contrats avec le fédéral ou la Province."

"S'il refuse d'apposer sa signature sur ces documents, résolutions, ententes ou contrats, ce sera le président de l'Office qui devra les signer à sa place, comme cela s'est produit lors de la création de l'Office."

Il est à prévoir que le maire Drapeau refusera de signer tous les documents concernant le projet Dozois.

Il s'agit de la séance où le maire s'est vu refuser des élections pour la deuxième fois par le Conseil. Le maire Drapeau a refusé de signer le procès-verbal de cette séance ; il sera donc soumis au Conseil comme matière urgente, comme le veut la Charte.

2) Projet de règlement d'emprunt de \$4,700,000. Les deux tiers des conseillers présents et au moins 34 conseillers devront voter en faveur pour qu'il soit adopté.

3) Approbation d'un projet d'entente à être signé par le Ministre fédéral des Travaux publics, la Cité de Montréal et la Société Centrale d'Hypothèques et de logement, pour la phase acquisition et déblaiement.

4) Approbation du projet de contrat pour l'exécution de la phase construction et administration. Ce contrat doit intervenir entre le Ministre des Travaux publics, le ministre provincial des Affaires municipales, la Société Centrale d'Hypothèques et de logement et la Cité de Montréal. Ce contrat, cependant ne précise pas à ce stade le type et le nombre de maisons à construire.

5) Approbation d'un projet d'entente entre la Cité et le gouvernement provincial. Il s'agit ici de déterminer les droits et obligations de chacune. La Province assumant les responsabilités de la Ville par ses droits contractuels, les deux doivent ensuite déterminer les droits et obligations de chacune. La Loi Nationale de l'Habitat leur laisse toute latitude quant à ce partage des responsabilités.

Expropriation

L'item 6) est assurément le plus important, du moins dans la conjoncture actuelle de la politique municipale. Il est, avec l'item 2, une recommandation au Conseil, faite en vertu des pouvoirs exécutifs de l'Office, qui affectera directement les finances municipales.

Cet item se lira à peu près comme suit : "A l'effet de décréter l'expropriation par prise de possession préalable à coût simple des immeubles et terrains du secteur Dozois et de voter à cette fin un crédit de \$3,480,000". L'expropriation en elle-même coûtera \$2,932,250 et les dépenses incidentes sont de l'ordre de \$500,000 en frais légaux et autres.

M. Lucien Croteau a souligné que la majeure partie de cet argent est recouvrable par suite des ententes avec le fédéral en vertu de la Loi Nationale de l'Habitat. Il en est de même pour le règlement d'emprunt. Il coûtera à la ville quelque \$1,600,000 et le reste sera recouvert par la part du fédéral, la contribution de la Province et la revente du terrain (\$700,000).

Quant au certificat du directeur des finances, M. Croteau a dit que l'Office "aurait en temps et lieu et qu'il n'était pas nécessaire pour voter un règlement d'emprunt. Il n'a pas été précisé si l'on pouvait également se passer d'un tel certificat pour voter un crédit à même un règlement d'emprunt.

Sans Montréal, Québec serait UNE PROVINCE PAUVRE

Montréal se trouve par hasard dans la province de Québec et sans cette région, Québec serait une province pauvre, une cinquième province maritime.

C'est ce que déclarait hier M. François-Albert Angers au cours d'une conférence sur l'importance de Montréal métropolitain dans l'économie de la province. M. Angers était l'invité de la Chambre de Commerce de la région métropolitaine, organisme en formation, qui tenait sa première réunion hier à l'Université de Montréal.

Abordant l'analyse de son sujet, M. Angers note que Montréal est, avec le temps, s'est constitué un grand centre urbain. L'histoire a voulu que cette immense agglomération se trouve administrativement divisée en un certain nombre d'unités gouvernementales distinctes, mais maintenant bien peu de gens peuvent dire à quel moment ils entrent à Westmount ou Outremont. A une certaine époque, Verdun, Lachine, Ville Saint-Laurent, Longueuil, Saint-Lambert etc., étaient des cités véritablement distinctes, ayant des relations de voisinage avec Montréal mais dont l'économie n'était pas intégrée à celle de Montréal. Maintenant Montréal les a rejointes, leurs habitants sont de plus en plus des autochtones de Montréal et ces cités ne sont plus guère "que des dortoirs de Montréal, à moins que dans leurs frontières méroises s'établisse en fonction d'un des besoins d'une métropole, une nouvelle zone industrielle gouvernée par des facteurs de localisation qui n'ont plus rien à voir avec l'ancienne fonction de ces villes".

La rive sud est entrée dans ce mouvement surtout à la guerre de 1939. Le débordement de population qui déferla alors sur Montréal se répandit sur la rive sud plus près du centre que le nord de la ville. C'est ainsi qu'un quartier totalement agricole fut transformé en une cité de 50,000 âmes, de Saint-Lambert, de Longueuil, de Saint-Lambert, de Montréal-Sud, et de la création de Mackayville, Greenfield Park etc. "Avant longtemps, St-Hubert lui-même sera véritablement partie de Montréal, s'il ne l'est déjà. M. Angers émet cependant l'hypothèse que la canalisation du Saint-Laurent provoquera peut-être "d'ici un demi-siècle" la constitution sur la rive sud "d'une ville rivale de Montréal".

M. Angers poursuit alors en disant que cette immense agglomération urbaine, ordonnée en définitive en vue de remplir les fonctions d'une métropole, a de nombreux problèmes communs qui doivent être réglés dans l'intérêt de tous. Ainsi Montréal ne peut régler ses problèmes de circulation sans la collaboration des municipalités environnantes.

De même il n'est pas normal qu'un quartier riche ne contribue pas au domaine du Bien-être et de la Santé parce qu'il "est administrativement séparé d'un quartier pauvre du Montréal métropolitain. Par ailleurs il est lointain d'aller de soi que les habitants d'unités administratives distinctes de la cité doivent payer plus cher leur transport en commun, puis sentent être légitimement soumis à des taxes spéciales parce qu'ils travaillent dans la cité sans y habiter." C'est en effet un avantage pour la Cité que les domiciles se décentralisent vers les unités administratives périphériques, car cela équivaut à un accroissement de l'évaluation immobilière et par suite à une augmentation du rendement des taxes.

Une attitude trop chauvine en face de ces problèmes peut sérieusement entraver l'expansion d'une ville. Et, à ce sujet, deux faits doivent retenir l'attention qui démontrent combien il est important pour la province tout entière que soient supprimés tous les obstacles que peuvent soulever des situations administratives équivoques et inefficaces.

1) Un fait général d'abord : Montréal constitue dans la province de Québec une agglomération d'une telle importance économique que sans elle, la province eût vraisemblablement connu depuis 1867 le sort des provinces maritimes, i.e. la dépopulation et les difficultés financières de toute sorte dans l'établissement et l'administration de ses services.

2) Un fait circonstanciel d'une extrême urgence : la canalisation du Saint-Laurent. Selon M. Angers ce second fait va affecter l'équilibre des taux de transports et mettre en danger la position privilégiée de Montréal, en ce qui concerne la localisation de certaines industries.

Pour soutenir la concurrence avec les centres urbains qui sont situés plus à l'ouest, notamment Toronto, l'organisation de Montréal devra donc être poussée à son maximum d'efficacité.

Importance économique de Montréal

Montréal compte environ le tiers de la population de la province mais sa production manufacturière égale 60 % de celle de la province.

Les industries de haute signification économique sont d'ailleurs encore plus concentrées à Montréal : 70 % des industries du fer et de l'acier, 87 % des industries de matériel de transport, 88 % des industries d'appareils électriques, 60 % des industries dérivées des métaux non métalliques, 99 % des industries du pétrole, 46 % des industries de produits chimiques. Sans la région de Montréal la province de Québec serait une cinquième province maritime ne

Congrès de l'Union des journalistes à Québec, fin avril

Au cours de sa réunion mensuelle, tenue samedi à Montréal, le comité directeur de l'Union canadienne des journalistes de langue française a décidé que le Congrès de l'Union aura lieu à Québec, les 27 et 28 avril prochain. Le thème de ce congrès, qui devrait réunir quelque 150 journalistes de la presse écrite et de la presse parlée, sera : "La presse canadienne-française et sa mission". Les participants, répartis en cinq commissions, procèderont à un examen systématique de notre presse face aux impératifs de sa mission dans les divers ordres.

Le comité a également décidé que la publication de l'organe de l'Union "Le Journaliste canadien-français", reprendra à partir du mois de mai sous la forme, désormais, d'un bulletin mensuel d'information qui paraîtra d'abord sur quatre pages. Il a également été décidé que le premier "annuaire de la profession" sera publié en avril, sa distribution devant coïncider avec le congrès de Québec.

La publication du bulletin sera assurée par une commission de quatre membres, dirigée par M. J.-M. Morin, président d'honneur de l'Union et comprenant, outre, MM. Roger Champoux, Jean-Louis Gagnon et Dostaler O'Leary. Le comité directeur a également été informé que le comité exécutif de la Fédération internationale des Journalistes se réunira à Sarrebruck en juin et que la réunion de la direction de l'Association internationale des Journalistes de langue française aura lieu quelque temps auparavant. Des dispositions ont été prises pour que l'Union soit représentée à ces deux rencontres ; on sait qu'elle est membre de ces organismes internationaux.

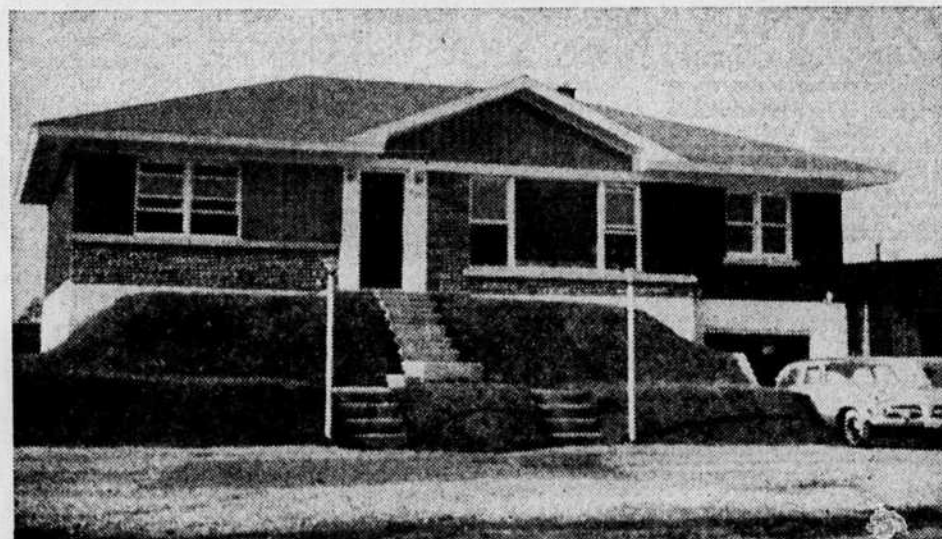
16 BUNGALOWS 50 x 32

7 PIECES PLUS GARAGE

offerts par

Placements Métropole Ltée

H. Georges Grenier, prés. Gilbert Bériault, gérant Yon Reinu, constructeur



MAISON MODELE DANS ST-VINCENT DE PAUL, 2795 BLVD. LEVESQUE ENTRE VIAU ET PIE IX

PRIX : \$18,000.00 COMPTANT : \$6,000.00

Split-level si désiré • Couleurs au choix • Façade pierre et brique • Terrain 75 par 75 pieds • Chauffage convecteur plinthes • 1 1/2 ch. de bain • 3 à 4 chambres à coucher

19 sont vendues, 16 sont en construction

A VISITER : sept soirs 7h. à 9h. p.m.; Samedi-dimanche 3h. à 6h. p.m.

2795 boul. Lévesque

Tél.: CR. 1-5941

Nouvelle conférence arabe au Caire

Divergences prévues au cours de la réunion des chefs d'Etat de Jordanie, Arabie, Syrie et Egypte

LE CAIRE — Les "Quatre Grands" arabes, qui échangeront leurs opinions sur la doctrine Eisenhower et la question de l'occupation israélienne, ont dîné dimanche soir, au palais d'Abdine, qu'il fut autrefois le quartier général administratif du roi Farouk.

Une conférence au sommet des "Quatre" — le roi Séoud, de l'Arabie séoudite, le roi Hussein, de Jordanie, le président Nasser, d'Egypte et le président Shukri Kwatly, de Syrie — doit s'ouvrir ce matin.

Le roi Séoud fera, à ses partenaires arabes, un compte rendu de sa visite à Washington et de ses entretiens avec le président Eisenhower.

Le monarque de l'Arabie séoudite, qui a visité l'Espagne, le Maroc, la Tunisie et la Libye depuis son départ des Etats-Unis, le 9 février, est arrivé dimanche par avion, venant de Tripoli. Nasser a chaleureusement embrassé le roi.

Les autorités égyptiennes et les membres du Caire ont déclaré que plusieurs diplomates espèrent rencontrer Séoud durant son séjour ici, dont l'ambassadeur de l'URSS, E. D. Kisselev.

Divergence prévue

De l'aéroport, le roi et Nasser se sont dirigés vers le palais de Koubbeh, où demeurera le roi durant son séjour.

C'est du compte rendu que fera Séoud de ses entretiens avec Eisenhower, que Nasser tirera sa politique future en ce qui concerne le refus d'Israël de se retirer de l'enclave de Gaza et de la péninsule du Sinaï.

Nasser sera peut-être pris entre deux feux lorsque ses partenaires exprimeront leurs opinions. La question de savoir si le déblaiement du canal de Suez doit être utilisé comme arme politique soulèvera peut-être un obstacle.

Kuwatly demandera à Nasser de laisser le canal fermé tant que le dernier soldat israélien ne sera pas retiré derrière la ligne d'armistice de 1949.

Mais on rapporte que Séoud, dont les royautés sur le pétrole ont été réduites par suite du blocage du canal, demanderait à Nasser de ne pas impliquer Suez dans la politique et de laisser les Etats-Unis et les Nations unies convaincre Israël de se retirer.

La coopération

La délégation syrienne représente les éléments les plus nationalistes et les plus anti-occidentaux de tous les gouvernements arabes. Kuwatly est accompagné de son ministre des Affaires étrangères, Salah Bitar, et du secrétaire général du parti socialiste arabe nouvellement ressuscité.

Les partisans de Bitar ont demandé que Séoud abroge ses ré-

cents accords avec les Etats-Unis à moins que l'administration Eisenhower appuie fermement les sanctions économiques contre Israël.

Ces accords comprennent l'utilisation de la base aérienne de Dhahran par les Américains en échange d'une aide économique et militaire des Etats-Unis à l'Arabie séoudite.

Le roi Séoud avertit Nasser de préparer la voie à la coopération avec les Etats-Unis en suivant une politique presque à l'opposé de celle que préconisent les Syriens.

Rien d'immoral...

(Suite de la première page)

Les mourants

Parlant de la suppression de la douleur chez les mourants, le pape a dit :

"Déclarer que les mourants ont une plus grande obligation morale que les autres d'accepter la souffrance et à refuser de l'éviter n'est en accord ni avec la nature des choses ni avec les sources de la Révélation.

Les mourants peuvent avoir des motifs spéciaux d'accepter la souffrance, dit le pape, mais ces motifs ne concernent que le malade lui-même et "non le médecin qui s'occupe de soulager la douleur".

Il a déclaré qu'il serait clairement illégal d'employer des anesthésiques contre la volonté exprimée du mourant qui est en possession de toutes ses facultés. Les médecins ne doivent pas non plus imposer des souffrances à un mourant pour des raisons d'assistance car "la souffrance peut aussi être l'occasion de commettre de nouvelles fautes", dit-il. Il a ajouté que les médecins ne peuvent imposer des anesthésiques aux mourants qui "acceptent" leurs souffrances comme moyen d'expiation et comme source de mérites afin de progresser dans l'amour de Dieu et dans l'abandon de Sa volonté.

Le pape a déclaré qu'une personne à l'article de la mort ne peut permettre à un médecin de la rendre inconsciente si par ce fait elle ne peut accomplir ses graves devoirs moraux, tels que "le règlement d'affaires importantes, la dictée de son testament, la confession." Un médecin ne doit pas consentir à rendre une personne insensible à moins que le patient ait rempli ses obligations morales mais si le malade repousse ses obligations le médecin peut y consentir "sans se rendre coupable de participation formelle au péché comin."

DEUX CONSTABLES BLESSES

Deux constables de la radio-policie de la métropole ont été gravement blessés, samedi, au cours d'une chasse à un automobiliste qui avait brûlé un feu rouge, rue Notre-Dame. L'auto des policiers s'est écrasée sur l'arrière d'un tramway, permettant au fuyard de s'échapper. Voici les noms des deux agents placés sous observation à l'hôpital St-Luc : MM. Gérard Provenost, 39 ans, 621 rue Marquette, Montréal-Sud ; et Maurice Couture, 26 ans, 16 rue Derome, Laval-des-Rapides.

POURQUOI UN DECORATEUR ?



Le décorateur vous assiste dans votre choix pour obtenir un ensemble harmonieux des différents éléments qui composent votre foyer.

Anthony Yacovelli Ltée, où vous trouverez des meubles de bon goût, à la portée de votre budget, facilite votre tâche en mettant à votre disposition une équipe d'assistants décorateurs qui vous aideront à grouper les éléments : meubles, tentures et tapis.

Monsieur Laurent Lamy, décorateur ensemblier, bien connu, saura respecter votre personnalité et donner à votre foyer ce cachet personnel dont vous serez flatté. Contactez-lui votre problème en prenant rendez-vous à :

RE. 1-1159
ANTHONY YACOVELLI
LIMITÉE
4689 Ave Van Horne
à l'est de Victoria
Meubles de Grande Distinction

AV. 8-6861

Emile Thisdale

VETEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES

GERMAIN THISDALE 335 est, rue Ste-Catherine
propriétaire MONTREAL



Vos Imprimés en disent long...

de votre efficacité en affaires !
Laissez-nous vous aider dans votre prochain travail d'impression.

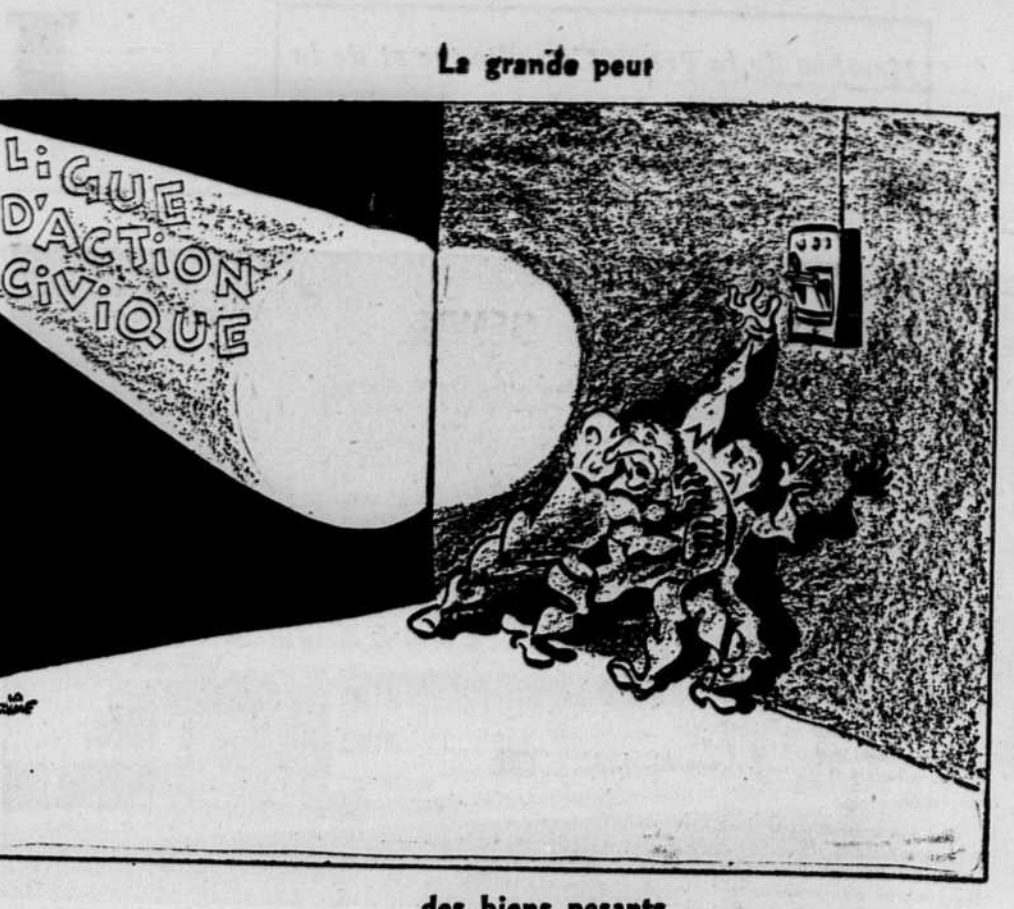
S'il y a une amélioration à faire, si vous voulez de nouvelles idées, consultez un de nos représentants, vous y gagnerez sûrement !
NOTRE SERVICE EST A LA PORTEE
DE VOTRE TELEPHONE MA. 5161

Imprimerie Richelieu Ltée

ARMAND SIROIS, propriétaire
4615 rue Clark — MA. 8161
Montréal

UN HEROS DECHU Par ROLLAND DELCOUR

Le maréchal Paulus qui vient de mourir, avait suivi une carrière militaire classique lorsque après avoir commandé les troupes blindées il fut promu général de corps d'armée et commandant en chef de la 6e armée, dont les 300.000 hommes sont chargés de faire à travers les défenses russes une brèche par où s'engouffrer jusqu'à la Volga. Paulus a alors cinquante-trois ans. La bataille de Stalingrad a commencé au mois d'août 1942.



Le français à l'assemblée législative du Manitoba

Un incident dont il faut retenir la leçon

Le chef provincial du parti conservateur manitobain, M. Duff Roblin, parle fort bien notre langue. L'aisance avec laquelle, au congrès fédéral de son parti à Toronto, il passait de l'anglais au français, et réciproquement, a été fort remarquée.

Au début de la session manitobaine, M. Roblin, qui est, paraît-il, coutumier du fait, a voulu répéter son geste de Toronto. Mais son intervention, cette fois, a provoqué un incident sur lequel il nous paraît opportun d'appeler l'attention de nos lecteurs.

C'est un ministre canadien-français, M. Edmond Préfontaine, qui devait suivre le chef conservateur.

Après avoir, écrit notre confrère de Saint-Boniface, La Liberté et le Patriote, parlé en français comme d'habitude dans son premier discours majeur de la session actuelle, M. Préfontaine a cité l'Acte d'Union de 1870 et le statut de 1890 pour montrer que le français a toujours droit de cité comme langue parlée à l'Assemblée législative du Manitoba.

Chose remarquable, dit toujours la Liberté, on sait maintenant avec certitude qu'à l'heure présente ni les gouvernements, ni l'opposition officielle, ne songeraient à l'instant à supprimer le français.

En fait, la Liberté, ce fut tout de même frappant d'entendre un ministre canadien-français disputer un chef conservateur parce qu'il n'avait pas parlé avec

assez de précision en faveur de l'usage du français à l'Assemblée manitobaine.

Il est peu probable que les discours échangés l'autre jour changent quoi que ce soit à la routine de l'Assemblée, mais, ainsi que le dit encore la Liberté, les membres apprendront, grâce aux explications que M. Préfontaine a données en anglais, que M. Roblin a été invité à s'aventurer plus loin sur le chemin du bilinguisme intégral, et les autres membres ont pu réaliser pour un instant la large place que le statut et l'usage faisaient au français, aux origines de l'Assemblée à laquelle ils appartiennent, que l'abolition presque totale du français a été l'oeuvre d'une majorité anglo-saxonne intolérante, que ce geste a privé la législature manitobaine d'un cachet qui, de plus en plus, s'impose aux meilleurs penseurs du pays comme étant pour toujours une partie constituante du véritable patrimoine du Canada.

Il y a quelque chose de changé dans l'atmosphère du pays et tôt ou tard, l'on s'apercevra dans la vie générale de la nation.

Pourvu que nous sachions tenir...

Lors du banquet par lequel on a voulu commémorer son soixante-quinzième anniversaire, M. Saint-Laurent déclarait que l'heure approche où aucun homme qui aspire à un poste de premier plan dans la vie publique canadienne se dispensera de connaître les deux langues officielles du pays.

Et cela n'a scandalisé personne.

Les hommes publics qui ont le malheur d'ignorer le français sont les premiers à démontrer par leurs actes qu'ils pensent ainsi.

A preuve, hier M. Drew; aujourd'hui M. Diefenbaker.

Omer HEROUX

Le 11 septembre Hitler annonce triomphalement : "Stalingrad est tombée." Paulus, général d'armée, est baptisé "le vainqueur de Stalingrad". Il est au sommet de la gloire. Avec Rommel c'est l'idole de la jeunesse nazie, et toute l'Allemagne vibre au rythme des prouesses de ses soldats dans les rues et les maisons de Stalingrad.

Mais Hitler a vendu trop tôt la peau de Stalingrad. Refusant de s'avouer vaincu, les débris de la garnison russe s'accrochent désespérément au dernier lambeau de terrain couvert de ruines qu'ils occupent encore sur la rive occidentale.

Une victoire soviétique Le 23 novembre, sur un front de plusieurs centaines de kilomètres, à gauche et à droite du fer de lance germanique, les troupes soviétiques, commandées par Rodionov, Tchouikov, Voronov, s'élancent à l'attaque. Mal tenues par des troupes roumaines ou italiennes, mal équipées, les positions de l'Axe s'effondrent. Quarante heures plus tard le front allemand est percé de part en part. Les troupes du front de Moscou et de Leningrad se rejoignent dans les dos des troupes allemandes et la 6e armée est encerclée.

Fidèle à sa tactique, ou plutôt à son obsession de résistance à outrance, le Führer ordonne alors à Paulus de tenir. Des journaux allemands, ainsi que des journaux soviétiques, ont pu lire pendant des semaines, dans les colonnes de la presse, que Paulus était encore possible de faire sauter la mine de Stalingrad.

En Allemagne cependant la légende de Paulus continue. Hitler dit qu'il a vu Paulus, qu'il a vu le général qui, pour la captivité, peut jeter un dernier coup d'oeil sur ces silhouettes lamentables aux moignons enveloppés de chiffons qui se traînent vers la mort.

En Allemagne cependant la légende de Paulus continue. Hitler dit qu'il a vu Paulus, qu'il a vu le général qui, pour la captivité, peut jeter un dernier coup d'oeil sur ces silhouettes lamentables aux moignons enveloppés de chiffons qui se traînent vers la mort.

En Allemagne cependant la légende de Paulus continue. Hitler dit qu'il a vu Paulus, qu'il a vu le général qui, pour la captivité, peut jeter un dernier coup d'oeil sur ces silhouettes lamentables aux moignons enveloppés de chiffons qui se traînent vers la mort.

Lettres au "Devoir" Adolescents, cinéma et télévision

Monsieur le Directeur, Si Thomas More revenait à notre époque et reprenait son "Utopia", je crois qu'il aurait beaucoup de choses à dire sur la jeunesse de la première adolescence, à ceux qui ont de douze à seize ans. Dans ce monde idéal, ces adolescents seraient traités comme ils le méritent, c'est-à-dire, "considérés". Il se trouverait des éducateurs pour s'occuper d'eux pour répondre à leurs problèmes réels et pour leur fournir des solutions constructives. On ne les confondrait pas avec les "enfants" et l'on n'aurait pas la nuée de la croire déjà des adultes. On s'efforcera de comprendre la psychologie propre à leur âge et l'on tiendrait compte de leurs exigences légitimes.

Dans ce monde-là, les adolescents ne seraient pas obligés de regarder des films réservés aux adultes à la télévision, parce qu'il y aurait des pellicules projetées spécialement pour eux. Ce qui est plus extraordinaire, ils se trouveraient des éducateurs assez compétents pour découvrir des films à la fois beaux, enlevants, enrichissants et répondant parfaitement aux aspirations de l'adolescence. Et ce qui est encore plus extraordinaire, il y aurait des commentateurs qualifiés qui auraient assez de jugement pour exposer à propos de ces films des aperçus assimilables par les jeunes et capables de les faire réfléchir sur ce qu'ils regardent.

Après la vision du film, un concours, contenant au plus deux ou trois questions, stimulerait cette réflexion et lui donnerait un élan créateur. C'est ainsi, que, chaque semaine durant l'été, des adolescents auraient leurs films à eux, avec un commentaire adapté pour eux et des concours sagement évalués à leur niveau intellectuel et psychologique.

Il se peut que ce Thomas More passe pour un utopiste. On lui dirait qu'il n'existe pas de films pour les jeunes de douze à seize ans, qu'il n'existe pas de commentateurs intéressés à cette catégorie. Et que des concours n'auraient aucune utilité, pas même pour savoir ce que les jeunes pensent et comment ils réagissent devant un film à la télévision. De plus, ce Thomas More se rendrait compte qu'il est extrêmement difficile de faire travailler ensemble des organismes officiels animés des meilleures intentions mais peu disposés à franchir le seuil d'une action véritablement efficace, éducative.

On lui répondra qu'il vaut beaucoup mieux éduquer — ou rééduquer des adultes. C'est beaucoup plus simple, paraît-il. Et puis, les résultats sont beaucoup plus satisfaisants. La charité envers les adultes passe avant celle des adolescents.

En attendant avec calme et patience ce monde idéal qui n'est pas encore arrivé, les adolescents de douze à seize ans continueront régulièrement d'assister aux ciné-clubs de la télévision réservés aux adultes. Ils continueront de s'exercer en affirmant qu'il n'y a rien de pire que de ne pas être adulte. Ils continueront de jouer aux adultes afin qu'on ait le plaisir de les réduire lorsqu'ils seront supposés avoir atteint la maturité. Une maturité qu'ils n'auront pas et qu'il ne sera pas facile de leur inoculer.

Heureusement, Thomas More est au paradis, où nous pouvons le prier. Nous pourrions lui demander, en patience, pour surmonter une situation qui n'est pas des plus gaies. Et nous pourrions aussi le supplier de nous donner un peu de cette imagination créatrice qui ajoute tant de charme à sa sainteté. Après qu'il nous ait fait sentir qu'il n'existe pas de monde idéal qui n'existe pas et qu'il faudrait tout de même commencer à réaliser.

Jean DESFORGES

Blocs-Notes

45.000 acres de terre arable

La grande enquête sur l'utilisation du sol que le gouvernement Saint-Laurent a confiée au Sénat est commencée. On sait que c'est un ancien ministre, un vétéran des luttes parlementaires, M. le sénateur C. C. Power, qui préside le comité qui la conduit. L'un des premiers témoins entendus est M. Alfred Leahy, de la division de l'élevage du ministère fédéral de l'agriculture, qui a parlé du sol arable.

D'après lui, il n'y a guère de questions de la Couronne qui relèvent de 5.5 à 6 pour cent du sol canadien du gouvernement fédéral et rien qui soit propre à la culture. La superficie actuellement en culture, qui comporte l'agriculture, qui comprendrait déjà la plus grande partie de la bonne terre, est de 90,000,000 d'acres. Il resterait en réserve environ 45,000,000 d'acres de terre arable. La plus grande partie de cette terre arable inoccupée se trouverait dans le nord du Manitoba, en Alberta, dans le nord de la Colombie et dans les territoires du Nord-ouest.

Nous avons hâte de voir si le témoignage de M. Leahy sera entièrement corroboré. Nous avons souvenir d'entretiens avec des spécialistes de la colonisation qui nous avaient présenté un tableau assez différent. Ils prétendaient que les deux grands territoires colonisables qui restent au pays se trouvent dans le nord de l'Ontario et dans le centre de la Colombie. Ils ajoutaient que les deux territoires colonisables secondaires encore disponibles étaient la région de la Rivière-à-la-Paix en Alberta et celle de l'Abitibi dans le Québec.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le territoire colonisable qui nous reste dans le Québec est loin d'être illimité. C'est peut-être une raison de le peupler aussi rapidement que possible afin de maintenir un certain équilibre entre la population agricole et la population ouvrière qui s'accroît à un rythme vertigineux.

L'empire de M. Howe

L'un des correspondants parlementaires de la chaîne Southern, M. Warren Baldwin, s'est amusé à faire le dénombrement de l'empire administratif de M. C. D. Howe, ministre du commerce et de l'industrie, ministre de la production de défense et premier lieutenant de M. Saint-Laurent. C'est ainsi qu'il a recensé 84 départements, commissions, organismes et corporations, dont beaucoup sont

45.000 acres de terre arable

La grande enquête sur l'utilisation du sol que le gouvernement Saint-Laurent a confiée au Sénat est commencée. On sait que c'est un ancien ministre, un vétéran des luttes parlementaires, M. le sénateur C. C. Power, qui préside le comité qui la conduit. L'un des premiers témoins entendus est M. Alfred Leahy, de la division de l'élevage du ministère fédéral de l'agriculture, qui a parlé du sol arable.

D'après lui, il n'y a guère de questions de la Couronne qui relèvent de 5.5 à 6 pour cent du sol canadien du gouvernement fédéral et rien qui soit propre à la culture. La superficie actuellement en culture, qui comprendrait déjà la plus grande partie de la bonne terre, est de 90,000,000 d'acres. Il resterait en réserve environ 45,000,000 d'acres de terre arable. La plus grande partie de cette terre arable inoccupée se trouverait dans le nord du Manitoba, en Alberta, dans le nord de la Colombie et dans les territoires du Nord-ouest.

Nous avons hâte de voir si le témoignage de M. Leahy sera entièrement corroboré. Nous avons souvenir d'entretiens avec des spécialistes de la colonisation qui nous avaient présenté un tableau assez différent. Ils prétendaient que les deux grands territoires colonisables qui restent au pays se trouvent dans le nord de l'Ontario et dans le centre de la Colombie. Ils ajoutaient que les deux territoires colonisables secondaires encore disponibles étaient la région de la Rivière-à-la-Paix en Alberta et celle de l'Abitibi dans le Québec.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le territoire colonisable qui nous reste dans le Québec est loin d'être illimité. C'est peut-être une raison de le peupler aussi rapidement que possible afin de maintenir un certain équilibre entre la population agricole et la population ouvrière qui s'accroît à un rythme vertigineux.

L'empire de M. Howe

L'un des correspondants parlementaires de la chaîne Southern, M. Warren Baldwin, s'est amusé à faire le dénombrement de l'empire administratif de M. C. D. Howe, ministre du commerce et de l'industrie, ministre de la production de défense et premier lieutenant de M. Saint-Laurent. C'est ainsi qu'il a recensé 84 départements, commissions, organismes et corporations, dont beaucoup sont

La France de demain

par Jacques de GRANDPRE

Paris, 13 février. — Si aucune catastrophe ne vient troubler le cours de l'accroissement normal de la population, la France comptera en 1970 trois millions d'habitants de plus qu'aujourd'hui. Trois millions de personnes qui devront trouver leur place dans la structure sociale, avec tout ce que cela implique: logement, institutions d'éducation, moyens de travail. Les problèmes démographiques sont donc, en France comme partout ailleurs, étroitement liés aux problèmes économiques.

Quelles que soient les causes de ce mouvement démographique, ceux qui, de par leurs fonctions, peuvent exercer une influence sur l'avenir de la nation doivent en tenir compte et s'efforcer de préparer aux générations d'aujourd'hui et de demain une France qui soit capable de leur assurer non seulement une existence normale, mais aussi cette élévation du niveau de vie, cette amélioration générale et régulière des conditions d'existence qui doit caractériser tout pays en progrès.

Une certaine conception politique de l'équilibre européen est évidemment permise, mais, dans un ordre contemporain très différent de l'ancien, un équilibre doit quand même exister entre les principales masses qui composent l'Europe occidentale, et il ne nous est nullement indifférent, en tant que membres de la grande famille française, que la France, première représentante de la culture à laquelle nous participons, maintienne à tous égards sa position auprès d'une Allemagne dont la puissance économique et politique monte une fois de plus en flèche et sur laquelle l'Occident compte de plus en plus pour assurer la sécurité du "monde libre".

C'est pourquoi les sentiments de "parenté" des Canadiens français doivent se doubler de préoccupations d'ordre politique intéressant le Canada tout entier; car il est essentiel au maintien de la paix que la France et l'Allemagne puissent, dans l'égalité, contribuer ensemble à la défense et à la prospérité de l'Europe occidentale et par ricochet à la sécurité générale.

L'exécédent, en France, du nombre des naissances sur celui des décès atteint en moyenne 300,000 par an depuis 1946. C'est-à-dire que la France gagne chaque année environ l'équivalent de la population de l'un de ses départements moyens. Cela représentera, de 1945 à 1970, soit près de 25 ans seulement, un accroissement démographique supérieur à ce qu'il a été pendant tout le siècle précédent.

Comment expliquer ce phénomène? Les progrès de la médecine ont certes réduit les taux de mortalité infantile et de mortalité des adultes, et allongé la durée moyenne de la vie. Contre 640,000 décès avant guerre, on ne compte aujourd'hui que 520,000 décès par an. Mais il subsiste toujours quelque chose de mystérieux dans le fait qu'il y a aujourd'hui 800,000 naissances par an contre 620,000 avant guerre. Surtout, plus ou moins conscient de la nation qui s'efforce de réparer les pertes subies au cours du conflit? Réflexe vital tout à fait inconscient, phénomène biologique pur?

Certains faits semblent étayer cette dernière hypothèse: l'accroissement du taux de natalité s'est amorcé, en France, en pleine guerre, au sein de la population civile demeurée dans ses foyers, et avant même le retour des militaires et des prisonniers, on remarque d'autre part, après chaque guerre, une augmentation du nombre des naissances masculines, comme si la nature voulait rétablir un équilibre

La France de demain

par Jacques de GRANDPRE

Paris, 13 février. — Si aucune catastrophe ne vient troubler le cours de l'accroissement normal de la population, la France comptera en 1970 trois millions d'habitants de plus qu'aujourd'hui. Trois millions de personnes qui devront trouver leur place dans la structure sociale, avec tout ce que cela implique: logement, institutions d'éducation, moyens de travail. Les problèmes démographiques sont donc, en France comme partout ailleurs, étroitement liés aux problèmes économiques.

Quelles que soient les causes de ce mouvement démographique, ceux qui, de par leurs fonctions, peuvent exercer une influence sur l'avenir de la nation doivent en tenir compte et s'efforcer de préparer aux générations d'aujourd'hui et de demain une France qui soit capable de leur assurer non seulement une existence normale, mais aussi cette élévation du niveau de vie, cette amélioration générale et régulière des conditions d'existence qui doit caractériser tout pays en progrès.

Une certaine conception politique de l'équilibre européen est évidemment permise, mais, dans un ordre contemporain très différent de l'ancien, un équilibre doit quand même exister entre les principales masses qui composent l'Europe occidentale, et il ne nous est nullement indifférent, en tant que membres de la grande famille française, que la France, première représentante de la culture à laquelle nous participons, maintienne à tous égards sa position auprès d'une Allemagne dont la puissance économique et politique monte une fois de plus en flèche et sur laquelle l'Occident compte de plus en plus pour assurer la sécurité du "monde libre".

C'est pourquoi les sentiments de "parenté" des Canadiens français doivent se doubler de préoccupations d'ordre politique intéressant le Canada tout entier; car il est essentiel au maintien de la paix que la France et l'Allemagne puissent, dans l'égalité, contribuer ensemble à la défense et à la prospérité de l'Europe occidentale et par ricochet à la sécurité générale.

L'exécédent, en France, du nombre des naissances sur celui des décès atteint en moyenne 300,000 par an depuis 1946. C'est-à-dire que la France gagne chaque année environ l'équivalent de la population de l'un de ses départements moyens. Cela représentera, de 1945 à 1970, soit près de 25 ans seulement, un accroissement démographique supérieur à ce qu'il a été pendant tout le siècle précédent.

Comment expliquer ce phénomène? Les progrès de la médecine ont certes réduit les taux de mortalité infantile et de mortalité des adultes, et allongé la durée moyenne de la vie. Contre 640,000 décès avant guerre, on ne compte aujourd'hui que 520,000 décès par an. Mais il subsiste toujours quelque chose de mystérieux dans le fait qu'il y a aujourd'hui 800,000 naissances par an contre 620,000 avant guerre. Surtout, plus ou moins conscient de la nation qui s'efforce de réparer les pertes subies au cours du conflit? Réflexe vital tout à fait inconscient, phénomène biologique pur?

Certains faits semblent étayer cette dernière hypothèse: l'accroissement du taux de natalité s'est amorcé, en France, en pleine guerre, au sein de la population civile demeurée dans ses foyers, et avant même le retour des militaires et des prisonniers, on remarque d'autre part, après chaque guerre, une augmentation du nombre des naissances masculines, comme si la nature voulait rétablir un équilibre

Etes-vous un de ces "citoyens sérieux"

L'abbé G. Rousseau, curé de Saint-François du Lac, lance l'appel suivant: "Tout citoyen sérieux ne peut se rendre compte de la tâche qui lui incombe que s'il se rend compte de la tâche qui incombe à la Société Saint-Jean-Baptiste."

Le moyen le plus pratique de le faire, l'abbé Rousseau le suggère aussi: s'inscrire à la campagne des Amis du Devoir.

Le moyen le plus pratique de le faire, l'abbé Rousseau le suggère aussi: s'inscrire à la campagne des Amis du Devoir.

Le moyen le plus pratique de le faire, l'abbé Rousseau le suggère aussi: s'inscrire à la campagne des Amis du Devoir.

Le moyen le plus pratique de le faire, l'abbé Rousseau le suggère aussi: s'inscrire à la campagne des Amis du Devoir.

Le moyen le plus pratique de le faire, l'abbé Rousseau le suggère aussi: s'inscrire à la campagne des Amis du Devoir.

Appel à louer un rôle d'intermédiaire

Quand, en 1953, après la mort de Staline, le virage libéral est enfin pris à Berlin-Est, les émeutes de juin 1953, survenant une semaine plus tard, démontrent de tout son contenu. Dans ce contexte, le maréchal Paulus ne pouvait plus jouer que le rôle d'intermédiaire entre le nouveau régime et les anciens officiers de la Wehrmacht, qui espérait rallier ceux-ci à son service. Mais ces officiers eux-mêmes étaient encadrés de vieux communistes ou de jeunes officiers sortis des universités populaires avec le rang de commissaire politique.

C'est là qu'il faut chercher le sens et les limites de l'unique réapparition en public du maréchal après son retour en Allemagne. Son installation à Dresde avait déjà préparé la manœuvre. Elle signifiait clairement que sans vouloir se prêter à l'importation du rôle de chef des nouvelles forces populaires de la République démocratique, la République démocratique allemande attribuait longtemps à l'Ouest des tendances à l'état de rébellion incontrôlable et incontrôlée, le compromis.

C'est là qu'il faut chercher le sens et les limites de l'unique réapparition en public du maréchal après son retour en Allemagne. Son installation à Dresde avait déjà préparé la manœuvre. Elle signifiait clairement que sans vouloir se prêter à l'importation du rôle de chef des nouvelles forces populaires de la République démocratique, la République démocratique allemande attribuait longtemps à l'Ouest des tendances à l'état de rébellion incontrôlable et incontrôlée, le compromis.

C'est là qu'il faut chercher le sens et les limites de l'unique réapparition en public du maréchal après son retour en Allemagne. Son installation à Dresde avait déjà préparé la manœuvre. Elle signifiait clairement que sans vouloir se prêter à l'importation du rôle de chef des nouvelles forces populaires de la République démocratique, la République démocratique allemande attribuait longtemps à l'Ouest des tendances à l'état de rébellion incontrôlable et incontrôlée, le compromis.

C'est là qu'il faut chercher le sens et les limites de l'unique réapparition en public du maréchal après son retour en Allemagne. Son installation à Dresde avait déjà préparé la manœuvre. Elle signifiait clairement que sans vouloir se prêter à l'importation du rôle de chef des nouvelles forces populaires de la République démocratique, la République démocratique allemande attribuait longtemps à l'Ouest des tendances à l'état de rébellion incontrôlable et incontrôlée, le compromis.

La scène était très sombre

Monsieur le directeur, J'ai bien lu la lettre de monsieur Jacques Morisset, de Saint-Georges de Beauce, publiée dans le journal "Le Devoir" le 4 février. Je comprends l'indignation de M. Morisset de voir figurer la photographie d'un homme de scène d'Union Jack comme fond de scène d'une fête organisée par une section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Une explication s'impose. Le manque d'une salle paroissiale a obligé les dirigeants de la section locale à louer l'unique salle publique de la paroisse pour une soirée de la soirée. Les organisateurs de la soirée ont été très occupés à exécuter un programme bien varié et rendu difficile par des déficiences d'ordre technique. De plus, la scène

était très sombre et l'Union Jack déployé au mur arrière n'attirait pas l'attention. L'éclairage du spectacle a été mis en évidence et la photographie qui a paru dans un journal local a été une surprise pour tous. Les autres journaux ont été priés de ne pas reproduire cette photo.

Cette mise en scène de l'Union Jack n'a donc pas été intentionnelle. La réaction de monsieur Morisset est celle d'un ardent patriote. Qu'il ne voie cependant pas dans cette photographie une insulte ou un manque de jugement, mais bien un incident qui a échappé à l'attention de tous les responsables de la soirée.

Veillez bien me croire, Votre tout dévoué, Dominique GAUVIN, D.S., Québec.

La France et le monde

UN CENTRE SCIENTIFIQUE UNIQUE EN SON GENRE

Sous le nom de "Institut National des Sciences Appliquées", c'est un ensemble pédagogique d'un caractère inédit et d'une ampleur sans précédent, qui va se constituer prochainement à Lyon. Le point de départ a été la constatation de ce fait : il y a en France pénurie d'ingénieurs et, au sens large du terme, de "scientifiques". Les universités françaises "produisent" chaque année environ 4,000 ingénieurs dans les diverses disciplines (quand il en fautrait au moins 12,000) et 11,000 hauts-diplômés scientifiques sont annuellement diplômés alors que les besoins en appelleraient au moins 18,000 à 20,000.

Les innombrables réalisations françaises dans tous les domaines qui touchent à la technique, les progrès de la recherche, les développements spectaculaires dans une foule de secteurs (chemins de fer, aviation, électronique, télécommunications, grands travaux publics, etc.), la mise en valeur des divers territoires de l'Union Française, l'expansion de la technique française dans le monde, tout cela réclame sans cesse plus d'ingénieurs et de scientifiques.

Il est frappant de constater, lorsque l'on parcourt la rubrique "offres d'emploi" dans les journaux français, les interminables listes d'ingénieurs, techniciens, spécialistes en tous genres recherchés par les firmes françaises, les entreprises d'Etat, les compagnies étrangères, etc. Aussi, ces dernières années, les organismes habilités à distribuer les bourses d'étude (très nombreuses en France et dans l'Union Française) ont-ils été amenés à accorder une certaine préférence aux jeunes gens se destinant aux carrières scientifiques et il est même question d'accorder des bourses

plus substantielles aux étudiants de cette catégorie qu'aux autres.

UNE COLLABORATION UNIVERSITES-INDUSTRIES

Heureusement, a-t-il été décidé (et l'Assemblée nationale a approuvé récemment le projet de loi à cet effet) de créer à Lyon un Institut national des Sciences Appliquées, qui sera réalisé avec la collaboration et des pouvoirs publics et des entreprises privées, bref une sorte de "combinat pédagogique" qui illustrera la coopération des universitaires et des industriels et sera résolument tourné vers les réalités concrètes.

Le choix de Lyon tient à plusieurs facteurs : d'abord, l'idée est née sur les bords du Rhône; ensuite, les milieux lyonnais les plus divers ont montré pour le projet un extraordinaire enthousiasme et promis un large concours; enfin, l'immense espace nécessaire à l'Institut a été offert par les autorités lyonnaises et on a considéré, avec raison, que le calme de Lyon était plus propice à une entreprise de cette envergure que le rythme de vie trépidant de la grande capitale.

Toutes les administrations et toutes les autorités de la région lyonnaise ont décidé de collaborer à la mise sur pied rapide de l'Institut et ont sacrifié prérogatives et intérêts à l'œuvre commune. Le centre occupera de vastes terrains, à La Doua, en amont de la cité. Ce complexe universitaire d'un type unique en Occident, formera des spécialistes dans tous les domaines et à tous les niveaux, du technicien au savant. Le recrutement des étudiants se fera non pas par concours mais sur titre; au cours de la première année d'étude, il sera opéré non une sélection mais une orientation.

TECHNIQUE ET SCIENCES HUMAINES

On estime qu'au stade de son plein développement, le nouvel Institut comptera quelque 8,000 étudiants. A côté de l'Institut proprement dit, on trouvera une Ecole nationale professionnelle, une faculté des sciences, une Ecole de chimie, un laboratoire de physique nucléaire, un Institut de catalyse, etc. En première année, seront admis les jeunes gens qui sortent des écoles professionnelles ou qui viennent de passer la deuxième partie "mathématiques" du baccalauréat. A l'issue de cette année probatoire, du niveau de la propédeutique scientifique, mais complétée par des travaux d'a-

telier et des exercices pratiques, les uns seront préparés en quatre ans aux fonctions d'ingénieurs d'étude ou de chercheurs, tandis que les autres deviendront, par spécialités, des "ingénieurs praticiens", après trois ans de scolarité et un stage d'entreprise. Mais le programme d'études fera aussi place aux sciences humaines: connaissance des formes modernes du travail, problèmes des loisirs, relations entre les techniciens de différents niveaux, etc.

Les grandes spécialisations auxquelles ouvrira l'Institut, seront notamment: mathématiques appliquées, physique nucléaire, électronique, chimie industrielle et biologique, automatisation, génie civil, aéronautique, construction automobile, etc. Il est permis de souhaiter qu'à une heure où, au Canada français aussi, un effort spécial est fait vers les études scientifiques et techniques, un certain nombre de nos jeunes prennent d'ici quelques années la route de Lyon au lieu d'aller puiser uniquement leur formation dans ce domaine aux Etats-Unis qui ne sont pas toujours, il s'en faut, à l'avant-garde.

J. M. LEGER

Les grands succès de librairie

Voici la liste des ouvrages français qui ont connu le plus grand succès, en 1956: "Un certain sourire", de Françoise Sagan (450,200); "Les racines du ciel", de Romain Gary (162,000); "Les Adieux", de Fr-Régis Bastide (91,000); "La Chute", d'Albert Camus (84,000); "Le Père", d'André Perrin (82,400); "Le commandant Watrin", d'Armand Lanoux (81,000); "Qui j'ose aimer", de Hervé Bazin (80,000); "Vous verrez le ciel ouvert", de Gilbert Cesbron (80,000); "Un Américain bien tranquille", de Graham Greene (80,000); "La Griève", de Henry Troyat (71,000); "Un jour", de Georges de Gaulle (65,000); "Tout est à venir", de Roland Dorcelles (65,000); "L'Impératrice de Chine", de Pearl Buck (60,000); "Le naïf locataire", de Paul Guth (59,000); "Les taxis de la Marne", de Jean Dutourd (58,000); "Les poisons de la Couronne", de Maurice Druon (55,500); "Les lions sont lâchés", de Nicole Lods (54,700); "Le Journal du monde", de G. Cailler (50,000); "Le phénomène humain", de Teilhard de Chardin (50,000); "Ete indien", de Roger Verdel (47,100).

Le mouvement de l'édition française

La production du livre, en France, demeure stable. En 1955, on avait publié 11,793 ouvrages contre 12,179 en 1954. Le chiffre d'affaires de 1955 est de l'ordre de 35 milliards de francs (environ 100 millions) et les exportations ont atteint un montant de frs 7.5 milliards. Les exportations de livres français accusent une nette tendance à la hausse: près de 10% d'augmentation en 1955-56. L'année 1955 a été, sous l'angle de l'exportation, la meilleure depuis 50 ans. Et les six premiers mois de 1956 ont encore accusé une amélioration notable sur les mois correspondants de 1955.

Par ailleurs, il se traduit de plus en plus de livres français à l'étranger, notamment en Allemagne, au Japon, en Angleterre, en URSS, en Israël. Deux romans de Balzac "Eugénie Grandet", et "Peau de chagrin", traduits en hébreu connaissent un grand succès et l'auteur des traductions a obtenu le grand prix littéraire de la ville de Tel-Aviv.

Le cinéma en France

Il existe en France (Algérie comprise) 5,756 salles équipées dans le format standard de 35 millimètres et 3,600 salles projetant en 16 millimètres. Ces salles ont reçu en 1956, 410 millions de spectateurs. Théoriquement donc, chaque Français va au cinéma en

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 412,600

BEACON INVESTMENT CORP., corps politique dûment incorporée, ayant son bureau chef dans la Cité et District de Montréal. Demander

vs WELIE MARTIN, autrefois de la Municipalité de Boucherville dans le District de Montréal, maintenant de domicile inconnu.

Défendeur et R. DAIGNEAULT, de la Ville de Longueuil, District de Montréal, en sa qualité de Registrateur de la Division de Chambly.

Mis-en-cause Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, le 20 février 1957

Meyerovitch & Levy, Procureurs du demandeur

SHEARER LUMBER CO. LTD

2571 COTE DE LIESSE - MTL. VOUS OFFRE PLUS

DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES

DE MARQUE UNIK

LIVRAISON RAPIDE

RECENT 7-6575

Aviation - Navigation Techniques

Carte du Canada en relief

International Publishers, de Montréal, vient de mettre sur le marché une remarquable carte en relief du Canada. D'une lecture claire malgré l'abondance des milliers de noms topographiques, la carte en vinyle est lavable et en couleur. L'échelle est de 75 milles au pouce. Elle ne pèse que 2 livres, au lieu des 200 livres qu'elle pèserait si elle était en plâtre.

Le développement minier du Québec

La revue "Shipping Register and Shipbuilder" consacre un fort article au développement minier du Québec et au transport maritime correspondant. L'article souligne que, de la seule Iron Ore Co., plus de 12 millions de tonnes de minerai sont sorties du port des Sept-Îles. Par ailleurs, il paraît certain au chroniqueur que la province de Québec est appelée à voir se développer chez elle l'équivalent des grands centres sidérurgiques de Sparrow's Point dans le Maryland (Cie Bethlehem Steel) ou d'ailleurs. Le système fluvial pour gros cargos, la situation du fleuve, des centres miniers et charbonniers nécessiteront, dans l'esprit des financiers, la création d'usines considérables le long du fleuve.

Volontaires ou conscrits?

Un ancien officier du CARC, le commandant K. M. Guthrie souligne dans un article paru dans "The Cnd Week-end Airman" que les Canadiens devraient être conscrits du problème que pose la situation internationale, de la nécessité d'entretenir une force (donc des compétences) dans les trois armes et de ne pas oublier, tout particulièrement, que le Canada n'a jamais été une nation agressive. Il s'agit donc de placer la

moenne dix fois par année. Ces 410 millions de spectateurs ont vu quelque 3,500 films, dont 1,500 français et 2,000 étrangers. Mais par contre, sur le plan des recettes et du nombre des spectateurs, les films français l'emportent très nettement sur les productions étrangères et cela, selon une proportion ascendante depuis quelques années. Les films français encaissent 50% des recettes, les américains 33%, le reste étant partagé dans l'ordre, par les italiens, les allemands, les anglais, les scandinaves, les russes, etc. En 1956, le cinéma français a dépensé 11 milliards 200 millions de francs (env. \$30 millions) pour réaliser 90 films purement français et 39 en coproduction étrangère. La production cinématographique se place au 76e rang des industries françaises. La totalité des industries touchant au cinéma, fait vivre 55,000 personnes, soit le 1,223e de la population active et a un chiffre d'affaires global de 70 milliards de francs, soit le 1,404e du chiffre d'affaires total en France, question sous cet angle avant que de vouloir imposer le ser-

Bon sang ne saurait mentir

M. Rodrigue Labonté nous dit: "Mon père lisait le DEVOIR depuis sa fondation, et je suis persuadé que mes fils en feront autant". A moins, évidemment, que le Devoir ne soit forcé de fermer ses portes. Pour que cela n'arrive pas souvenez à la campagne des Amis du Devoir. M. Labonté l'a fait, lui.

techniques, consacrait, dans sonduquel des industries seront amenées à s'établir.

Port de mer en Ontario La canalisation ne pourra faire que l'Ontario n'ait que des ports fluviaux. A l'exception de Moosonee, proche de la baie James. Ce port de mer tend à devenir de grande importance dans les limites des mois sans obstruction de glaces. Et les développements miniers de l'extrême nord de l'Ontario pouraient faire de Moosonee l'équivalent ontarien des Sept-Îles du Québec. "Canadian Shipping" consacre à Moosonee une étude d'envergure dans son numéro de janvier.

Ejection des avions supersoniques

La Cie d'aviation Lockheed a mis au point un siège éjectable pour les avions dépassant les 1,500 milles à l'heure. On sait que de nombreuses recherches sont en cours pour répondre aux dangers d'évacuation d'avions supersoniques abandonnés. Le siège est inscrit dans des rainures verticales. Des moignons d'ailes et un pare-vent en font un bolide dans l'espace avant que ne s'ouvre automatiquement le parachute.

Michel PIERRE

LE DEVOIR

rend ses comptes à ses lecteurs

	Exercice financier 1956	Prévisions budgétaires 1957
REVENUS		
Abonnement et vente au numéro	\$ 397,189.28	\$ 394,000
Annonces	288,183.73	685,373.01
DEPENSES		
Rédaction (Salaires, dépêches, vignettes)	163,330.05	161,000
Ateliers (Salaires, papier, encre, force motrice)	248,694.18	256,000
Expédition (Salaires et frais de port)	138,336.69	132,000
Tirage (Salaires, commissions, voyages)	87,627.57	108,500
Annonces (Salaires, commissions)	62,278.44	700,266.93
PERTE D'EXPLOITATION DU JOURNAL	14,893.92	5,500
Bénéfices bruts de l'imprimerie	33,830.28	37,700
Revenus divers	1,510.03	1,500
Bénéfices bruts	20,446.39	33,700
Moins frais généraux		
(Salaires d'administration, intérêts, chauffage, assurances, éclairage, téléphone, timbres, taxes, etc.)	87,368.05	84,000
PERTE NETTE DE L'EXERCICE	66,921.66	50,300
Remboursement d'emprunt	25,000	25,000
Excédent pour le renouvellement de l'outillage	8,078.34	24,700
Objectif de la souscription	\$100,000.	\$100,000

Ces chiffres sont éloquentes

Ils prouvent que la souscription 1957 n'est pas un luxe

Elle est une nécessité urgente

Nos amis le comprendront sans doute et souscriront sans délai

UNE HISTOIRE VRAIE

puisée, entre mille autres cas, des dossiers mêmes de la Croix-Rouge



Se refusant confort et repos, indifférent au mauvais temps, l'auxiliaire de la Croix-Rouge renonce à la douceur du foyer pour aller, de porte en porte, recueillir les dons indispen-

sables à la Croix-Rouge. Témoinnez-lui votre sympathie en lui réservant bon accueil. Il se dépense sans compter par pur dévouement, sans la moindre rémunération.

La Croix-Rouge soulage la misère sous toutes ses formes. Chaque année des milliers de malheureux, de malades, de sinistrés font appel à ses divers services. L'histoire de la Croix-Rouge est une lutte incessante contre les maux qui affligent l'humanité. Et c'est en notre nom qu'elle vient en aide à ceux qui souffrent. Donnons-lui généreusement pour qu'elle poursuive sans relâche son oeuvre si éminemment humanitaire.

DONNONS GÉNÉREUSEMENT À LA CROIX-ROUGE

Objectif pour le Québec: \$1,238,300

Date de la campagne: 23 février au 9 mars

Quartier général de la campagne: 2170 rue Dorchester ouest—GL 7761

Symbole de Service désintéressé

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES



Etablie en 1929
276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Tél. Marquette 2271

AVOCATS

JACQUES DECARY
AVOCAT
de l'étude légale
DECARY, BLODEAU & BRUNET
Suite 509,
Immeuble Transportation
132 ouest, rue St-Jacques
Tél.: HA. 2180-2189 Montréal

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
256
écrit par
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'invention
Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
Raymond-A. Robit et
Alfred Bastien
1510, rue Drummond,
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, résumés, pupitres, armoires, chaises, etc.

Canada Dactylographe Inc.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél.: BE. 3491 R.-T. Armand

ESTIMATEUR



WILFRID FLEURY
ESTIMATEUR-APPRAISER
Propriétés urbaines et rurales
Expropriations et commerces
Tél.: PL. 8456
Rés.: OR. 4-6484

MEDECINS

Electricité médicale - Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. P.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
FR. 5252 816 Sherbrooke est

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes circulatoriens, rhumatisme, obésité.
151 ouest Sherbrooke - HA. 0356

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saubegarde
MONTREAL

LA FEMME au foyer et dans le monde

Faut-il tout renier d'hier parce que demain sera plus à la mode?

Même sans avoir vu la dernière oeuvre de Menotti jouée au cours de janvier à New-York, on oublie difficilement le conte que le compositeur a habillé d'un vêtement sonore, tel que raconté de façon si captivante par Jean de Rigault, en page deux du *Devoir*, samedi, le 2 février. Je me demande si nous pourrions le parcourir ensemble, ce conte intitulé: "Les trois dimanches du poète".

En résumé, c'était un Homme étrange qui vivait dans un château; il n'aimait pas les réunions mondaines et fréquentait très peu de gens d'ailleurs. Un jour, un dimanche justement, il s'attire les moqueries de la foule en promenant au bout d'une chaîne d'argent un bizarre animal qu'il dénomme Unicorn (l'auteur nous réfère au Livre des Bêtes pour la description de l'Unicorn et des deux autres animaux fabuleux de son conte). Bientôt, pourtant, la Comtesse lance la mode: plus un couple respectable ne parade en ville sans son Unicorn en laisse. Un autre dimanche, l'Homme du Château se présente avec un nouvel animal, non moins insolite ni inquiétant que le premier, qu'il appelle une Gorgone. A qui l'interroge sur le sort de l'Unicorn, il répond en badinant que ses taquineries l'ont lassé et qu'il l'a grillée vive. Le premier sursaut d'indignation fait place à la curiosité, puis à l'envie, si bien que chacun à son tour sacrifie son Unicorn et s'empresse de se pavaner avec une Gorgone. Un troisième dimanche, l'Homme du Château paraît avec, cette fois, une Manticore en laisse. Il explique qu'il a tué la Gorgone, au grand scandale des bonnes gens, qui l'accusent de déraison. Néanmoins ils cèdent à ce nouvel engouement et rejettent leur Gorgone pour une Manticore.

L'Homme du Château ne reparsant plus, les gens de la ville le soupçonnent d'un troisième assassinat et décident de mettre un terme à tous ces crimes. Ils forcent la porte du Château et trouvent le Maître du logis sur son lit d'agonie, entouré et veillé par ses trois animaux bien vivants. Le mourant confond la sottise et l'aveuglement des intrus: "Comment le Poète aurait-il pu tuer les enfants engendrés dans la souffrance par sa fantaisie? Qu'eût été sa vie, privée de leur compagnie harmonieuse et fidèle? Tous ceux qui les ont adoptés, puis rejetés avec insouciance n'ont vu en eux que des caprices de dilettantes. Le cœur du Poète seul a gardé intacts les songes de sa jeunesse, de sa maturité et de sa vieillesse, car ils sont l'essence et la raison d'être de sa vie. Il ne redoute même pas la mort puisqu'il l'attend entre leurs bras".

Plusieurs interprétations peuvent être apportées à ce conte mais ne vous semble-t-il pas l'image de l'illusion qui

mène tant de foules et qui s'appelle la Mode, synonyme de nouveauté et de changement, mais aussi de transitoire, d'éphémère, de fugitif? L'image de ces esprits, semblables à des barques légères qui attendent la brise pour voguer n'importe où, ces esprits libres, on n'en doute pas, disponibles — et combien! — tellement libres et disponibles que le moindre feuillet publicitaire leur semble avoir l'éclat d'une étoile et qui, effectivement, un jour, s'achèteront une Unicorn pour la remplacer peu après par une Gorgone pour la remplacer à son tour par une Manticore. Tout ce que le vent de la Mode peut leur souffler à l'oreille — sur le plan des chapeaux comme celui des idées, en amenant comme en breuvages, en automobiles comme dans les beaux-arts, en éducation comme en culture, dans les sports comme dans la musique, tout, ils sont toujours prêts à tout remplacer, à tout changer et à tout échanger parce qu'aucune conviction ni attachement profonds ne leur servent de port d'attache, au besoin de refuge et toujours de tremplin vers plus de connaissance vers un meilleur éclairage. C'est ce qu'on pourrait appeler la civilisation à quatre pattes qui tend toujours le museau vers la nouveauté — ou ce qu'on croit la nouveauté — même la plus creuse.

Il ne leur viendrait pas à l'idée que la verticale existe aussi et que, même si la publicité et la propagande en parlent moins, il peut se trouver à divers paliers, beaucoup de valeurs, de vérité, de beauté et de joie, pourvu qu'on fasse un effort de recherche plutôt que d'attendre la brise...

Avec ce résultat qu'après avoir suivi tant de modes et de vogues et d'engouements, ces esprits libres de tout lien et toute attache, finissent par n'avoir plus goût à rien, par ne plus rien aimer. Ils n'ont même pas été capables de se créer un beau monde de souvenirs. Et vous les voyez, à l'occasion, balayer d'un revers de la main, le livre ou l'oeuvre musicale qu'on dit à présent démodés, et ils continuent de courir toutes les nouveautés, indistinctement, le dernier livre édité, la dernière toile barbouillée, le plus récent modèle d'automobile ou d'ameublement en faisant leur possible pour admettre tout ce que la publicité a décrété qu'ils devaient penser et croire.

Mais ils ne seront jamais non plus comme le poète dont "le cœur a gardé intacts les songes de sa jeunesse, de sa maturité et de sa vieillesse, car ils sont l'essence et la raison d'être de sa vie."

Quand on peut admirer, goûter et aimer beaucoup, c'est bien peu que de ne regarder que ce que désigne la Mode qui passe....

Germaine BERNIER

Un centre d'orientation des foyers canadiens et les jeunes qui pensent à s'établir

Club social et clinique des problèmes et mésententes du couple

La première réunion du Comité de patronage de l'Anneau, centre d'orientation des foyers canadiens aura lieu jeudi, le 7 mars, à 8 h. du soir, au monastère des Franciscains de la rue Guyard.

Un centre d'orientation des foyers? Voici les grandes lignes de cette organisation.

Un groupe de spécialistes qui s'occupent de jeunes et de moins jeunes depuis de nombreuses années a été frappé par trois problèmes actuels. Premièrement, le nombre croissant d'époux qui se séparent pour des raisons futilles ou graves mais prouvant toutes un mariage accompli dans la méconnaissance de la personnalité des conjoints, de leurs possibilités réciproques, voire même de leur situation dans la vie. Cet état de choses remplit nos crèches et orphelinats d'enfants abandonnés, voués aux troubles psychologiques consécutifs aux frustrations d'amour, aux "carences maternelles".

De nombreux jeunes gens, plus ou moins spectateurs ou victimes de ces troubles familiaux, sont désireux de connaître leur personnalité profonde et celle de la personne qu'ils fréquentent en vue du mariage, afin d'éviter des raisons sérieuses de ne point douter les effets de la vie en commun. Ils désirent ces certitudes avant de se déclarer pour de bon et de commencer, comme on le leur conseillera à l'Anneau, à suivre les cours de Préparation au mariage. L'intervention de l'Anneau se place avant celle de ces cours admirables et qui font tant de bien. Elle y oriente ses consultants.

L'équipe de l'Anneau a voulu répondre à ce premier besoin en fondant un centre d'analyses caractélogiques scientifiques, d'origine originale, faites en vue des problèmes du mariage et données sur mesure à chaque consultant, selon son âge, sa situation, sa forme d'esprit. Les candidats au mariage sont ainsi prévenus de leurs points forts et de leurs points faibles. Connaissance en est donnée, avec leur permission, à leur partenaire. Ils sont mis en face du problème de leur union les yeux ouverts et enrichis d'une foule de conseils annexes, tant au point de vue de la santé que du point de vue psychologique ou autres. Ils savent comment se comporter l'un vis-à-vis de l'autre, les erreurs à éviter, les amendements possibles et les exigences qui ne rencontreront aucun succès.

Le second problème est celui des discordes après mariage. L'Anneau agit ici comme une agence sociale générale ou une clinique matrimoniale. Les époux consultant séparément ou l'un d'eux vient seul. Il veut savoir ce qu'il doit faire vis-à-vis de l'autre et comment régler telle question épineuse, cause de mésentente. Il désire parfois dire quelque chose à son conjoint, mais n'ose le faire pour différentes raisons.

L'Anneau étudie le problème, y répond ou sert d'intermédiaire. Il tâche d'arranger la situation pour que personne ne soit lésé et dans les nombreuses questions des beaux-parents, il entoure les personnes âgées d'une compréhension sympathique en préparant chaque génération à vivre en bonne harmonie avec l'autre. Interviennent aussi des problèmes d'enfants et souvent des questions médicales, soit sur des raisons de santé, soit sur des autres points. L'Anneau dispose de spécialistes réputés, absolument intégrés, catholiques, qui veulent bien assurer le service médical spécialisé ou général du centre. Il agit également au point de vue d'orientation professionnelle des

jeunes ou du mari et s'occupe des problèmes juridiques des consultants par l'intermédiaire des hommes de loi attachés au centre.

Les simples, mais si importants problèmes du budget sont étudiés par des assistants sociaux. Aucune des questions qui peuvent préoccuper un ménage uni ou désuni ne reste sans réponse.

Le troisième problème est celui des jeunes gens des deux sexes qui cherchent à se marier avec quelqu'un de sérieux mais que les circonstances ne favorisent pas, soit que le choix, trop limité dans leur lieu de résidence, ne joue pas en leur faveur, soit qu'ils répugnent à multiplier les fréquentations pour rencontrer de légitimes exigences. Ceux-ci veulent trouver, sans avoir à essayer de multiples déceptions, quelqu'un qui leur plaise et sur lequel ils aient des garanties.

Les centaines de dossiers que comporte une organisation comme celle de l'Anneau leur permettent de connaître exactement sur une personne qui répond à leurs désirs infiniment mieux que le hasard sur lequel on compte d'ordinaire. On ne se fie pas à l'air de la personne, on conclut une affaire importante, telle que l'achat d'une maison, mais bien souvent, on recule devant les démarches nécessaires pour assurer son bonheur et la stabilité du foyer qu'on veut fonder.

Beaucoup de jeunes gens sont déçus de la frivolité des jeunes filles qu'ils ont rencontrées; beaucoup de jeunes filles remarquées et sérieuses, jolies aussi, ont connu des hommes superficiellement fidèles et élevés de cœur et d'âme pour leur inspirer confiance. Ces deux catégories s'ignorent, ne fréquentent pas les mêmes milieux et ont besoin de l'intervention d'un organisme spécial pour se rencontrer.

Des veufs et des veuves voudraient aussi savoir qui accepterait de partager leur foyer sans en craindre les charges. De telles questions sont délicates et demandent des aptitudes sur lesquelles les intéressés eux-mêmes sont bien mal renseignés. L'Anneau leur apporte le secours de ses analyses de caractère et de situation.

L'Anneau accepte tous les candidats au mariage qui satisfont au règlement très large mais très sérieux de son club de rencontres. Il donne des garanties réelles que les familles ne pourraient obtenir même si elles le voulaient dans la plupart des cas. Il s'adresse à toutes les classes de la société, ses exigences sont d'ordre moral et religieux.

Au sein de cette triple activité: clinique conjugale, orientation générale et sociale, club de rencontres, l'Anneau fait régner un climat jeune et d'essence catholique. Il ne cesse de former en informant ou réformant. Il diffuse aux jeunes époux les principes contenus dans les discours de Sa Sainteté Pie XII.

Le secret de sa réussite est qu'il travaille sur mesure, proportionne son intervention aux besoins de chacun.

L'équipe fixe se compose d'un religieux connu qui s'occupe des problèmes sacerdotaux avec une science que l'expérience enrichit encore, d'un orienteur-psychologue, d'un médecin, d'un avocat. Elle s'adjoint, selon les besoins, une dizaine d'autres spécialistes.

Les familles et les jeunes peuvent avoir confiance dans l'Anneau qui se propose d'être le chaînon manquant, jusqu'alors dans le magnifique équipement social et chrétien de notre pays.

Son but est non seulement de favoriser l'établissement d'un lien indissoluble entre les époux mais encore d'un climat de vie franche et joyeuse.

L'ANNEAU, Centre d'Orientation des Foyers Canadiens Inc. 373, Carré Saint-Louis, Montréal. Tél.: PL. 4782 Sur rendez-vous de 3h. à 7h.

Quand on aime le poisson fumé

Le poisson fumé est une découverte gastronomique, pas récente assurément car les Indiens fumaient et séchaient du poisson pour le conserver en hiver, bien avant l'arrivée des blancs sur notre continent. Les façons de traiter le poisson ont beaucoup changé depuis cette époque, mais le poisson fumé est encore très estimé, surtout durant les mois d'hiver. Cependant, le produit très salé et séché de l'ancien temps a cédé le pas au poisson légèrement salé, encore humide et peu fumé qu'on trouve aujourd'hui.

Le fumage moderne comporte l'immersion du poisson en saumure, son exposition, durant un certain nombre d'heures à une fumée de bois, dans des conditions de température parfaitement réglées, suivies de réfrigération, de congélation ou de mise en conserve. Le poisson légèrement fumé et salé est traité avec le même soin que le poisson frais.

Le saumurage et le fumage freinent temporairement la croissance des organismes de dégradation mais ces procédés ne constituent pas un préservatif de tout repos. Leur objet principal est surtout de relever la saveur délicate du poisson.

Les variétés de poisson le plus souvent fumées dans ce pays sont la morue de l'Atlantique, la morue charbonnière de l'Alaska, le cisco ou hareng de lac, le goldeye ou quelque aux yeux d'or, l'anguille (sous forme de finnan haddie), le saumon (sous forme de kippers), le saumon, l'esturgeon et le poisson blanc.



LA LIGNE PELERINE — Cette cape amovible est boutonnée à la robe-fourreau lui conférant l'allure indéniable du printemps '57. Cette robe étroite de David Taub & Sons, de Montréal, en nouveau tweed à mélange de soie et coton, est entièrement doublée. Un plastron de chiffon blanc et souple est à haute encolure capuchon.

Journées d'étude de la Fédération des Ecoles de Parents

Exposés, forums et résolutions ont rendu ces journées très vivantes et certainement profitables.

Des journées d'études viennent d'avoir lieu à Montréal, sous les auspices de la Fédération canadienne des écoles de parents. Une centaine de délégués, venus de plusieurs régions de la province, se sont alors rencontrés pour prendre conscience de certains problèmes qui se posent dans la famille canadienne - française, et pour s'interroger sur les mesures à prendre pour qu'elle continue de remplir convenablement le rôle social prépondérant qui lui revient.

Des communications furent présentées par M. Claude Mailhot, docteur en psychologie, sur l'évolution des écoles de parents; par M. Gérard Lemieux, sur les problèmes du foyer; par M. Réal Charbonneau, sur les problèmes sociaux; par M. Germain Cadieux, sur les problèmes des loisirs et par M. Léo-Paul Camirand, sur les problèmes de culture.

Chacun de ces exposés fut suivi d'un forum au cours duquel les personnes présentes en profitèrent pour signaler soit des difficultés particulières ou des réalisations intéressantes, ou pour faire entendre des points de vue nouveaux sur les problèmes touchés par les rapporteurs.

Une partie des Journées fut en outre consacrée à une analyse de l'oeuvre accomplie par les écoles de parents depuis qu'elles existent chez nous. On s'est particulièrement efforcé de faire ressortir de certaines réalisations récentes, ce qui semble constituer les nouvelles lignes de force de la vie à s'inspirer l'action future des écoles de parents, dont le succès dépendra vraisemblablement.

De la démocratisation des structures locales; en vue d'une participation active et consciente du plus grand nombre possible de

parents à l'action de leur école, et pour que celle-ci soit vraiment représentative de toutes les classes et de tous les types de familles. De l'intensification de l'action civique des écoles; en amenant les parents à prendre position concrètement, non seulement dans le domaine de l'éducation, mais dans tous les secteurs de l'activité qui ont une influence sur la vie familiale.

De la diversification des moyens d'action et des services qu'utilisent les écoles de parents pour parfaire l'éducation de leurs membres et leur venir en aide. Le moment semble venu d'utiliser à fond la formule des petites équipes de travail — qui se sont avérées ces derniers temps beaucoup plus efficaces que les conférences données à de vastes auditoires — et les médiums modernes que constituent la radio, la télévision, le film et les bibliothèques spécialisées.

D'une étroite collaboration entre la Fédération et les écoles locales. A cette fin il a été suggéré qu'un programme de travail, suffisamment flexible, soit proposé aux écoles par la Fédération, et que l'on multiplie dans toute la mesure du possible les rencontres entre les dirigeants locaux et les représentants de la Fédération.

Des journées d'études locales suivront maintenant, où seront précisées davantage les conclusions de la rencontre qui vient d'avoir lieu.

Démonstration culinaire à l'Ecole des sciences ménagères

La démonstration d'art culinaire à l'Ecole des Sciences Ménagères, 3420 rue Berri, angle Sherbrooke, aura lieu mardi, 26 février, à 7h.30 du soir et sera donnée par deux élèves de troisième année du cours normal. Entrée gratuite.

Au programme:

SUGGESTIONS POUR FÊTES ENFANTINES

Coupe orange et limon
Chocolat maité aux bananes
Limonade rose
Soda aux cerises
Sandwichs
Surprises au chocolat
Gâteau
Gâteaux individuels
Tartellettes aux flocons de maïs
"Lollipop".

La Couture chez soi



9383 2-8

No 9383

Très facile à tailler et à confectionner et si charmante cette petite robe et son bonnet! Ce patron No 9383 est offert pour les tailles d'enfants de 2, 4, 6, 8 ans.

La grandeur 6, robe et bonnet, requiert 2 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 40 sous, au service des patrons "LE DEVOIR", 434 est rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

L'Oeuvre Pontificale de La Propagation de la Foi

308 est, rue Ste-Catherine, Montréal HA. 3665

L'Oeuvre accueille en tout temps de l'année les dons que l'on veut bien lui envoyer

Comment choisissent-elles leur mari?

"Les jeunes femmes ont-elles besoin d'être attirées physiquement par un homme pour l'épouser? Ou sont-elles sensibles à ses qualités?" "Qui épousent-elles?" article que vous trouverez dans le numéro de mars de CONSTITUTION et d'autres comme "Une femme qui fut un homme", "Chauves, devez-vous désespérer?", "Dormez peu, mais dormez bien".

Vous pourrez lire tous ces articles et bien d'autres dans l'édition de mars de CONSTITUTION, en vente chez votre marchand de revues.



Soyez heureux!

Une santé excellente, de l'allure jeune, une grande endurance à la fatigue, du dynamisme et de la gaieté, sont les meilleurs gages de bonheur.

APISERUM

SOLUTION PURE DE GELÉE ROYALE STABILISÉE

vous assure DYNAMISME, ALLURE, ENDURANCE!

L'APISERUM est un complément naturel de l'alimentation, à base de GELÉE ROYALE PURE STABILISÉE, pour redonner aux organismes fatigués VIGUEUR et SANTÉ.

SURMENÉS, OPÉRÉS, CONVALESCENTS, VIEILLARDS!

Si vous voulez vivre sains et heureux,

prenez **APISERUM**

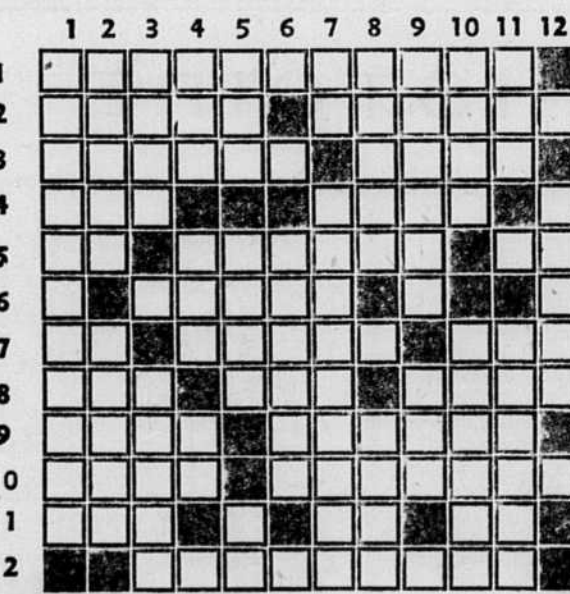
Elle aide à produire un bien-être général; Elle facilite le travail intellectuel prolongé sans fatigue; Elle aide à stimuler l'appétit; Elle aide à éliminer la fatigue chez les gens débiles; Elle favorise la croissance des enfants insuffisamment développés.

Une boîte d'APISERUM contient 24 ampoules buvables, pour une cure de 24 jours. Souvenez-vous qu'il y a plusieurs GELÉES ROYALES, mais qu'il n'y a qu'un seul APISERUM.

Si votre pharmacien ne peut vous le procurer, écrivez à:

APISERUM 170-180 est, rue Dorchester, Montréal, P.Q. AV. 8-2375

Les mots croisés du "Devoir"



HORizontalement

- Augmentation
- Cruel empereur — Fameux chasseur
- Sans exception — Fait grossier la barque
- Souvent déserte — Au ciel
- Démonstratif — Effacé
- Négation
- Originaire de
- On fête son premier jour — Noir — Compagnie de chemin de fer
- Pas toujours bon — Se transforme — Immergé dans l'eau
- Dépot d'humidité — A nouveau
- Filets
- Étude de phénomènes
- Époque — Exclamation
- Voyelle doublée
- Période où l'on ensemele le sol

VERTICALEMENT

- Pièce de passage
- Prison — Attacher
- Pour soulever de lourds fardeaux — Chêfs
- Cuit au feu — Ordre notifié publiquement — En matière de

Solution de samedi

- HORizontalement: DOMINICAÏNS: INODORE — LEON: SUREMENT — GUI: GE — TEN: RA — UR: RUSE; NIAGARA — UR: CHARLEMAGNE; TOTEM — ESE; ICI — US — EST; QUESTION; NOUS — NEES — NI: SUEE — ERE — US — DISTRACTION; ONU — HOC — OU; MORGANATIQUE; IDEE — IRE — USE; NOM — PALMEE — IRE — ABE — SN; CENT — A — MEUTE; TERPASSER; IL — NUAGE — OSE; NEGUR — EN — SOU — EUE — NU; NIGER — ETUIS.

Bourse d'étude à Mlle Juliette Barcelo

L'Imperial Order Daughters of the Empire (IODE) vient de renouveler une bourse d'études post-scolaires d'un an à Mlle Juliette Barcelo, licenciée en droit de l'Université de Montréal.

Mlle Barcelo poursuit actuellement des études en science politique au Oxford Lady Margaret Hall (Angleterre) depuis l'automne dernier.

Maxime

NETTOYAGE ENTREPOSAGE Service de 3 heures

BE. 1158 — BE. 7151

RHUMES DE CERVEAU

LA GRIPE

Très vite soulagés avec ANTALGINE

Dégage le rhume Éclaircit la tête Abaisse la fièvre

112 En vente partout

ANTALGINE

PARENTS! EDUCATEURS!

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

- La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 p. \$2.50
- La Névrose: cette grande misère humaine, 278 p. \$2.50
- La Névrose: rempart de la maladie, 280 p. \$2.50
- Névrose, Conscience, Religion, 278 p. \$2.50
- Névrose et Obsessions, 289 p. \$2.50
- Fautes à éviter en Éducation, 175 p. \$1.50

par **André La Rivière**

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Crée, d'Angleterre et d'Allemagne, Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51), Ex-Boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ **GRATIS** ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave. Marcell, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

Les époux Simoneau en vedette à l'Opera Festival de Toronto

TORONTO (PC) — L'Opera Festival Company, de Toronto, inaugurerait une série de représentations au théâtre Royal Alexandra, ce soir. Ces spectacles seront donnés pendant deux semaines.

Pour sa huitième saison annuelle, la compagnie présentera trois opéras: "L'enlèvement au sérail", de Mozart, la "Tosca", de Puccini, et l'opéra féerique "Hansel et Gretel", de Humperdinck.

Les principaux rôles de "L'enlèvement au sérail" seront interprétés par Léopold Simoneau et sa femme, Pierrette Alarie. M. Simoneau, qui a interprété le rôle de Salazar, Milan, Paris et au Covent Garden de Londres, était avec la Compagnie la saison dernière. Il chantera le rôle de Belmonte. Mme Alarie jouera le rôle de Blonda, qu'elle a chanté au Metropolitan Opera lors de la première, à New York, de la version anglaise de cette oeuvre de Mozart.

Deux artistes bien connus interpréteront les principaux rôles de la "Tosca". Ce sont Ilona Kowbrinck, de Toronto, et Richard Cassilly, de New York. Les Canadiens qui feront partie de la distribution sont Ha-

rold Mossfield, de Vancouver; Bernard Thurgood, d'Edmonton; et Alan Crofoot, de Toronto.

Les Canadiens sont en vedette dans "Hansel et Gretel". Marie Gauley, de Toronto, et Antonelli, de Guelph, Ont., chanteront les principaux rôles. Les autres membres de la distribution sont Milla Andrew, de Vancouver; Patricia Ridout, de Toronto; et Sheila Piercey, de Halifax.

Le metteur en scène des trois productions est Herman Geiger-Torrel, d'origine allemande, directeur artistique de la Compagnie. M. Geiger-Torrel, âgé de 49 ans, fut metteur en scène en Europe, en Argentine, en Uruguay et au Brésil avant de se joindre au conservatoire royal de musique de Toronto.

L'Opera Festival Company a été formée il y a 10 ans. Ses premières représentations ont été bien accueillies. La Compagnie est devenue professionnelle il y a deux ans, fournissant ainsi du travail et de l'expérience aux chanteurs canadiens et aux étudiants du conservatoire.

Des dons offerts par des particuliers et des entreprises commerciales appuient la Compagnie.

La folle intrigue de: "UN CHAPEAU DE PAILLE"

La comédie que le Théâtre du Nouveau Monde mettra à l'affiche dès le 19 mars prochain, "Un Chapeau de Paille d'Italie" de Eugène Labiche, est l'histoire burlesque du jeune Fadinard qui

J.-P. Jeannotte, à l'Ermitage, ce soir

Un choix de mélodies françaises, allemandes et canadiennes sont inscrites au programme que le jeune ténor canadien Jean-Paul Jeannotte présentera à l'Ermitage, ce soir, à 8 h.30, avec le concours de Jeanne Landry au piano. Ce récital est organisé par les étudiants de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal. On entendra des oeuvres de Montecelli, Schubert, Debussy, Ravel, Poulenc, et d'autres.

Jean-Paul Jeannotte est né à Montréal où il fit ses études musicales avec Gabriel Cusson et Salvador Issaurel. A Paris, il eut le privilège de travailler avec le célèbre baryton Pierre Bernac.

Depuis son retour de France, M. Jeannotte a participé à des manifestations artistiques présentées par les Festivals de Montréal, la Société Pro Musica, l'Opéra Minute, les Variétés Lyriques et a s'inscrire à de nombreuses émissions à la radio et à la télévision.

En novembre 1955, il chantait le rôle de Pelléas au côté de Francoise Ogée et Gérard Souzay à la Radiodiffusion Télévision Française.

Petites annonces du "Devoir"

APARTEMENT A LOUER

3 pièces chauffées, service concierge, eau chaude payée, poêle, frigidaire, linoléum, eau chaude fournie, \$50 par mois, 3223 Van Horne, app. 1.

ARGENT A PRETER

De 1.000 à \$50.000 en première et deuxième hypothèques. Achetons des balances de prix de ventes. Nous parcourons toute la province de Québec. Pour tous renseignements, téléphoner à LA. 6-5503, LA. 6-5504, 4170 St-Hubert, Montréal.

BUREAU A LOUER

Bureau pour professionnel ou autre — 2 pièces, avec logement attenant — 3 pièces séparées, chauffées. Face au Théâtre St-Denis. Possession immédiate et désirée. LA. 7944.

BUREAUX A LOUER

Suite de bureaux et bureaux individuels, angle Saint-Gabriel et Notre-Dame. Ascenseur. Chauffage central. 41 Notre-Dame est. PL. 2578.

FEMME OU FILLE DEMANDEE

Pour avril et mai, dans famille anglaise catholique, 3 enfants, l'anglais pas nécessaire. Cuisine automatique, chambre privée, soirées et fins de semaine. Bon salaire, référence. Y. 3533 (appeler après 6 h.).

HOMMES DEMANDES

ACCORDEURS de piano

ET HOMMES DE SERVICE POUR TRAVAIL A L'ETRIER ET SERVICE A DOMICILE.

ON DEMANDE AUSSI DES JEUNES QUI ONT UN PEU D'EXPERIENCE.

SEMAINE DE CINQ JOURS, QUARANTE HEURES.

APPELER Roger Cyr bureau de l'emploi

THE T. EATON CO. LTD. DE MONTREAL

PL. 9211 Local 414

IMPOT Inspecteur d'impôt à sa retraite préparant rapports, coût raisonnable. D.V. 1-3534. J.N.O.

LOGEMENT A LOUER A VAUDREUIL, 25 m. de Montréal, logement 3 pièces, cuisine automatique, peut-être couple âgé. Prés église. 244-VAUDREUIL 2443.

LOGEMENT DEMANDE

Adultes désirant mal 4 appartements chauds. Logement modique. Préférence à l'Est. 25-26-27.

OFFRE D'EMPLOI (Hommes)

EMPLOIS TRES REMUNERATEURS: Canada, Les Indes, États-Unis, à l'étranger. Tous genres d'industries. Voyage payé. Informations, formulaires d'application: Ecrivez au dept. 37, 8100 rue St-Denis, Montréal, N.B. J.N.O.

TERRAINS A VENDRE

Châteauguay, beaux terrains, planche, 15% cents le pied. Services municipaux. Petit comptant. RA. 8-2124.

TERRAINS A VENDRE

Avez un terrain pour vous, au choix. Rendez-vous au Palais du Commerce, 8100 rue St-Denis, 25-26-27.

Transport-Camionnage

ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: planche, poêle, réfrigérateur. Y. 2-3580. Montréal. J.N.O.

VENDEURS DEMANDES

Gagnez plus de \$50.00 par semaine avec notre ligne complète de produits pour la ferme, articles de toilette, essences, produits domestiques. Nos vendeurs se font un revenu de \$75 à \$100 par semaine. Commission intéressante, avantages nombreux. Si vous demeurez dans: Chambly, Roseville, St-Basile, Ste-Thérèse, Joliette, Bromes, Huntingdon, Iberville, Val-d'Audouville, écrivez pour détails et catalogues gratuits à: Familles, Station C, Dépt 35, Montréal. 26-2-57.

VENDEUSES DEMANDEES

\$100, par mois pour porter de jolies robes qui vous seront données en prime. Vous n'avez qu'à montrer à vos amis les robes de North American Fashion Procks. Pas de sollicitation, de dépôt ou d'expérience nécessaire. North American Fashion Procks, Ltd., 3425 boul. Industriel, dépt 4487, Montréal. 26-2-57.

TARIF

Annonces classées "Le Devoir" — Belair 3361 434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 4 h. de la veille de la publication). ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 60c pour 4 lignes (20 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales complètes pour un mois; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c.

GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services annuels, grand-messes, remplacements pour condoleances, etc., 3 cents le mot; minimum \$1.00.

2-2-57

Théâtre - Cinéma - Spectacles

Pour l'ouest du Québec

Le Festival d'art dramatique sera présenté au Gesu du 4 au 9 mars

Le festival d'art dramatique de la région de l'Ouest du Québec aura lieu en la Salle du Gesu, Montréal, du 4 au 9 mars inclus, annonce M. Marcel Provost, président régional. M. Cecil Bellamy, metteur en scène, comédien et juge d'art dramatique britannique bien connu, arbitre-

A titre de juge, M. Bellamy désignera la troupe qui remportera le trophée régional à Montréal, et le prix de \$100 en espèces. Il doit sélectionner les huit pièces régionales qui concourront pour les finales du Festival National d'Art Dramatique, dont le vainqueur remportera le Grand Trophée Calvert et un prix de \$1.000. Les finales auront lieu à Edmonton du 20 au 25 mai.

Durant sa tournée à travers le Canada, M. Bellamy arbitre quelque 55 pièces de l'Atlantique au Pacifique. En Angleterre, M. Bellamy a travaillé avec des personnalités théâtrales aussi renommées que Tyrone Guthrie, John Gielgud et Flora Robson. Durant plusieurs années, il fut professeur adjoint au Collège Bradford, où il mit en scène des pièces des répertoires grec et shakespeariens et où il donna des cours d'art dramatique. Il a réalisé des émissions à la B.B.C. et arbitré de nombreux festivals d'art dramatique.

M. Provost a déclaré qu'il était extrêmement heureux de la haute tenue des pièces présentées cette année, qui sont au nombre de cinq.



M. CECIL BELLAMY

ra les pièces présentées. Ayant fait une partie de ses études en France, M. Bellamy parle couramment le français.



TELEVISION

Le 24 février

CBFT MONTREAL — Canal 2

CBOT OTTAWA — Canal 9

10.00—Grand-Messe

Grand Séminaire de Montréal.

12.00—Musique

12.35—Le Téléjournal

1.00—Aux quatre coins du monde

1.30—Une caméra chez les bêtes

Les derniers péchés.

1.45—Actualités religieuses

1.50—Passé, présent

"Les nouveaux venus"

2.30—Eaux vives

Le R. P. Legault, C.S.C.,

Foyer ouvert.

3.00—Hockey de chez nous

Shawinigan-Royaux.

4.45—Film

5.00—Kim

5.30—Radisson

Avec Jacques Godin, René Caron,

Françoise Faucher, Lionel Villeneuve,

Laurence Fournier, Camille Ducharme.

6.00—La joie de connaître

Avec Fernand Seguin.

6.30—Les travaux et les jours

7.00—Nouvelles et l'actualité

7.30—La clé des champs

Animateur: Gérard Delage.

8.00—Musique

Avec Michelle Tiesse.

9.00—Cinéma

"La femme de la jeunesse" (Jacques Deval), Roland Chénail, Hugues Oligny, Roger Garneau, Robert Rivard, Yveline Gagnon.

10.30—Prise de bec

11.00—Le Téléjournal

11.10—Nouvelles sportives

11.15—Point de mire

L'événement de la semaine, analysé

par René Lévesque.

11.45—Le monde du sport

Avec René Lévesque et Jean-Maurice

Bailly.

11.55—Today en CBMT

12.00—A communiquer

12.30—This is Life

1.00—Here and There

Investment in the Future.

1.30—Country Calendar

2.00—Winter Magazine

2.30—Junior Conference

"Buying and Voting": "Mass

Promotion and the Individual". Dr. Rol-

and May, Dr. R. S. K. Soley, Gilbert

Seldes, Leonard Knott, Robert Bea-

don.

12.00—Sign Off

CBMT MONTREAL — Canal 6

CBOT OTTAWA — Canal 4

"SILENCE" de Frances Loring, R.C.A., S.S.C., sculpteur canadien bien connu, est le trophée Calvert du Festival National d'Art Dramatique pour la région de l'Ouest du Québec. Il sera attribué à la meilleure pièce présentée au Festival régional d'Art dramatique, qui aura lieu à la Salle du Gesu, à Montréal, du 4 au 9 mars. En plus du trophée Calvert, la troupe gagnante recevra un prix de \$100 en espèces.

3.30—Blondie
4.00—Air Power
4.30—Interdiction and Blockade.
5.00—Lassie
5.30—Fighting Words
6.00—Burns and Allen
6.30—Father Knows Best
7.00—December Bride
7.30—CBC News Magazine
8.00—Ed Sullivan
9.00—All-Star Theatre
9.30—Showtime
10.00—Television Theatre
11.00—CBC News
11.10—This Week
11.45—Le monde du sport
Avec René Lévesque et Jean-Maurice Bailly.

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

1.15—Les Affaires de l'Est

2.30—Around the World

2.45—Information Center

2.45—Chansons des Prairies

3.00—Long métrage

4.30—Film

5.30—Radisson

6.30—Les Travaux et les Jours

7.00—Showtime

10.30—\$64.000 Question

11.00—CBMT News

11.15—Point de Mire

11.45—Le Monde du Sport

12.00—Sign Off

LE PROGRAMME DU FESTIVAL

au Gesu — 8h.30 p.m.

Lundi, le 4 mars —

"Les Satellites présentent "Au grand large", une traduction de la pièce de Sutton Vane, "Outward Bound". Mise en scène de Mme Janou Saint-Denis.

Mardi, le 5 mars —

"Ankranian, ou Celui qui crie", une pièce originale de Michèle Lalonde, présentée par la troupe Proscenium. Direction: Lucie de Vienne Blanc.

Jeudi, le 7 mars —

"The Blood is Strong", une pièce originale de Lister Sinclair, présentée par les Trinity Players. Direction: Bob Verniks.

Vendredi, 8 mars —

"Quand la moisson sera courbée", une pièce originale de Roger Sinclair, présentée par l'Atelier. Direction: Jacques Létourneau du Théâtre-Club.

Samedi, le 9 mars —

"La Tour Eiffel qui tue", une pièce de Guillaume Hanoteau, présentée par le Théâtre de Quat-Sous. Direction: Paul Buissonneau.

Pas de représentation mercredi, le 6 mars.



Myriam Bru et Amédéo Nazzari, dans une scène du film "L'Amour viendra", à l'affiche au Saint-Denis. Au même programme: "Sang Andalou", en couleurs, avec Fernando Granada.

Gazette artistique

CINEMA DE PARIS: "Marcelino, Pain et Vin": 11.32 — 2.17 — 4.42 — 7.00 — 9.25.

ST-DENIS: "L'Amour viendra": 12.05 — 3.30 — 6.55 — 10.00.

SANGANDOU: 1.40 — 5.05 — 8.30.

BIJOU: "Marchande d'amour": 12.20 — 3.40 — 6.50 — 10.00.

La Traite des blanches: 1.55 — 5.15 — 8.35.

THEATRE RADIO-CITE: Un divorce: 2.00 — 5.40 — 9.20.

Pas de coup dur pour Johnny: 12.20 — 4.00 — 7.40.

IMPERIAL: "Cinéma Holiday": du lundi au vendredi: 2.00 — 8.40; samedi et dimanche: 2.00 — 3.00 — 8.40.

LOEWS: "Teahouse of the August Moon": 10.10 — 12.25 — 2.35 — 4.50 — 7.05 — 9.20.

ALOUETTE: "Le Caprice de Caroline chérie": 10.55 — 1.45 — 4.30 — 7.20 — 10.05.

"Gare au percepteur": 10.00 — 12.15 — 3.05 — 5.50 — 8.40.

PALACE: "The Iron Petticoat": 10.00 — 12.20 — 2.45 — 5.05 — 7.30 — 9.55.

CAPITOL: The ten commandments: Lundi au samedi: 10.30 a.m. — 12.45 — 3.05 — 5.20 — 7.40 — 10.00.

2.00 p.m. et 8.00 p.m. Dimanche 2.00 p.m. et 8.00 p.m.

PRINCESS: Edge of the City: 10.25 — 12.45 — 3.05 — 5.20 — 7.40 — 10.00.

ORPHEUM: Man from Colorado: 10.00 — 12.20 — 3.25 — 6.35 — 9.45.

Bandit of Sherwood Forest: 10.45 — 1.15 — 4.00 — 8.15.

CHAMPLAIN — CREMAZIE: "Les flammes de Rome": 1.42 — 5.07 — 8.22.

CONCOURS D'OEUVRES THEATRALES DU THEATRE DU NOUVEAU MONDE

Date limite de remise des manuscrits:

Vendredi, 1er mars

prochain

Les auteurs devront adresser leur manuscrit à l'Honorable Juge André Montpetit, Palais de Justice de Montréal.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Théâtre du Nouveau Monde

1237, rue Sanguinet,

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Radio et télévision

par Jean BENOIT

UNE CONSECRATION DE LA CHANSON CANADIENNE

Le Gala de la Chanson canadienne vient de consacrer la naissance d'une activité artistique nouvelle chez nous. En fait, il y a plusieurs années déjà que l'on compose de la chansonnette au Québec, mais ce n'était pas un mouvement d'ampleur comme celui auquel nous assistons depuis cinq ans environ.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres nous vivons de l'importation — de France et d'Amérique. Et voilà que notre production locale s'avère d'importance et que nous avons même commencé d'exporter: Eddie Constantine chante des oeuvres de Raymond Lévesque; les chansons de Félix Leclerc ont été fredonnées partout en France, l'année qu'il a remporté le Grand Prix du Dis

La Banque Canadienne Nationale insiste sur l'importance de l'épargne

Potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres et Paris étaient fermées comme de coutume, samedi, de même que le marché de Winnipeg. Quant aux Bourses de New-York et de Chicago, elles sont fermées depuis trois jours, à l'occasion du congé en l'honneur de l'anniversaire de Washington.

Les plombiers demandent plus cher, le prix du cuivre monte, on voit hauser les prix des transports en commun, l'instruction va coûter plus cher aux universités, etc., etc. Que l'on continue à favoriser la spirale des prix jusqu'au point fatal où les consommateurs refuseront d'acheter ou d'utiliser les services offerts. Ce jour-là, ce sera le commencement de la dépression, et qui sait s'il n'en résultera pas une dépression économique qui nous fera dresser les cheveux sur la tête, comme l'a prétendu récemment l'ancien président Hoover. On en est rendu en certains milieux à réclamer le contrôle des prix et des salaires, mais le monde unioniste et certains capitalistes n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

On lit dans la dernière revue de placement publiée par la firme W.C. Piffard & Company Ltd. que le rapport préliminaire de la commission Gordon décrit le développement prévu pour les prochaines 25 années de toute l'économie canadienne. Sauf pour quelques exceptions, les perspectives sont excellentes et d'une façon générale, le prix des actions devrait refléter cet espoir. Il semble qu'il y ait un mouvement à la hausse persistant, mais on doit s'attendre à des périodes de consolidation et même de revirements temporaires. Il est possible que présentement, au Canada, nous soyons dans une période de consolidation, laquelle peut durer plusieurs mois. Si la hausse est le cas, ne faudrait pas s'attendre à la hausse persistante de la dernière hausse du marché, moyenne de 1,92% la semaine.

Investors Mutual of Canada Ltd. en vedette parmi les fonds mutuels

En 7 ans, son actif a atteint les \$119,896,000.00, propriété de 32,585 actionnaires

L'Investors Mutual of Canada Ltd est la plus jeune des fonds mutuels anglo-saxons établis au pays, puisque ses premières actions furent vendues au public en mars 1950. On peut, toutefois, lui appliquer les vers du poète: "...aux âges bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années", puisque, ayant débuté avec un actif de \$456,000 seulement en 1950, il voyait l'an dernier le même actif excéder ceux de tous ses concurrents, puisqu'il atteignait le sommet de \$119,896,000.00 le 31 juillet 1956, puis, à cause de la baisse du marché, il se stabilisait plus tard à \$115,463,000.00 le 31 octobre 1956, date de la fin de son dernier exercice financier. Nous tenons ici à faire remarquer au public qu'en avril 1950, soit un mois après sa fondation, l'institution comptait 338 actionnaires, puis un an après, elle en comptait 4,000, et, enfin, au 31 octobre 1956, elle en comptait 32,585. De tels chiffres progressifs sont tout à l'honneur de la direction de cette compagnie.

L'actif global de l'Investors Group, contrôlant 5 fonds mutuels, excède les \$2,000,000,000.00

A cette époque où la spirale des prix se fait de plus en plus sentir, au point que les autorités appréhendent grandement les effets de l'inflation sur notre économie, il importe, certes, d'être détenteur d'actions ordinaires de préférence à de l'argent comptant. Comme le choix de ces dernières s'avère de plus en plus difficile, c'est donc de bonne politique que d'être détenteur d'actions de fonds mutuels, d'autant plus que ces organismes possèdent à leur tête des gens d'expérience, dont la diversité des placements permet une répartition des risques à un point impossible d'atteindre, en tant qu'individus. C'est ainsi que Investors Mutual of Canada administré depuis ses débuts par Investors Syndicate of Canada, se trouve à bénéficier de la vaste expérience d'un puissant organisme, car personne n'ignore que ces institutions font partie de l'Investors Group, comprenant Investors Diversified Services Inc., 3 filiales entièrement contrôlées, et 5 fonds mutuels — on peut juger de l'importance de ce groupe par le fait que son actif global excède les \$2,000,000,000.00.

Les actions de I.M.C., reconnues comme "placement légal pour les fonds des cie d'assurance-vie"

Un coup d'oeil sur l'intéressant rapport annuel que l'Investors Mutual of Canada Ltd vient de publier permettra quiconque d'y constater non seulement sa rapide marche en avant, mais, encore, qu'il se classe maintenant au premier rang parmi les fonds mutuels canadiens. On y lit encore, dans le message transmis aux actionnaires par M. T.O. Peterson, son président, qu'à la suite du record établi du côté des dividendes — après avoir versé 12 1/2 cents par action en 1950, elle en a versé 31 cents en 1956 — ses actions seraient maintenant considérées comme "un placement légal pour les fonds des cie d'assurance-vie". Rien d'étonnant que ses ventes nettes aient été de \$29,669,000.00 en 1956, soit \$5,000,000.00 de plus que durant l'exercice financier précédent, et soit un chiffre record. De tels chiffres démontrent certes que les Canadiens reconnaissent de plus en plus l'importance de ce genre de placements.

Les actions de I.M.C. ont rapporté 135% au cours de ses 7 premières années d'opération

En plus de ces données, il ressort du message du président de l'Investors Mutual of Canada Ltd que, bien que cette dernière ait payé près de \$10,000,000 en dividendes durant ses sept premières années d'opération, la valeur nette de l'actif par rapport à chaque action a passé de \$5.00 à \$9.86. Donc, compte tenu de cette plus-value de \$4.86 et du versement global de \$1.88 par action en dividendes de 1950 à 1956 inclusivement, la valeur des actions a donc monté de 135% ou à un rythme annuel moyen de 19%, au regard d'une hausse moyenne de 2% pour l'indice des prix aux consommateurs, publié par la Statistique fédérale.

C'est en assez évident, pour expliquer les progrès de l'Investors Mutual of Canada Ltd, de ce fonds mutuel se classant au 1er rang au pays, tandis que l'Investors Mutual Inc., faisant aussi partie du groupe Investors, se classe au 2e rang aux Etats-Unis, parmi les fonds mutuels.

Contraste en 1956 entre la tenue des titres boursiers et la valeur de l'actif des fonds mutuels

Avant de clore notre chronique, nous tenons à faire remarquer au public qu'il ressort d'une brochure publiée ces jours-ci par Arthur Wiesenberg & Co., membres de la Bourse de New-York, que sur 79 fonds mutuels aux Etats-Unis, 78 ont vu leurs actifs respectifs augmenter en 1956 par rapport à 1955, alors que 54 des valeurs inscrites sur la Bourse de New-York ont baissé au cours de la même période, et que 13 des 30 valeurs qui constituent la moyenne industrielle de Dow Jones ont baissé en 1956 par rapport à 1955. Il ressort donc de cette comparaison que l'investisseur particulier, particulièrement à cette époque d'incertitudes de toutes sortes, éprouve des difficultés à faire un choix judicieux des valeurs susceptibles de monter, alors que le placement de ses disponibilités dans des actions de fonds mutuels permet de profiter d'une diversification sans pareille de placements. Rien d'étonnant qu'il y ait, aujourd'hui, au delà de 1,000 vendeurs spécialisés dans la vente de titres de fonds mutuels sur notre continent. Le public a donc l'embaras du choix, tout en ayant le droit d'avoir ses préférences.

Marcel CLEMENT



M. Eric J. WRIGHT, de la maison de valeurs de placement Geoffrey, Robert & Gélinas Inc., qui vient d'être élu par acclamation président de la Montreal Bond Traders Association pour le terme 1957-58.

Deux émissions à Desjardins, Couture

\$60,000 de N.D.-du-Laus et \$35,500 du Bois-des-Filion

Les commissaires d'école pour la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, dans le comté de Papineau, ont reçu deux soumissions, récemment, pour une émission de \$60,000 d'obligations en séries de vingt ans. L'adjudication a été faite à Desjardins, Couture, Inc. au prix de 94.20, pour \$60,000, à 5% 1957-77. Le loyer net de l'emprunt est de 6.937%. Le second d'obligations de \$35,500, à un octroi de \$39,600 à la commission scolaire, qui vient sur le marché pour la première fois.

Les obligations sont datées du 1er mars 1957 et elles échouent au 1er mars 1958 au 1er mars 1977 inclusivement. L'intérêt est payable semi-annuellement le 1er mars et le 1er septembre de chaque année. Autorisé par une résolution adoptée le 18 juin 1956, l'emprunt est contracté pour la construction d'une école élémentaire de cinq classes au village. L'octroi de \$39,600 doit être affecté au complet au service de l'émission est payable en trois versements annuels, égaux et consécutifs de \$13,200, de 1958 à 1960 inclusivement.

Pour 1956-57, l'évaluation impossible de la commission scolaire s'établit à \$133,222. La présente émission constitue la seule dette à long terme de la corporation dont le territoire comptait 1,368 âmes, en 1955.

Le village de Bois-des-Filion, comté de Terrebonne, a vendu récemment une émission de \$38,500 d'obligations en séries dix ans. L'adjudication a été faite à Desjardins, Couture Inc., au prix de 95.18 pour \$38,500 de titres à 5 1/2% 1957-66. Le loyer net de l'emprunt est donc de 6.541%.

A noter...

Canadusa Oil & Gas Co., réunira ses actionnaires aujourd'hui à Calgary.

C'est ce midi que Canadian Breweries tiendra son assemblée annuelle à Toronto et Gypsum Lime and Alabastine Co. en fera autant demain.

M.M. J. E. Brookes, de Green-shields & Co., T. D. Lewis, de la Banque de Montréal, et H. A. Smart, de la Sun Life Assurance Co. of Canada dirigeront le forum qui aura lieu demain soir à 6h, au Montreal Club, sous les auspices de The Montreal Institute of Investment Analysts. Comme le forum portera sur le marché des obligations, on s'attendait à ce que notre monde financier y assiste en grand nombre.

La Montreal Bond Traders Association a tenu ses élections au Club de Réforme en fin de semaine. M. Eric J. Wright, de la firme Geoffrey, Robert & Gélinas, a été élu président pour l'exercice 1957-58, tandis que M.M. J. W. Love, de la Dominion Securities Corp. Ltd., T. R. Donnelly, de la Banque Royale du Canada, et Y. Léonard, de René-T. Leclerc Inc., ont été élus comme nouveaux membres du conseil, lequel compte, en outre, M.M. Lloyd Garrett, de Nesbitt, Thomson & Co. Ltd., R. F. Teller, de Collier, Norris & Quinlan Ltd., et M. S. Wetmore, de A. E. Ames & Co. Ltd., tous trois anciens directeurs demeurant en fonctions pour un second terme. Incidemment, le président et les trois nouveaux directeurs ont été élus par acclamation, soit une preuve de leur popularité auprès de leurs confrères, dont ils sont naturellement bien défendus les intérêts, si nécessaire il y a, évidemment.

Dans son bulletin de février

Le bulletin de février de la Banque Canadienne Nationale signale que si un jour il devenait possible de réduire considérablement nos dépenses militaires, il est probable que le surplus budgétaire de l'administration d'Ottawa autoriserait un abatement des impôts favorable à l'adaptation de l'industrie de la défense à la production civile. Toutefois, il est douteux que cette transformation puisse se produire aussi facilement que pendant la période qui a suivi immédiatement la guerre de 1939-45, parce que les Canadiens ne disposent pas aujourd'hui d'un montant relatif d'épargne accumulés aussi considérables qu' alors. La situation est d'autant plus sérieuse qu'actuellement les demandes de crédit dépassent l'offre de capitaux et qu'il nous faut recourir, dans une proportion de vingt-cinq pour cent, aux placements étrangers afin de financer l'essor de notre économie. Lorsque l'argent est cher, n'est-il pas indispensable que le niveau des épargnes soit élevé et qu'elles servent à étayer le crédit?

Vertu sociale

Longtemps l'épargne a été considérée comme une vertu sociale et même morale. Cependant les gouvernements ne lui ont pas toujours attribué le même rôle. Ainsi, pendant la crise des années 30, d'aucuns conseillaient à la population de dépenser. L'épargne, croyait-on, restreignait la consommation et, en conséquence, causait une déduction du revenu national et de l'emploi; loin de stimuler l'initiative, elle conduisait au ralentissement de l'économie. Aujourd'hui, dans le but de freiner l'expansion de l'économie, qu'en certains milieux on considère trop rapide, on conseille la modération et un accroissement de l'épargne. En somme, pendant les périodes de régression des affaires, l'épargne serait un facteur défavorable, tandis qu'il faudrait l'encourager en temps de prospérité.

Après avoir mentionné les facteurs qui influent sur le développement de l'épargne (revenu disponible, publicité, habitudes sociales, conditions politiques et économiques, état du marché, assiette de l'impôt), le bulletin de la Banque Canadienne Nationale signale que l'épargne ne se fait pas seulement des particuliers, mais aussi des sociétés et des gouvernements. Celle des sociétés se voit facilitée par l'amélioration de la productivité: condition essentielle pour relever les salaires sans alourdir les charges de l'entreprise et sans que ceux-ci s'ensuivent une hausse des prix. Les excédents de l'Etat constituent une épargne lorsqu'ils servent à l'amortissement de la dette nationale.

L'épargne peut être affectée à une réserve ou à un placement. Cette réserve est souvent un acte de consommation différée plus ou moins longtemps. Autrement, elle sera thésaurisée et restera stérile tant qu'elle ne participera pas à l'activité économique. La part du

Investors Syndicate of Canada Limited

Paiera 20 cts par action aux actionnaires inscrits le 28 courant

Winnipeg, 25 — M. T. C. Peterson, président de Investors Syndicate of Canada, Ltd., communique que cette entreprise versera désormais des dividendes en espèces. Le prochain dividende de 20 cents par action, sur une base trimestrielle, sera payé le 29 mars aux actionnaires inscrits avant le 26 février. La compagnie versera en même temps un dividende en actions de 5%. M. Peterson a aussi mentionné que la compagnie avait obtenu des résultats tout à fait satisfaisants en 1956 et que son actif, au 31 décembre dernier, dépassait \$107,000,000.

Il a également indiqué comme événement important du dernier exercice la décision prise par Investors Diversified Services Inc. de remettre à ses actionnaires, sous forme de dividendes en actions, la participation qu'elle détenait dans Investors Syndicate. Depuis 1940, toutes les actions ordinaires de cette dernière entreprise étaient détenues par Investors Diversified Services.

Canadian Locomotive a un gain moindre

Les bénéfices nets de Canadian Locomotive Co. se sont élevés au dernier trimestre à \$767,198, ou \$3.15 par action, contre \$901,964 ou \$4.76, précédemment. Dans ses remarques aux actionnaires, M. H. Morse, président, souligne cependant que, comparativement à la valeur totale des commandes reçues en 1956, le bénéfice net du dernier exercice accuse une hausse de 4.15 pour cent sur celui de 1955. Le fonds de roulement au 31 décembre dernier s'élevait à \$3,972,771 au regard de \$1,847,688 un an plus tôt. Cette augmentation reflète la vente effective au cours de l'année de 60,404 actions, au prix de \$30 chacune. La valeur des commandes en carnet à la fin de l'année se chiffrait par \$5,224,000, contre \$13,792,116 à la fin de 1955.

Wright-Hargreaves Mines

Toronto, 21 (PC) — Le président de Wright-Hargreaves Mines Ltd., M. R. C. Stanley, annonce que cette entreprise ne versera pas de dividende trimestriel en avril prochain. Il a expliqué que depuis quelques années, les dividendes versés avaient excédé les bénéfices. Le dernier paiement de 3 cents par action a été effectué en janvier dernier.

revenu qui est mise de côté en vue d'effectuer un placement constitue l'épargne productive et passe sur le marché des capitaux. Le progrès économique du pays exige qu'une partie du revenu des particuliers et des profits des sociétés soit épargné et mise au service de la production.

Obstacle à l'épargne

Abordant le problème de l'inflation, le bulletin note que l'amoindrissement du pouvoir d'achat de la monnaie fait obstacle à l'épargne. Lorsque les prix ont tendance à monter d'une façon appréciable, les particuliers ont le sentiment qu'il ne sert à rien d'économiser. Le problème devient particulièrement inquiétant pour ceux qui ne disposent que de rentes ou de pensions fixes. Pour créer un climat favorable à l'épargne, il faut que les prix aient une stabilité relative afin que chacun ait confiance dans la valeur du dollar.

Dans la présente situation, plusieurs s'imaginent que la prospérité n'aura pas de fin, que le niveau des salaires continuera de s'élever et qu'en conséquence il n'est pas tellement nécessaire d'épargner. Il en va différemment en période de régression économique, alors que l'on croit utile de mettre de l'argent de côté au cas où la situation empirerait. L'extension du crédit, la consommation est-elle compatible avec la sage pratique de l'économie? Si la politique monétaire et fiscale devenait insuffisante dans la lutte contre les pressions inflationnistes, il faudrait peut-être recourir à des contrôles plus rigoureux. Ces pressions viennent, en particulier, du fait que l'épargne est insuffisante.

L'efficacité de l'épargne personnelle comme préventif de l'inflation ne dépend pas seulement du montant global des réserves accumulées; elle tient surtout à la façon dont celles-ci sont placées: il importe qu'elles s'engagent dans les secteurs de l'économie qui en ont le plus grand besoin. Les dépenses des consommateurs et des sociétés excèdent en certains cas les ressources disponibles. Dans les années à venir, la croissance de la population exigera un plus grand nombre de maisons, d'écoles et de routes et l'expansion industrielle ainsi que les progrès de la technique feront surgir de nouvelles entreprises et de nouveaux produits. Ceux-ci viendront, pour une part importante, de l'épargne. C'est en élargissant les bases du crédit que l'épargne devient un facteur de déflation, l'épargne improductive n'ayant pour effet que de contracter le pouvoir d'achat. Si la masse de l'épargne croissait suffisamment, la politique d'argent n'aurait plus sa raison d'être.

\$6,000,000 d'épargne

La plus grande partie de l'épargne de la nation est confiée aux banques à charte, où, à la fin de 1956, elle atteignait près de \$6 milliards. Dans l'intention d'en favoriser la croissance, les banques ont, le 1er février, le taux d'intérêt sur les dépôts à deux et trois quarts pour cent, soit le taux le plus élevé depuis 1934. L'abondance de l'épargne détermine le montant total des prêts que les banques peuvent effectuer à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, aux institutions gouvernementales, religieuses et scolaires ainsi qu'aux particuliers. Le déposant ne trouve pas seulement à la banque sécurité et profit, mais encore il contribue au progrès économique de son pays, d'autant plus qu'il réduit le pourcentage des apports étrangers de capitaux.

Un bulletin de la Banque Canadienne Nationale conclut en soulignant qu'il importe d'encourager les particuliers à mettre de côté une part aussi large que possible de leur revenu. Toutefois, l'homme conscient de ses responsabilités qui désire confier à la banque une partie de son revenu courant afin d'assurer à sa famille une honnête aisance, a le droit de contracter par les prélèvements excessifs de l'Etat. Si l'épargne est indispensable, ne faudrait-il pas que les gouvernements, à tous les échelons, donnent l'exemple en pratiquant la plus stricte économie?

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles, les plus achalandés

Voici un tableau, donnant les noms des 10 industriels ainsi que les 10 mines et pétroles, les plus achalandés sur les Bourses Canadienne et de Montréal, durant le cours de la semaine dernière:

INDUSTRIELS				MINES & PETROLES			
Vente	Dern. Vente	Chang. Sem.	inch.	Vente	Dern. Vente	Chang. Sem.	inch.
7,080 Canadian Traction	87 1/2	—	—	305,500 Portage	54	—	—
6,527 Cons. Smelters	44 1/2	—	—	170,900 Hudson Bay	4	—	—
5,874 Bell Tel.	44 1/2	—	—	128,800 Bateman Bay	71	—	—
5,442 Dist. Seagrams	23 1/2	—	—	128,250 Orchan	37	—	—
5,390 B.A. Oil	40 1/2	—	—	61,800 Obalaki	22	—	—
5,358 Steel	60 1/2	—	—	109,200 Hattian	14 1/2	—	—
5,180 Massey-Harris	24 1/2	—	—	108,500 Tazim	18	—	—
4,991 Con. Brew	20 1/2	—	—	108,500 Porrite	38	—	—
4,846 Dom. Steel	20 1/2	—	—	100,950 Iron	38	—	—
3,770 Abitibi Pulp	31	—	—	93,500 New Formaque	43	—	—

Moyennes hebdomadaires sur les Bourses Canadienne et de Montréal

Voici un tableau donnant les cours des moyennes hebdomadaires sur les Bourses Canadienne et de Montréal, durant le cours de la semaine dernière avec comparaisons:

	7bnq	10 ind	30 ind	30 com	10 pap	15 m o
Permette vendred	51.19	139.3	275.1	229.8	1322.64	73.34
1 y a une semaine	52.03	140.1	278.6	233.1	1320.12	72.85
1 y a un mois	55.35	139.7	292.3	241.4	1354.44	75.01
1 y a un an	52.31	135.4	299.4	244.8	1415.14	78.96
Changements de la sem.	—0.83	—0.8	—4.5	—3.3	—2.52	—0.49
Haut de la semaine	51.34	140.5	279.3	241.4	1324.96	74.00
Bas de la semaine	51.08	139.3	275.1	229.8	1315.81	73.34
1957 Haut	55.99	142.2	300.0	246.5	1435.36	75.43
1957 Bas	51.03	135.2	275.1	229.8	1303.47	70.51
1956 Haut	59.86	148.1	332.0	270.7	1712.24	89.73
1956 Bas	49.99	131.1	275.7	227.5	1278.98	69.49

A LA SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED



J. A. FULLER



W. F. MAINGUY



A. C. ABBOTT

Monsieur J. B. Woodyatt, Président du Conseil d'Administration de Southern Canada Power Company Limited, annonce la nomination comme directeurs de cette compagnie de Messieurs J. A. Fuller, W. F. Mainguy et A. C. Abbott, respectivement Président, Vice-Président Exécutif et Vice-Président de Shawinigan Water and Power Company.

Effet que la demande de biens de consommation durables exerce sur l'économie canadienne

Commenté dans le dernier bulletin de la Banque de Mt

A cause de l'effet que la demande de biens de consommation durables exerce sur l'économie canadienne, le ralentissement récent de la demande des articles de prix élevés mérite d'être écrit de près. Voilà ce que déclare la Banque de Montréal dans sa Revue des Affaires de février qui vient de sortir.

Sous le titre: "Les biens de consommation durables", la revue affirme que la valeur annuelle des achats de ces marchandises a augmenté plus rapidement que l'ensemble des dépenses de consommation, et qu'elle a aussi eu tendance à hausser et baisser avec l'expansion ou la régression de l'économie canadienne.

"De beaucoup le plus important de ces produits sont les automobiles de promenade", dit la revue, en faisant observer que les ventes en ont un valeur égale à celle de tous les autres biens durables réunis et que, à tout prendre, le marché des automobiles en 1956 a été passablement actif, le total des ventes s'étant accru de 5.2 pour cent en volume et de 10 pour cent en valeur.

Tandis que les livraisons des producteurs canadiens aux distributeurs étaient presque les mêmes qu'en 1955, souligne la B de M, le nombre d'automobiles des Etats-Unis a accru de 25 pour cent, et les constructeurs européens ont augmenté le nombre de leurs ventes au Canada d'un "phénomène" 50 pour cent.

Recul des livraisons d'appareils de T.V.

"Depuis le début de la fabrication des appareils de télévision au Canada en 1948, dit la revue, la production et les ventes ont augmenté rapidement, au point que les usines canadiennes en ont livré 765,000 en 1955." Et elle voit, dans le recul de près de 20 pour cent qui a suivi, la réaction naturelle après l'expansion qui avait précédé.

D'autre part, continue la B de M, les livraisons de radios ont accusé une reprise sensible au cours des deux dernières années et ont augmenté l'an dernier de plus de 14 pour cent. La vague croissante de la "haute fidélité" s'est traduite par une hausse de 15 pour cent des ventes à l'usine d'appareils combinés par rapport à 1955, durant les onze premiers mois de l'année.

Bien que le revenu des consommateurs et le bulletin de nouvelles maisons d'habitations aient établi de nouveaux records, les livraisons de réfrigérateurs mécaniques des fabricants ont fléchi d'environ 4.5 pour cent. "Ce recul, dit la B de M, a pris de l'ampleur au second semestre de l'année et les livraisons de réfrigérateurs, de juillet à novembre, ont marqué 18 pour cent de moins qu'un an plus tôt."

Un des produits les plus actifs dans le domaine des "gros achats" ont été les congélateurs domestiques, dont une plus grande partie a été fournie par l'importation.

En dépit des augmentations successives de 23.3 pour cent en 1955

Johns-Manville Corp. déclare son dividende

Lors d'une récente assemblée régulière des directeurs du conseil d'administration de Johns-Manville Corporation, tenue hier aux bureaux de la compagnie, à New-York, un dividende trimestriel de \$0.50 par action ordinaire de la corporation fut déclaré, payable le 15 mars, 1957, aux actionnaires inscrits dans les registres à la fermeture des guichets, le 4 mars, 1957.

climatisation, les humidificateurs, les laveuses de vaisselle et les congélateurs domestiques sont autant de produits qui n'ont été achetés jusqu'ici que par une partie relativement faible des familles canadiennes. Aucun de ces produits ne peut compter sur la réaction immédiate de la masse qui a marqué la télévision.

"Mais ils accroissent le confort et la commodité de la vie domestique, conclut la revue, et sont donc susceptibles de faire impression sur le groupe rapidement grandissant de familles à revenu moyen qui sont en état d'acquiescer les produits de prix élevés qui contribuent à relever le standard de vie."

Elwood Mining Exploration Company Limited

dans le Canton La Pausse du Comté Rouyn-Noranda, P.Q.

Rainville & Compagnie Limitée

200 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Prospectus sur demande.

Associés: PAUL GOULET, FARRELL J. VINCENT, JACQUES GOULET. Gérant: ALBERT THIBAUT.

L. J. FORGET & CIE

Maison fondée en 1873

MEMBRES DES BOURSE CANADIENNE BOURSE DE MONTREAL

200 ouest, rue St-Jacques MONTREAL. Tél.: MA. 8191

EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE

si vous nous nommez votre

EXECUTEUR TESTAMENTAIRE

vos héritiers bénéficieront de nos connaissances spécialisées dans le domaine des placements, des impôts et des divers problèmes se rattachant à l'administration des successions.

THE ROYAL TRUST COMPANY

105 O., RUE ST-JACQUES, MONTREAL — HARBOUR 4221

MAURICE FORGET, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

TRUMOR SECURITIES LIMITED

annonce l'ouverture d'un bureau

à

1029 Côte du Beaver Hall

Obligations
canadiennesCours par l'Investment Dealers
Association of Canada

GOUVERNEMENT DU CANADA

Ob. Govt.

Taux	Echéance	Offre	Dem.
1 Oct.	1957	96.25	96.25
15 Jan.	1958	96.25	96.25
15 Sept.	1958	96.25	96.25
15 Oct.	1958	96.25	96.25
15 Jan.	1959	96.25	96.25
15 Sept.	1959	96.25	96.25

OBLIGATIONS PROVINCIALES

Taux Eché. Off. Dem.

Alberta	2 1/2	1970	83.25	83.25
Brit. Col.	3	1960	92.50	92.50
Manitoba	4	1960	89.50	89.50
Man. Hydro.	3 1/2	1972-74	83.00	83.00
N. Brunswick	3 1/2	1976	84.00	84.00
N. Br. Power	3 1/2	1976	84.00	84.00
N. Br. Power	3 1/2	1976	84.00	84.00
N. Br. Power	3 1/2	1976	84.00	84.00
N. Br. Power	3 1/2	1976	84.00	84.00
N. Br. Power	3 1/2	1976	84.00	84.00

OBLIGATIONS MUNICIPALES

Taux Eché. Off. Dem.

Halifax	3 1/2	1974	81.50	81.50
Montréal	4	1960	91.75	91.75
Montréal	4	1960	91.75	91.75
Montréal	4	1960	91.75	91.75
Montréal	4	1960	91.75	91.75
Montréal	4	1960	91.75	91.75
Montréal	4	1960	91.75	91.75
Montréal	4	1960	91.75	91.75
Montréal	4	1960	91.75	91.75
Montréal	4	1960	91.75	91.75

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Taux Eché. Off. Dem.

Abitibi P. & P. 3 1/2	1965	95	97
Abitibi P. & P. 3 1/2	1965	95	97
Abitibi P. & P. 3 1/2	1965	95	97
Abitibi P. & P. 3 1/2	1965	95	97
Abitibi P. & P. 3 1/2	1965	95	97
Abitibi P. & P. 3 1/2	1965	95	97
Abitibi P. & P. 3 1/2	1965	95	97
Abitibi P. & P. 3 1/2	1965	95	97
Abitibi P. & P. 3 1/2	1965	95	97
Abitibi P. & P. 3 1/2	1965	95	97

Sommaire des transactions au cours de la semaine dernière sur la
BOURSE CANADIENNESelon les chiffres fournis par la Maison Savard & Hart, membres des Bourses Canadienne et de Montréal,
230, Ouellet, rue Notre-Dame

Année	Haut	Bas	Ferm.	Haut	Bas	Ferm.	Année	Haut	Bas	Ferm.	Haut	Bas	Ferm.
1956	105	100	103	175	70	300	1956	15	15	16	49	14	14
1957	115	110	113	175	70	300	1957	15	15	16	49	14	14
1958	125	120	123	175	70	300	1958	15	15	16	49	14	14
1959	135	130	133	175	70	300	1959	15	15	16	49	14	14
1960	145	140	143	175	70	300	1960	15	15	16	49	14	14
1961	155	150	153	175	70	300	1961	15	15	16	49	14	14
1962	165	160	163	175	70	300	1962	15	15	16	49	14	14
1963	175	170	173	175	70	300	1963	15	15	16	49	14	14
1964	185	180	183	175	70	300	1964	15	15	16	49	14	14
1965	195	190	193	175	70	300	1965	15	15	16	49	14	14

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la Presse Canadienne

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.	Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300	Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300
Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300	Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300
Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300	Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300
Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300	Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300
Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300	Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300
Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300	Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300
Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300	Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300
Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300	Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300
Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300	Abitibi Power & P. 3 1/2	300	300	300	300

SPORTS

Moore et les frères Richard aident
le Canadien à battre New-York 4-1

Le triomphe rapproche les Habitants à six points du Détroit.

Premier but de Phil Goyette dans la Ligue Nationale.

Jacques Plante brille — Dave Creighton,
le meilleur des Rangers

par Bert SOULIERE

La saison régulière dans la Ligue de hockey Nationale approche à grands pas vers sa fin, mais les Canadiens espèrent toujours remporter le championnat. Samedi soir, les Habitants ont eu raison des Rangers de New-York au compte de 4 à 1 au Forum, pour ainsi se rapprocher à six points des Red Wings de Détroit, qui au cours de l'après-midi, avaient essuyé un revers de 4 à 3 aux mains des Black Hawks de Chicago. Pour une deuxième partie consécutive, c'est le trio formé de Dickie Moore et des frères Richard qui a dirigé l'offensive du Tricolore. Moore y est allé de deux buts — ses 27e et 28e de la course au championnat — alors que le Rocket en a compté un — son 25ème. L'autre but des vainqueurs a été enregistré par le jeune joueur de

Ce dernier, qui en était à sa capitale des Rangers, vint en collision avec le Rocket, et le porte-couleurs new-yorkais après s'être affaîssé sur la glace fut conduit à la clinique du Forum. Il put cependant revenir en action, après que le médecin eut fermé une blessure à l'oreille gauche à l'aide de points de suture. Plante fut solide dans sa cage durant cette seconde reprise, tout particulièrement devant Creighton, Henry, Dean Prentice et Dany Lewicki. Le but de Moore

Le joueur de Watson redoublait d'efforts dans le but de reprendre le terrain perdu, mais la défense des Canadiens s'avéra à la hauteur de sa position, tandis que Plante bloquait efficacement tout lancer décoché vers le Tricolore.

L'arbitre Frank Udvari, arbitrant sa première joute au Forum depuis assez longtemps, soit le 10 janvier dernier, a imposé un total de neuf punitions mineures, dont une fort douloureuse à la recrue André Pronovost environ 6 minutes avant la fin de la seconde période. Les Canadiens ont échoué de cinq punitions.

Ce fut une partie intéressante, marquée d'un excellent duel de gardiens de buts entre Lorne Worsley et Jacques Plante qui ont reçu 25 et 27 lancers respectivement. Pour cette joute au cours de laquelle Bernard "Boum Boum" Geoffrion a joué presque régulièrement, l'instructeur Toe Blake n'alignait que 4 joueurs de défense puisqu'il avait cédé le grand Bob MacPherson au Royal, pour faire place au jeune Bob Turner, rappelé du Rochester. Turner n'a pas joué samedi, mais il devait s'aligner hier soir à New-York contre les Rangers de Phil Watson.

But de Creighton

Les visiteurs se lancèrent furieusement à l'attaque dès le début de la partie, mais ils manquèrent d'ensemble dans leur jeu de passes. Le vaincu Lou Fontinato échoua de la première sentence de la joute après cinq minutes de jeu, mais les Canadiens ne surent en profiter.

Maurice Richard venait de sauter sur la glace après avoir purgé la deuxième punition de la partie lorsque Dave Creighton, après avoir travaillé de concert avec Camille Henry et Andy Hobenton, compta l'unique but des siens en trompant la vigilance de Plante sur un lancer de revers.

Dans la dernière minute de ce premier engagement, Dickie Moore logea le disque dans la fourchette de Worsley, assisté de Maurice Richard et Doug Harvey, pour porter le compte à 1 à 1.

Les Rangers débâtèrent la seconde reprise avec un joueur en moins, puisque la défense Bill Gadsby était au cachot. Les Habitants ne ratèrent pas leur chance de prendre l'avance, 2 à 1.

Encore Moore

De nouveau, c'est Dickie Moore qui se mit en vedette. Il combina ses efforts avec ceux de Henri Richard et Harvey pour enregistrer son 2e but des hostilités, son 28e de la saison.

Le jeu reprit et quelques instants plus tard, Harry Howell, le sans plus tarder le Rocket laissa

DICKIE MOORE

(il réussit ses 27e et 28e buts de la saison)

re fut le seul dans l'engagement qui prit fin au compte de 2 à 1.

Au tour du Rocket

Les Canadiens et les Rangers continuèrent de débâiller furieusement le début de la troisième période. Et avant même que la deuxième minute de jeu ne soit écoulée, les Habitants menèrent par 3 à 1. Henri Richard et Doug Harvey ont enlevé le premier but de la partie, et s'approcha rapidement vers les filets ennemis. C'est alors que Maurice Richard lui demanda à haute voix de lui passer le disque.

La jeune Richard s'exécute

Le jeune Richard s'exécute et le sans plus tarder le Rocket laissa

Bob Turner et Guy Rousseau avec Chicoutimi l'an prochain

Une nouvelle en provenance de Chicoutimi laisse entendre que la transaction qui envoie Stan Smrke au Canadien, aura des répercussions l'an prochain. En effet, en plus d'obtenir Jackie Leclair, les Saguenéens auraient reçu l'assurance de pouvoir aligner l'an prochain le joueur de défense Bob Turner et Guy Rousseau.

On sait que le Royal vient de perdre aussi Phil Goyette qui est passé au Canadien et Bob Duncan qui brillait pour le Royal, est passé à Rochester, où il remplace Bob Turner.

Canadien obtient S. Smrke du Chicoutimi
- J. Béliveau est déclaré en bonne santé

La direction des Canadiens, de l'inactivité, le 5 janvier la Ligue de hockey Nationale, a annoncé, samedi, qu'elle avait fait Stan Smrke acheter compté 18 buts et fourni 13 assistances pour un total de 31 points en 33 parties. Stan Smrke, dont le frère Lou joue pour le Chicoutimi, est natif de Belgrade, en Yougoslavie.

FAUSSE RUMEUR
Le rumeur a circulé en fin de semaine que le joueur de centre, Jean Béliveau, des Canadiens, était dans l'obligation de prendre un repos forcé avant le début

des prochaines séries éliminatoires pour la coupe Stanley. Béliveau a rendu visite à un spécialiste et ce dernier lui a affirmé qu'il était en parfaite santé et qu'il pouvait continuer à jouer.

Cependant, Frank Selke senior, le gérant général des Habitants, a admis que le "Gros Bill" était quelque peu fatigué depuis qu'il a été assailli à la hanche gauche et qu'il devait s'absenter dans certaines pratiques.

RÉSUMÉ

1-New York: Creighton (Henry, Heberton)	13.34
2-Canadiens: Moore (M. Richard, Harvey)	10.11
Punitions: Pronovost 5.06, M. Richard 11.56, Evans 15.13, Gadsby 19.42	
3-Canadiens: Moore (M. Richard, Harvey)	1.11
Punitions: Pronovost 3.22, Cahon 11.40, St-Laurent 7.23, Cahon 11.40	
4-Canadiens: Moore (M. Richard, Harvey)	1.50
Punitions: Goyette (Pronovost)	16.14
5-Canadiens: Moore (M. Richard, Harvey)	1.50
Punitions: Harvey 18.63, Worsley 18.63	
PLANTE	11-21

Emile Martel
est favori

Laconia (PA) — Emile Martel, de Jutney, Vermont, qui a établi un nouveau record il y a deux semaines en gagnant le derby annuel d'attelage de chiens à Québec, a pris les devants, dans le concours pour le championnat de la Nouvelle-Angleterre hier. Il a gagné la première étape d'une distance de 25 miles en une heure, 31 minutes et 7 secondes. Seize équipes participent à cet événement sportif, le principal du carnaval d'hiver qui a lieu en fin de semaine à Laconia. Art Allen, de Cedar Rapids, Iowa, s'est classé deuxième en une heure, 31 minutes et 20 secondes et Jean-Baptiste Carrier, de Québec, troisième, en une heure, 36 minutes et 30 secondes.

On demande
... des zéros!

L'abbé Marcel Desrosiers, de Victoriaville, nous dit que si ses finances le lui permettent il aurait "fait suivre de plusieurs zéros" le chiffre de sa souscription.

En somme nous souffrons d'un manque de quelques "zéros" placés au bon endroit. La souscription a précisément pour but de les faire passer de la feuille des déficits à celle des surplus.

Fournissez nous votre part de "zéros", souscrivez à la campagne des Amis du Devoir.

Lauro Salas
bat Savoie

Hollywood (PC). — L'Américain Lauro Salas a remporté une victoire par décision unanime samedi soir sur le Montréalais Armand Savoie, dans un combat de 10 rounds, qui avait lieu au Legion Stadium de Hollywood.

Les deux boxeurs sont dans la catégorie des poids légers. Salas, de Los-Angeles, pesait 130 livres; Savoie, 134 1/2.

Bien que Savoie ait fait preuve d'agressivité tout au long du combat, Salas lui a été supérieur dans les échanges et les corps à corps. Il a recueilli plusieurs points de plus que le Montréalais.

C'était le premier combat de Savoie dans le sud de la Californie et la première victoire de Salas, natif de Monterey, au Mexique, cette année.



DICKIE MOORE

(il réussit ses 27e et 28e buts de la saison)

re fut le seul dans l'engagement qui prit fin au compte de 2 à 1.

Au tour du Rocket

Les Canadiens et les Rangers continuèrent de débâiller furieusement le début de la troisième période. Et avant même que la deuxième minute de jeu ne soit écoulée, les Habitants menèrent par 3 à 1. Henri Richard et Doug Harvey ont enlevé le premier but de la partie, et s'approcha rapidement vers les filets ennemis. C'est alors que Maurice Richard lui demanda à haute voix de lui passer le disque.

La jeune Richard s'exécute

Le jeune Richard s'exécute et le sans plus tarder le Rocket laissa

Bob Turner et Guy Rousseau avec Chicoutimi l'an prochain

Une nouvelle en provenance de Chicoutimi laisse entendre que la transaction qui envoie Stan Smrke au Canadien, aura des répercussions l'an prochain. En effet, en plus d'obtenir Jackie Leclair, les Saguenéens auraient reçu l'assurance de pouvoir aligner l'an prochain le joueur de défense Bob Turner et Guy Rousseau.

On sait que le Royal vient de perdre aussi Phil Goyette qui est passé au Canadien et Bob Duncan qui brillait pour le Royal, est passé à Rochester, où il remplace Bob Turner.

Canadien obtient S. Smrke du Chicoutimi
- J. Béliveau est déclaré en bonne santé

La direction des Canadiens, de l'inactivité, le 5 janvier la Ligue de hockey Nationale, a annoncé, samedi, qu'elle avait fait Stan Smrke acheter compté 18 buts et fourni 13 assistances pour un total de 31 points en 33 parties. Stan Smrke, dont le frère Lou joue pour le Chicoutimi, est natif de Belgrade, en Yougoslavie.

FAUSSE RUMEUR
Le rumeur a circulé en fin de semaine que le joueur de centre, Jean Béliveau, des Canadiens, était dans l'obligation de prendre un repos forcé avant le début

des prochaines séries éliminatoires pour la coupe Stanley. Béliveau a rendu visite à un spécialiste et ce dernier lui a affirmé qu'il était en parfaite santé et qu'il pouvait continuer à jouer.

Cependant, Frank Selke senior, le gérant général des Habitants, a admis que le "Gros Bill" était quelque peu fatigué depuis qu'il a été assailli à la hanche gauche et qu'il devait s'absenter dans certaines pratiques.

GRAND SPECIAL

200 VESTIAIRES METALLIQUES
PRESQUE NEUFS

\$3.95

CHAQUE PORTE

Ces magnifiques vestiaires vous sont offerts à un prix vraiment exceptionnel. Idéal pour gymnase, collège, couvent, etc.

Chaque porte	42"
Hauteur totale	84"
Largeur	12"
Profondeur	15"

Aussi grand assortiment de meubles usagés, tels que: pupitres, chaises, karex, claviragres, machine à additionner etc.

N. & R. DESNOYERS

21 Est Notre-Dame BE. 8677

COMPTABLES AGRÉÉS

J. ARTHUR DESCHAMPS, C.A.
Comptable Agréé

1411, CRESCENT, MONTREAL 25

TEL.: HA. 7812

BELANGER & DAHME

Comptables agréés

10 ouest, rue St-Jacques

BE. 3475

Provost & Provost

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.

Syndic licencié

ROLAND PROVOST, C.A.

1473 rue Joliette

LA. 4-2219

Chartré, Samson
Beauvais, Bélair
& Cie

Comptables agréés

PAUL GONTHIER

Associé à titre particulier

Comptables agréés

Montréal, Québec, Rouyn,

Rimouski, Val-d'Or-Amos

Imperial Bank

Imperial Oil Ltd.

Imperial Tobacco

Imperial Trust

Imperial Bank

Imperial Oil Ltd.

Imperial Tobacco

Imperial Trust

Imperial Bank

Imperial Oil Ltd.

Imperial Tobacco

Imperial Trust

Imperial Bank

Imperial Oil Ltd.

Imperial Tobacco

Imperial Trust

Imperial Bank

Imperial Oil Ltd.

Imperial Tobacco

Imperial Trust

Imperial Bank

Imperial Oil Ltd.

Imperial Tobacco

Imperial Trust

Imperial Bank

Imperial Oil Ltd.

Imperial Tobacco

Imperial Trust

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

Carmen Basilio, le champion mondial poids mi-moyen à la boxe, n'a fait qu'une bouchée de Johnny Saxton, vendredi soir dernier, pour conserver la couronne mondiale. La bataille était limitée à 15 rounds. Mais Basilio, désireux de prouver une dernière fois sa supériorité sur l'aspirant, l'a emporté par mise hors de combat au deuxième assaut. Saxton a toujours eu cette réputation d'être un spécialiste pour s'accrocher à son adversaire et rendre un combat monotone. L'aspirant n'a pas eu le temps d'avoir recours à ce genre de stratégie pour essayer de vaincre le monarque mondial. Saxton avait une plus longue portée dans ses coups que Carmen Basilio. Ce dernier cependant ne lui a pas laissé une chance de profiter de cet avantage. Basilio a démontré dans cette bataille qu'il était un grand champion. Il s'est furieusement lancé à l'attaque comme s'il avait eu un petit compte à régler avec Saxton. Son crochet de la gauche fut dévastateur. Durant son court séjour dans l'arène, Johnny Saxton a pour ainsi dire appliqué un seul coup solide à son adversaire. Il était tellement occupé à essayer de se protéger contre les assauts, qu'il ne pouvait trouver le temps nécessaire d'attaquer lui-même. Basilio était vraiment heureux à la fin du match. Il a été chaleureusement applaudi par la foule. Comme la grande majorité des athlètes de descendance italienne, Carmen Basilio est très religieux. Et l'on sait qu'il donne à l'Eglise une part libérale de chaque bourse qu'il récolte pour un combat de boxe.

Basilio célébrera bientôt son 25^{ème} anniversaire de naissance. Il est le septième d'une famille de 10 enfants. Cet athlète a cessé de fréquenter les bancs de l'école après une année dans un "high school" pour commencer à travailler. Il se devait d'ailleurs d'arrêter la cause de sa famille. Aujourd'hui, il possède un joli compte de banque en plus d'être en affaires. Bien qu'il ait défait d'excellents boxeurs au cours de sa glorieuse carrière, Basilio a eu certaines difficultés avec d'autres pugilistes. Ainsi, en 1952, un adversaire bien ordinaire comme Chuck Davey réussit à le vaincre. Aujourd'hui, cependant, Carmen Basilio semble à son meilleur. Il frappe avec force. Basilio est un athlète fort et costaud.

Lorsqu'on regarde de près, on s'aperçoit qu'il n'a jamais reculé devant l'opposition, car les cicatrices sur son visage sont multiples. Basilio est ce genre de boxeur qui sait fournir de l'action aux spectateurs. Il en donne, mais il est capable d'en prendre avant tout. Après le combat, Carmen Basilio a laissé entendre qu'il songerait peut-être à faire le saut dans la classe des poids moyens, en autant qu'il obtienne un combat pour le championnat mondial que détient actuellement Geny Fullmer. A 147 livres, Carmen Basilio était en excellente condition physique contre Johnny Saxton. Il lui faudra toutefois engraisser avant d'aspirer à vaincre les bons hommes dans la catégorie des poids moyens. Nous ne connaissons pas les projets d'avenir de Basilio. Quoi qu'il en soit, il peut se vanter d'être un grand champion chez les mi-moyens.

C'était la troisième fois que Basilio en venait aux prises avec Saxton. Ce dernier lui avait enlevé le titre l'été d'été d'un combat disputé à Chicago. On se souvient cependant que le verdict avait été longuement hui par les spectateurs. Basilio lui-même a affirmé qu'on l'avait "volé" et qu'il ne se battrait plus dans la ville des Vents. La victoire décisive vient de remporter le pugiliste italien est significative. Johnny Saxton a obtenu sa dernière chance de faire ses preuves contre le champion. Le Noir n'est Harvey, Can.

Ligue Nationale Les compteurs

	B.	A.	Pts
Howe, Dét.	38	39	77
Lindsay, Dét.	28	47	75
Béliveau, Can.	28	41	69
Bathgate, Rang.	21	36	57
Litzenberger, Chic.	27	26	53
Moore, Can.	28	22	50
M. Richard, Can.	26	23	49
H. Richard, Can.	15	32	47
Ullman, Dét.	14	33	47
Olmstead, Can.	14	32	46
McKenney, Bost.	16	28	44
Harvey, Can.	5	37	42

Le Royal de nouveau victorieux au Forum

Il défait le Shawinigan Falls

par 6 à 3

Il s'agissait d'une dixième partie sans défaite pour le Royal, au Forum, hier après-midi, devant 4,701 spectateurs, alors que les joueurs de l'instructeur Elmer Lach l'ont emporté au compte de 6-3.

Le Royal a nettement affirmé une grande supériorité sur les Cataractes de Roger Léger et n'eut été de la trop grande supériorité des joueurs du Royal et la belle tenue de Charlie Hodge dans ses filets, le pointage eut pu être plus élevé.

Un élan des visiteurs vers la fin de la partie leur donna un troisième but avec Richard Bouchard, qui convertit de belles passes de Claude Laforge et Jerry Desaulniers.

Deux buts rapides

Les joueurs d'Elmer Lach, invincibles sur leur glace au cours des neuf dernières parties, partirent sur le bon pied, prenant une avance de 2-0 en moins de sept minutes. Après une futilité sortie des visiteurs, André Corriveau déjoua nettement Charlie Hodge, avec l'aide de Bud MacPherson, retourna au Royal par le Canadien, et le vétéran Lulu Denis.

Lorsque Ted Hodgson fut puni, le Royal en profita pour compter un deuxième but. Cette fois, c'est John Gillis qui enregistra le but, sur des passes de Denis Boucher et Kelly Burnett. Disons, en passant, que Gillis est le joueur le plus amélioré sur l'équipe locale depuis le début de la saison. Il fit preuve de beaucoup de sang-froid en allant tromper la vigilance de Hodge.

Trois minutes plus tard, Lulu Denis méritait une punition pour avoir fait trébucher un adversaire dans la zone du Royal et les Cataractes en profitèrent pour réduire l'avance de leurs adversaires. Après une belle série de passes, Léo Amadio logea la rondelle derrière Gerry McNeil, sur des passes de Jean-Paul Denis et Connie Broden.

Mais le Royal, décidément supérieur, reprit vite ce but quand Walter Bradley fit ricocher une passe de Guy Rousseau qui avait préparé le jeu et Hodge n'eut aucune chance d'arrêter le lancer précis de Bradley. Glenn Cressman mérita une assistance sur ce but.

Jeu rude

Le jeu devint un peu plus rude et Reg Fleming, des Cataractes, piqua par on ne sait quelle mouche, partit en guerre contre le peu près tout le monde. Il manqua d'abord son coup avec Walter Clune, se reprit contre deux ou trois autres joueurs du Royal pour aboutir finalement au banc des punitions.

Cinq minutes plus tard, Mike Keating bouscula un joueur de Shawinigan pour interrompre une poussée des Cataractes et il fut puni par l'arbitre Paul Moreau. George Faulkner, avec Dick Wray

Trois-Rivières bat Chicoutimi

CHICOUTIMI (PC) — Les Lions trifiuviens ont eu raison des Saguenéens de Chicoutimi dimanche après-midi au compte de 2-1 dans une joute régulière de la ligue professionnelle du Québec.

C'est le but marqué par Claude Vinet à la troisième période qui a permis à l'équipe de Trois-Rivières de remporter la victoire.

Ainsi, les Lions sont à trois points derrière les Royaux qui occupent la troisième place dans le classement; mais ils ont deux joutes de plus à jouer que les Royaux. Les Saguenéens sont à 15 points derrière les As de Québec qui dominent le tableau; leur avance sur les Royaux n'est plus que de trois points.

Fern Perreault a marqué le premier but des Saguenéens dans la première période avec l'aide de Topoli et Germain Léger.

Norm Corcoran a nivelé les chances pour les Trifiuviens dans la deuxième période; mais Vinet a brisé l'égalité dans la troisième période.

L'arbitre Alex Barilko a imposé 12 punitions. Mais aucune des équipes n'était numériquement inférieure lorsque les points ont été comptés.

SOMMAIRE

Première période	
1-Chicoutimi, Perreault	13:31
Punitions: Rousseau 7:21, Bouchard 7:21, Hanna 8:29, Gagnon 17:28	
Crozier 17:28, Tennant 18:45, Hicks 18:45	
Deuxième période	
2-Trois-Rivières, Corcoran	4:40
Punitions: Pénin 6:54, Thibault 11:43, Loca 11:43, Thibault 19:35	
Troisième période	
3-Trois-Rivières, Vinet	3:32
(Bowman, Thibault)	
Aucune punition.	
Arrêts: Marcotte 10 8 7-25	
Frederick 6 9 7-22	

Défi d'une équipe

Le club de hockey intermédiaire (classe B) de la parcs St-Pierre-Apôtre lance un défi à tout club calibré. L'équipe a joué 28 parties cet hiver et sur ce nombre une seule défaite et deux parties nulles: le club fait partie de la Ligue Indépendante de Lachine et a remporté le championnat de la ligue.

Tout club intéressé à rencontrer l'équipe est prié de communiquer avec le gérant M. Albert Boulais, L.A. 3-6560, (après 6:00h. p.m., s.v.p.)

HOCKEY

Ligue Nationale	
Rangers 4, Canadiens 1.	
Toronto 2, Detroit 1.	
Chicago 4, Boston 3.	
Ligue Américaine	
Buffalo 2, Hershey 1.	
Rochester 4, Cleveland 2.	
Providence 4, Springfield 2.	
Ligue du Québec	
Royal 6, Shawinigan 3.	
Trois-Rivières 2, Chicoutimi 1.	
Québec 3, Canadien junior 4.	
S A M E D I	
Ligue Nationale	
Canadien 4, Rangers 1.	
Chicago 4, Detroit 3.	
Boston 3, Toronto 2.	
Ligue Américaine	
Hershey 5, Cleveland 2.	
Rochester 6, Springfield 2.	
Providence 5, Buffalo 1.	

Classement

LIGUE NATIONALE							
	P.	G.	P.	N.	Pp.	P.	
Détroit	58	32	15	11	171	126	
Canadien	59	29	19	11	179	126	
Boston	58	28	21	16	151	66	
New-York	59	22	27	10	153	61	
Toronto	59	18	28	13	138	49	
Chicago	58	14	33	1	139	39	
LIGUE AMERICAINE							
	P.	G.	P.	N.	Pp.	P.	
Providence	55	22	19	7	154	135	
Cleveland	54	29	22	3	211	181	
Rochester	55	22	22	5	191	164	
Hershey	53	27	22	4	184	189	
Buffalo	54	22	31	1	163	125	
Springfield	51	14	33	1	149	22	
LIGUE DU QUEBEC							
	P.	G.	P.	N.	Pp.	P.	
Québec	56	33	17	6	184	123	
Chicoutimi	57	26	2	1	168	165	
Royal	56	25	27	4	159	173	
T-Rivières	54	23	26	3	127	143	
Shawinigan	53	18	30	7	151	180	
Ottawa	51	11	5	1	34	31	
Ottawa Joute	20	parties.					

Aucun but.

Punitions: Duff 4:01, Bain 11:21.

Ferguson 15:22, Godfrey 18:21.

Deuxième période

1-Toronto: Kennedy

(Smith, Horton)

2-Detroit: Lindsay

(Howe, Delvecchio)

Punition: Morrison 8:47.

6:50

1-New-York: Creighton

(Bathgate, Gadsby)

Punitions: Béliveau 14:20, Evans

17:16, Olmstead 19:24, Sullivan 19:24

Fantinato 17:24.

Troisième période

1-Canadien: Geoffroy

2-New-York: Murphy

(Henry, Creighton)

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.

H. Richard 15:40.

Arrêts:

PLANTE 5 8 5-18

WORSLEY 8 9 9-26

6:39

1-New-York: Bathgate

(Prentice)

Punitions: St-Laurent 1:48, Bath-

gate 2:10, Cahon 15:40.



CAVALCADE SPORTIVE

par
Gérard "Gerry" GOSSELIN

Le reportage sur Jean Béliveau, dans le magazine Look, souligne un aspect qui attire l'oeil du connaisseur, à savoir que les meilleurs joueurs de hockey sont aussi les plus punis et que les sanctions prises contre eux ne font que découpler leur efficacité... Il ne faut pas s'étonner qu'ils soient plus punis que les autres: ils sont meilleurs et de ce fait, ils deviennent des cibles. C'est l'objectif des adversaires de les réduire à l'impuissance par tous les moyens... Des joueurs de deuxième calibre ne peuvent ambitionner de rivaliser avec ces vedettes. Ils doivent avoir recours aux moyens illégaux et comme il ne saurait y avoir de combat sans deux antagonistes, le bon joueur est puni avec celui qui l'a attaqué ou l'a fait sortir de ses gonds... On reste étonné du fabuleux nombre de buts enregistrés par Maurice Richard quand on relève le nombre de minutes qu'il a passées au pénitencier au cours de sa carrière... Le même phénomène se produit maintenant pour Jean Béliveau. A sa première saison avec le Canadien, Jean déployait surtout ses efforts à jouer au hockey; il se limitait à transporter la rondelle dans la zone adverse.

Comme résultat, tout le monde, y compris les amateurs de hockey et les partisans du club, crurent qu'il était peureux. On l'affubla même, dans les estrades du Forum d'épithètes peu élogieuses... Fait assez curieux, même s'il donnait des signes de grand mérite, il n'avait pas atteint le haut niveau d'efficacité qu'il a actuellement... L'année suivante, il décida de se faire respecter si après tout, les arbitres ne remplissaient pas mieux leur tâche de décourager le jeu rude... Sans prendre lui-même l'initiative de porter des coups déloyaux à ses adversaires, il ne se laissa plus molester. C'était la meilleure façon de se faire respecter et aujourd'hui, en plus de redouter ses élans de bon compte, on y pense à deux fois avant de provoquer ce grand colosse de six pieds trois pouces, qui n'a pas froid aux yeux... Et pendant qu'il devenait champion des punitions, il devint aussi champion compteur... Il lui aura fallu peu de temps pour apprendre une bonne leçon de Maurice Richard... C'est-à-dire qu'au hockey moderne, il faut parfois se servir de ses poings pour accumuler des points... Mais au grand jamais Maurice ou Jean

ne prendront l'initiative de recourir à la rudesse. C'est le secret de leur force. On n'a pas fini de parler de la dernière transaction des Yankees de New-York. Voici un club qui fini neuf parties en avant des Indiens de Cleveland, à la fin de la dernière saison; un club qui a émerveillé le monde du baseball par les succès de ses lanceurs dans la Série Mondiale en triomphant des Dodgers de Brooklyn... Tout le monde s'accordait à leur prédire un autre championnat avec leur alignement. Et que font-ils? Ils se procurent deux autres lanceurs de grande classe. Ils ne se contentent pas d'être bons; ils veulent être toujours meilleurs... Ils mettent en pratique le vieux proverbe: qui n'avance pas, recule... C'est peut-être le défaut des Dodgers de ne pas se renouveler assez vite... Le club de Walter Alston possède de valeureux joueurs, mais l'âge finira par le rejoindre. Il n'y a pas de ligne de démarcation entre un joueur à son apogée et celui qui glisse vers son déclin. Souvent il n'y a pas de transition du tout. On a vu ainsi un Preacher Roe gagner vingt parties une saison,

(Suite à la page 10)

Chicago défait Détroit - Boston triomphe du Toronto

CHICAGO (PA) Moins d'une minute avant la fin de la joute, Ed Litzberger a marqué le but important et donné aux Black Hawks de Chicago une victoire de 4-3, samedi après-midi, sur les Red Wings de Detroit.

Glen Hall, dans la cage des Wings, a eu beaucoup de mal du début jusqu'à la fin de cette joute télévisée à travers l'Amérique du Nord. Les Hawks semblaient en parfaite forme. Les autres compteurs du Chicago ont été Hec Lalande, Glen Skov

Pour les Hawks, c'est Lalande qui, avec l'aide d'Ed Kachur et Hank Ciesla, a marqué le premier but au cours du premier engagement. Kelly a nivelé les chances quatre minutes plus tard avec l'aide de Dutch Riebel. Mais 15 secondes plus tard, Skov donnait l'avance aux Hawks. Al Rollins, dans la cage des vainqueurs, a effectué 19 arrêts tandis que Hall a repoussé la rondelle 31 fois.

Première période
1-Chicago: Lalande (Ciesla, Kachur)
2-Detroit: Kelly (Reibel)
3-Chicago: Skov (Watson, Mickoski)
Punitions: Godfrey 2.51, Skov 1.05.
Deuxième période
4-Detroit: Delvecchio (Howe, Lindsay)
5-Chicago: Kennedy (Lalande, Kachur)
Punitions: Godfrey 9.35, 13.12, Skov 13.12, Kennedy 17.38.
Troisième période
6-Detroit: Howe (Lindsay)
7-Chicago: Litzberger (Wilson, Nesterenko)
Aucune punition.
ROLLINS 7-19
HALL 13-10

TORONTO (PC) Les Bruins de Boston ont triomphé des Maple Leafs de Toronto samedi soir au compte de 5-2. Les vainqueurs ont exploité systématiquement les lacunes du dispositif de défense des Torontois.

Les 13,128 spectateurs ont constaté que les Bostonnais étaient manifestement supérieurs au cours de la joute. Cette défaite compromet gravement les chances des Leafs de participer aux éliminatoires en vue du Trophée. Ils sont maintenant à cinq points derrière les Rangers.

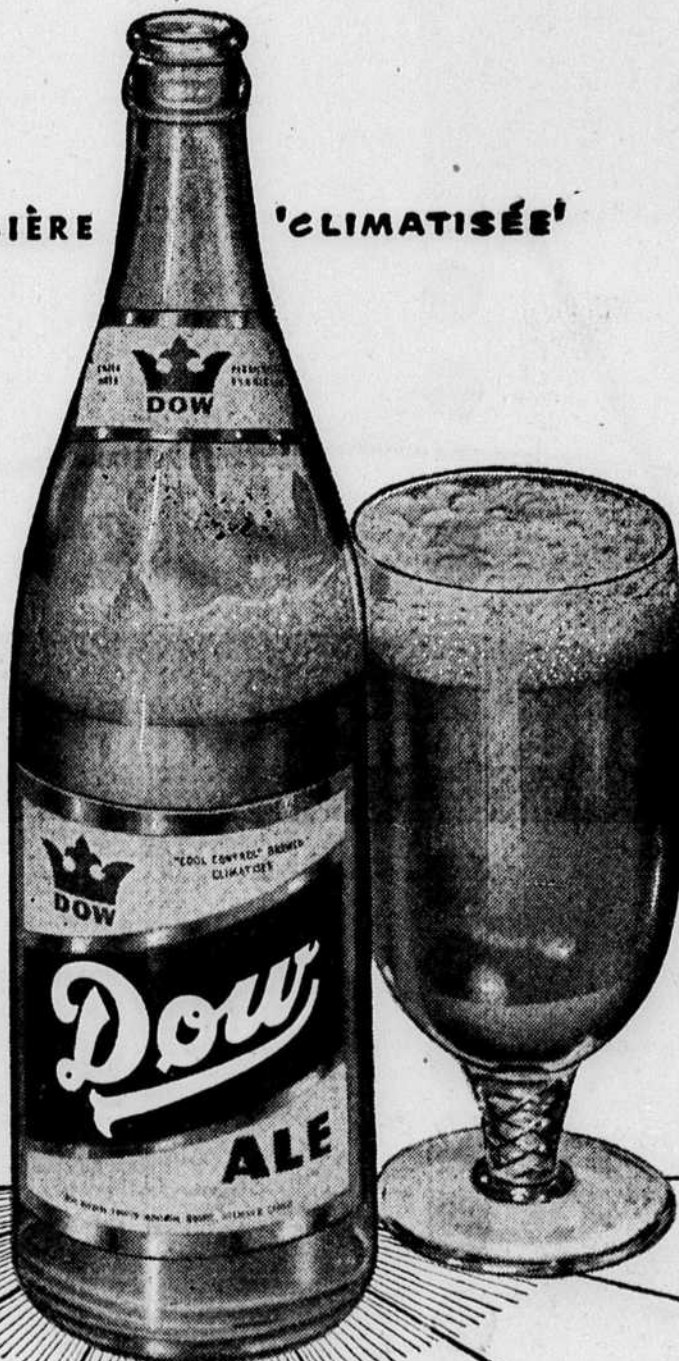
Première période
1-Boston: Labine (Chévréfil)
2-Toronto: Pulford
Punitions: B & U 1.51, Chévréfil 13.10, Stanley, Duff 13.55, Migay 17.05, James (mineure et majeure), Mohs (mineure et majeure) 19.15.
Deuxième période
3-Toronto: Migay (Armstrong)
4-Boston: Chévréfil (Flaman)
5-Boston: Peirson (Stasiuk)
Punitions: MacNeil 5.55, Regan, Brian Cullen 13.00.
Troisième période
6-Boston: Stasiuk (Peirson, Mohs)
7-Boston: Mohs (Peirson, Gardner)
Aucune punition.
STASIUK 5-9
CHADWICK 16-12
8-31

JAMAIS AUPARAVANT

une bière n'a monté si *haut*, si *rapidement* dans l'estime du public

LA SEULE BIÈRE

'CLIMATISÉE'



Les pas de tortue...
sont d'ère révolue!

Obtenez aujourd'hui la plus forte allocation pour votre "bazou" en échange pour une nouvelle FORD ou MONARCH '57 et...
roulez de l'avant!

JARRY-FRERE LTEE
7275 ST-LAURENT — CR. 4-8331
"La Maison du Service Ford-Monarch à Montréal"

3 VENEZ VIVRE LES plus belles années DE VOTRE VIE

Vous êtes jeune... en excellente santé... vous vous jugez au moins un cran au-dessus de la moyenne? Vous voulez développer votre personnalité... vous améliorer en tous points? Eh bien, c'est ce que vous réussirez dans l'Armée... en fait, vous y passerez les trois plus belles années de votre vie!

Trois ans dans l'Armée vous vaudront:

- d'être prêt à défendre le pays, si jamais c'est nécessaire.
- de vous tenir en forme par la pratique de tous les sports et de la culture physique.
- de vous faire des amis pour le reste de vos jours.
- de voyager au pays et peut-être à l'étranger.
- de vous préparer à la carrière des armes, la plus fière qui soit.

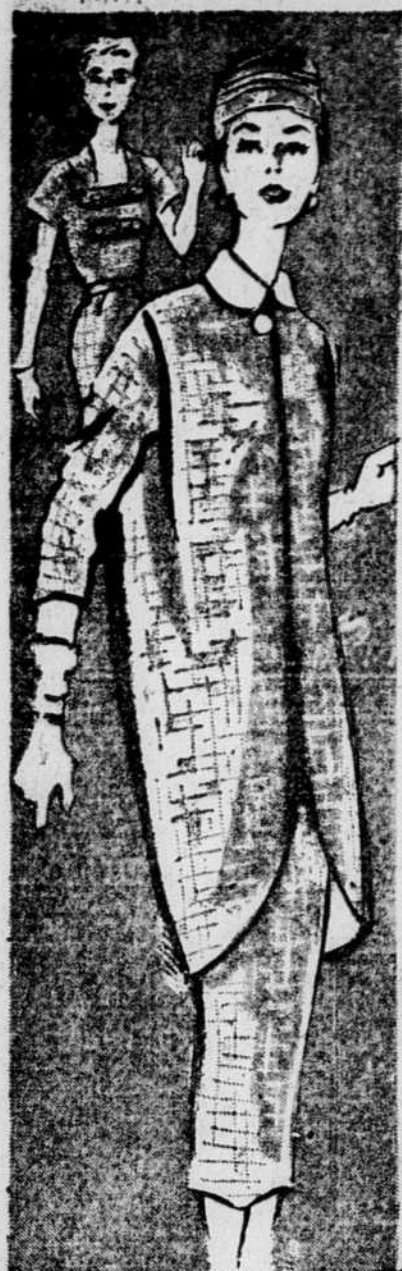
Pour plus de détails adressez-vous sans tarder au
CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE,
ou postez le coupon ci-dessous

Centre de recrutement de l'Armée,
722 ouest, Sherbrooke, Montréal, Qué. AV. 8-8133
Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part,
tous les renseignements sur les carrières disponibles
dans l'Armée Canadienne.

Nom.....
Adresse.....
Prénom du père.....



AR-7-57



L'ENSEMBLE TWEED DE LIN AU

Petit Salon

... la tenue printanière pour la femme à la page... c'est une robe à corsage monté hollandais les pattes retenues par boutons nacre blanc... le manteau 3/4 même tissu doublure soyeuse est à plis multiples au dos partant de l'empicement (yoke). Le collet blanc peut s'enlever 11 à 17 beige grège.

\$40.

deuxième (531)



PERLES VOGUE DE PARIS, NEW-YORK

... "RICHELIEU" un nom qui vous assure le beau fini et la perfection... boules friées "aurore Boreale" très artistiques.

Le collier **12.00**

Les boucles **2.00**

plusieurs autres au choix.

rez-de-chaussée 251

L'INFLUENCE DE LA JOLIE CAPE

... se retrouve dans ces deux créations... l'une crêpe Vadera envers satin en marine cape-boléro... un autre en noir dans un beau crêpe, cape amovible... les deux à soutache 11 à 17 et 12 à 20 chacune.

\$15.

deuxième (530)



KAYSER "ANGE GARDIEN"

... est une innovation dans le domaine des bas nylon 60 jauge avec 2 fils de 7 deniers fini "Sani-Septic" enrayant toute odeur... Beige printanier longueurs proportionnées... voilà vos bas du soir 8 1/2 à 11

1.50

rez-de-chaussée rayon 370

LE SAC ORIGINAL FAIT CHIC

... celui-ci en cuir veau verni nuance de beige cocon s'ouvre dans le centre la surface divisée en deux se dégageant sur les côtés. Fermoir métal jaune or doublure soyeuse en marine, mayfair, noir, rouge, aussi cuir verni noir etc.

12.95

deuxième rayon 460



TOQUE BAKOU ET CHIFFON

... forme haute et coiffante la calotte de paille bakou cerclée d'un drapé chiffon bleu, gris, taupe, noir... une rose rose à feuilles vertes est posée bien sur le bord... coquetterie vraiment printanière et féminine...

\$25.

Dupuis deuxième (rayon 340)



ETOILES DE VISON

... fourrure de grand luxe dont "Vogue" fait mention dans chaque édition... Etoiles

- vison naturel Emba
- aussi vison bleu
- vison pastel
- vison brun naturel
- vison brun d'élevage au choix

\$325.

Palements faciles si désiré

Dupuis deuxième (rayon 500)



Le grand chic

TAILLEURS PRINTEMPS BRODES

... c'est un reps anglais de fine laine et souple richement brodé de cercles reliés en soie de même ton soit noir ou brun. La jaquette se remarque par les épaules arrondies dans un mouvement de cape... riche doublure satin... jupe droite le dos à double plis creux dans le bas 10 à 18 ans.

\$85.

DUPUIS - DEUXIEME (RAYON 511)

présentation de modes printemps-été 1957

dupuis Frères

AU THEATRE SAINT-DENIS

aujourd'hui, mardi, mercredi et jeudi

les 25, 26, 27 et 28 février

à 2h.30 en matinée

à 8h.30 en soirée

• SPECTACLE HAUTE ELEGANCE

• CREATIONS INEDITES



DOROTHE
MOREAU

Miss Canada 457



ROBERT
SAVOIE

artiste lyrique



PAUL
CHARTRAND

organiste



MICHELLE
TISSEYRE

commentatrice



A. ROSARIO
TRUDEL

directeur de la mode chez Dupuis



PAUL
DUMONT

décorateur
Chef étagiste chez Dupuis



SUZANNE
MANSEAU

coordonnatrice de la mode chez Dupuis